



Programme de coopération au Burkina Faso

2023-2027

Version revue - Octobre 2023

Table des matières

Acronymes.....	3
1. Stratégie	5
1.1. Analyse du contexte.....	5
1.2. Ambitions et enveloppe budgétaire globale.....	6
1.3. Domaines stratégiques de changement et secteurs.....	6
1.4. Principes et orientations stratégiques	8
1.5. Objectif général, objectif spécifique et indicateurs d’impact	12
1.6. Acteurs clés et partenaires potentiels	13
1.7. Ciblage géographique.....	14
1.8. Groupes cibles.....	15
1.9. Hypothèses majeures.....	16
1.10. Risques majeurs	17
2. Portefeuille.....	19
2.1. Intervention 1 : Appui à la résilience au Centre-Est et à Fada N’Gourma	25
2.2. Intervention 2 : Appui à la résilience au Centre-Nord et Plateau Central	56
2.3. Ressources financières et humaines	70
2.4. Modalités de mise en œuvre	70
2.5. Cycle de mise en œuvre	71
2.6. Modalités de pilotage	73
2.7. Monitoring, évaluation, capitalisation et audit.....	74
2.8. Durabilité des interventions.....	76
2.9. Financement par d’autres acteurs européens et internationaux	76
Annexe : Aperçu des octrois directs de subside et ASC déjà identifiés	78

Acronymes

AEPS	Système d'Approvisionnement en Eau Potable Simplifié
AME	Associations des Mères Educatrices
APE	Associations des Parents d'Elèves
ASBC	Agents de Santé à base communautaire
AUE	Associations des Usagers de l'Eau
AV	Accoucheuse villageoise
CEMEAU	Centre des Métiers de l'Eau
CEP	Champs Ecole Paysan
CHR	Centres hospitaliers régionaux
CIFEA	Centre d'Incubation Féminin en Entrepreneuriat Agricole
COGES	Comités de Gestion des Etablissements Scolaires
CoGes	Comités de gestion des centres de santé
CONASUR	Conseil national de Secours d'urgence et de Réhabilitation
CROCSAD/CLO CSAD	Comité Régional/local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de développement
CSPS	Centre(s) de Santé et de Promotion Sociale
CVA	Chaîne de Valeur Agricole
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DGEP	Direction Générale de l'Eau Potable
DPP	Direction de la Police de Proximité
DPS	Division provinciale de la santé
DREP	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DREPPNF	Direction Régionale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle
DREPPS	Directions Régionale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire
DRPFG	Direction Régionale de la Promotion de la Femme et du Genre
DRS	Division régionale de la santé
EDI	Enfants Déplacés Internes
ESU	Education en Situation d'Urgence
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
FOSA	Formation sanitaire
GHM	Gestion de l'Hygiène Menstruelle
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
MSAHRNGF	Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille
MEBF	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MGF	Mutilations génitales féminines
MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
MSHG	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAPREGECC	Observatoire National de la Prévention et Gestion des Conflits Communautaires
ONEA	Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
PEA	Point d'Eau Autonome
PF	Planification familiale
PDI	Personnes Déplacées Internes

PMH	Pompe à motricité Humaine
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PSEF	Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDSR	Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SN-ESU	Stratégie Nationale d'Education en Situation d'Urgence
SONU	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
SRAJ	Santé reproductive des adolescent.e.s et jeunes
SRMNIA	Santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et des adolescent(e)s
SSEZDS	Stratégie de Scolarisation des Élèves des Zones à forts Défis Sécuritaires
ST-ESU	Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence
TBS	Taux Brut de Scolarisation
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

1. Stratégie

1.1. Analyse du contexte

Le contexte actuel du Burkina Faso est marqué par une **situation de fragilité** sur différents plans (environnemental, économique, sociétal, sécuritaire, politique). Le pays traverse une période de transition politique depuis la fin du régime du président Roch Marc Christian Kaboré avec l'arrivée de militaires au pouvoir sous la bannière du « Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration » (MPSR), puis du MPSR2.

Le Burkina est confronté à une insécurité croissante caractérisée depuis 2015 par des attaques de groupes armés non identifiés, auxquelles s'est greffée une dynamique d'affrontements intercommunautaires. Une des conséquences directes de ces violences, une crise humanitaire qui s'installe dans la durée et se manifeste notamment par l'insécurité alimentaire et des déplacements massifs de populations. Les effets du changement climatique accentuent ces vulnérabilités¹, impactant négativement la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles tout en nourrissant les dynamiques de conflits.

En matière de santé, les défis sont nombreux notamment en lien avec l'insécurité et les déplacements de populations susmentionnés. En septembre 2022, force est de constater que de nombreuses formations sanitaires sont fermées (195) ou fonctionnent à minima (369). Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2021-2025 connaît un gap de financement de 24% (2022) et la santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et des adolescent(e)s (SRMNIA) est le 3e sous-secteur le plus affecté par ce manque de ressources.² Dans ce dernier domaine, la situation reste préoccupante malgré un cadre normatif et stratégique actualisé et l'existence d'une politique de gratuité des soins. En effet, l'accès aux informations et services reste limité, les VBG touchent 1 femme sur 3 et la prévalence de pratiques socioculturelles discriminatoires demeure élevée.

Au niveau de l'éducation de base, l'école est obligatoire et gratuite jusqu'à 16 ans (niveaux primaire et post-primaire). Ces dernières années, en plus des défis auxquels l'éducation nationale faisait déjà face (pression démographique, financements, qualité de la formation des enseignants, insuffisance/inadéquation des infrastructures ou de matériel, etc.), l'insécurité a un impact indéniable sur le système éducatif entraînant notamment l'interruption des activités d'apprentissage et la déscolarisation massive des élèves, en raison de la fermeture et la destruction d'établissements scolaires, l'assassinat des acteurs de l'éducation ou encore de l'abandon forcé des classes par les enseignants. La question de l'accès des populations déplacées à l'éducation se pose également.³

Au niveau de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, le Burkina subit déjà les effets du changement climatique et passera en situation de stress hydrique élevé permanent à l'horizon 2030⁴. Suite à la crise sécuritaire et à l'augmentation des déplacés internes, la pression sur les ressources en eau s'accroît rapidement et exacerbe les conflits sociaux en faisant des points d'eau une cible pour les groupes armés non-étatiques. En 2022, 2,4 millions d'habitants sont considérés comme étant en besoin d'assistance en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement⁵. Les

¹ Selon l'indice global d'adaptation (ND-GAIN Index), le Burkina Faso est parmi les 20 pays du monde les plus exposés à la crise climatique.

² Cartographie des ressources financières du secteur de la santé PNDS 2021-2030, mai 2022

³ En prenant en compte tous types d'éducation (formelle, informelle, non formelle), 2/3 des enfants non déplacés sont scolarisés, contre seulement 1/3 des enfants déplacés internes (EDI), notamment à cause des frais scolaires, de la fermeture des écoles due à l'insécurité, mais aussi du manque de documents d'identité nécessaires pour s'inscrire et passer les examens.

⁴ Politique sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement », (2017-2026)

⁵ Selon le plan de Réponse Humanitaire 2022 pour le Burkina Faso

communautés hôtes et en particulier les populations déplacées rencontrent des problèmes d'accès à l'eau liés à l'affluence, une distance trop importante, un faible débit ou des coupures d'eau fréquentes et d'un prix de l'eau élevé⁶. Cette pression et ces problèmes d'accès majeurs ont un impact sanitaire frappant particulièrement les ménages les plus vulnérables en zone rurale et les déplacés internes.

S'agissant des dynamiques sociales liées au genre, la situation actuelle contribue à aggraver les discriminations existantes basées sur le genre, telles que la restriction dans l'accès aux services sociaux de base, dans l'accès aux ressources naturelles et productives, la discrimination à l'emploi, ou encore l'explosion des cas de VBG, etc. Il est par contre observé une responsabilité accrue des femmes dans les activités de production, domestiques (soins du ménage, éducation des enfants, approvisionnement du ménage en eau, bois de chauffe, etc.) et communautaires. En effet, les hommes étant les premières cibles des groupes armés, ils tendent à rejoindre les groupes d'auto-défense ou à se déplacer en premier lieu.

1.2. Ambitions et enveloppe budgétaire globale

L'ambition première de ce nouveau programme de coopération est de « renforcer la résilience socio-économique, l'accès aux services de base et la cohésion sociale des populations vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes et des personnes marginalisées, au Burkina Faso ». Trois piliers prioritaires ont été identifiés : la résilience socio-économique, la cohésion sociale et l'accès aux services sociaux de base.

Il s'agit à travers ceux-ci de contribuer aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)** 3 (Bonne santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité pour tous), 5 (Égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et les filles), 6 (Eau propre et assainissement), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation, infrastructure) et 10 (Inégalités réduites).

Un **budget de 34,5 millions d'euros** a été alloué par la Belgique au nouveau programme de coopération pour une **durée de quatre ans**, sur une prévision initiale de 40 millions d'euros sur cinq ans.

1.3. Domaines stratégiques de changement et secteurs

L'histoire du changement dans lequel s'inscrit ce nouveau programme de coopération, et la façon dont ce dernier pourrait y contribuer, ont été élaborés de manière participative et inclusive avec une diversité de parties prenantes lors des ateliers de co-création de novembre 2022.

L'ambition du programme est de renforcer la résilience des communautés et des acteurs des territoires visés, la résilience dépassant ici le seul aspect socio-économique pour être conçue dans une logique multisectorielle et intégrée de réponse à l'accroissement des fragilités et vulnérabilités au Burkina Faso. Ainsi, l'accès inclusif et équitable aux services sociaux de base, le renforcement de la cohésion sociale et une gouvernance locale participative et inclusive sont des facteurs tout aussi déterminants dans cette capacité des acteurs à faire face et à s'adapter face aux chocs. Il est à noter que les aspects de planification et gestion urbaine et territoriale intégrée se retrouvent au cœur des domaines envisagés, et constituent le fondement de l'approche territoriale intégrée qui implique de stimuler les mécanismes et espaces favorisant la collaboration entre acteurs du territoire. Au cœur des quatre dimensions de résilience reprises ci-dessous, se retrouvent

⁶ OCHA 2022, Humanitarian Needs Overview. En ligne: <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/document/burkina-faso-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-hno-2022>)

également les questions de l'accès aux ressources naturelles, de la cohabitation entre communautés déplacées et hôtes, et l'approche transformatrice de genre.

Domaine de changement 1 : Autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes

L'ambition sera ici d'accompagner l'autonomisation socio-économique des populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, y compris au sein des populations déplacées, tout en se plaçant dans la continuité et la consolidation du pilier « entrepreneuriat » du portefeuille actuel, en complémentarité avec le portefeuille « climat » et le projet de résilience socio-économique développé sur l'axe « Ouagadougou-Kaya-Dori » (OKD) financé par l'Union Européenne. La résilience socio-économique, la sécurité alimentaire et la contribution à une économie locale verte et durable seront des éléments centraux de la stratégie. Pour ce faire, les trajectoires de changement suivantes seront poursuivies :

- (1) Construction de chaînes de valeur inclusives et résilientes permettant un accès aux facteurs de production et aux marchés porteurs, notamment pour les jeunes et les femmes
- (2) Promotion d'une agriculture familiale durable pour plus de sécurité alimentaire
- (3) Mise en place de dispositifs techniques, professionnels et entrepreneuriaux favorisant le développement d'initiatives économiques des jeunes et des femmes, y compris des populations déplacées
- (4) Diversification et amélioration de l'offre de services financiers et non financiers pour la création et le développement des entreprises et exploitations familiales agricoles
- (5) Un climat des affaires favorable permettant la création d'emplois décents et d'entreprises.

Domaine de changement 2 : Accès équitable aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement)

Dans le contexte actuel d'instabilité, la pression sur les services sociaux de base que sont la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, continue de s'exacerber et les besoins sont en constante évolution. Face à cette situation, le domaine de changement 2 visera à renforcer l'accès équitable aux services sociaux de base pour l'ensemble des populations des zones ciblées par le programme, en particulier les enfants, les jeunes et les femmes et les groupes vulnérables, y compris les PDI, dans l'optique d'augmenter la cohésion sociale et la résilience. Pour ce faire, il s'agira d'intervenir simultanément sur trois trajectoires de changement interdépendantes :

- (1) Adéquation de l'offre à la demande de services sociaux de base - au travers de l'augmentation du volume de l'offre de services de qualité, la stimulation de la demande de services ainsi qu'un travail sur les barrières à l'accès aux services
- (2) Renforcement de la qualité et de la flexibilité de ces services - en travaillant sur l'environnement, le renforcement du capital humain, des équipements et fournitures, ainsi que des capacités de monitoring des services et de planification des besoins
- (3) Gestion durable et inclusive des services offerts et des ressources – en lien avec des préoccupations environnementales et la mise en place de mécanismes de gouvernance locale, de dialogue et de redevabilité

Domaine de changement 3 : Prévention et gestion des conflits

Dans le contexte d'exacerbation des conflits et de mise à mal de la cohésion sociale que connaissent aujourd'hui les territoires d'intervention, la résilience des communautés et des acteurs des territoires passera aussi par « des espaces de prévention des conflits inclusifs qui promeuvent la cohabitation et des mécanismes de gestion des conflits visant la diminution des inégalités ». Plusieurs trajectoires de changement doivent permettre d'y concourir :

- (1) Des sources et causes de conflits mieux renseignées, comprises et suivies par les acteurs du territoire
- (2) Des espaces de dialogue et mécanismes de prévention et de médiation inclusifs et qui promeuvent la cohabitation (double perspective : cohésion sociale horizontale à travers le renforcement d'espaces et mécanismes communautaires ; cohésion verticale correspondant aux rapports entre citoyens et Etat)
- (3) Des mécanismes de gestion des conflits qui permettent une gestion équitable et durable des ressources et contribuent à diminuer les inégalités – avec notamment un accent mis sur la chaîne pénale et le renforcement de l'accès à la justice, le rapprochement de la justice formelle et informelle, et l'approche intégrée de prise en charge des victimes de VBG.

Domaine de changement 4 : Planification et gestion urbaine et territoriale intégrée et inclusive

L'aménagement du territoire et le développement territorial sont au cœur de l'approche territoriale intégrée pour renforcer la résilience des communautés, y compris les personnes déplacées internes, et des territoires. Le changement nécessaire sur ce plan est une planification et une gestion territoriale (et en particulier des pôles urbains) participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire. Pour y contribuer le programme appuiera 4 trajectoires de changement prioritaires :

- (1) Un renforcement des capacités des services techniques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire- notamment en lien avec les processus de planification et des projets de territoire
- (2) Un monitoring des fragilités et vulnérabilités des communautés, y compris les personnes déplacées, et des territoires qui informe la réponse d'urgence à la crise et la planification de plus long terme
- (3) Une planification et une gestion des territoires plus participative et inclusive à travers une participation et un engagement citoyen renforcés
- (4) Une gouvernance des ressources naturelles (et en particulier du foncier) améliorée en synergie avec les domaines de changement 1 et 3.

1.4. Principes et orientations stratégiques

1.4.1. Alignement sur les priorités nationales

La stratégie est alignée sur la Politique nationale de développement (PND) du Burkina Faso et de son Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II). Sous la première Transition, le Gouvernement a adopté en juillet 2022 le Plan d'action de la Transition (PAT). Celui-ci fut modifié en novembre 2022 sous la seconde Transition et ajusté en Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) en janvier 2023. Il est structuré autour de quatre piliers fondamentaux, sous lesquels se retrouvent les axes et objectifs stratégiques du PNDES-II : (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; (ii) répondre à la crise humanitaire ; (iii) refonder l'Etat et améliorer la gouvernance ; (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

A l'analyse, les domaines de changement identifiés s'insèrent dans les priorités stratégiques de développement du Burkina Faso. Le schéma ci-dessous met en phase les objectifs et les axes prioritaires du référentiel national de développement et ceux poursuivis dans ce programme de coopération.

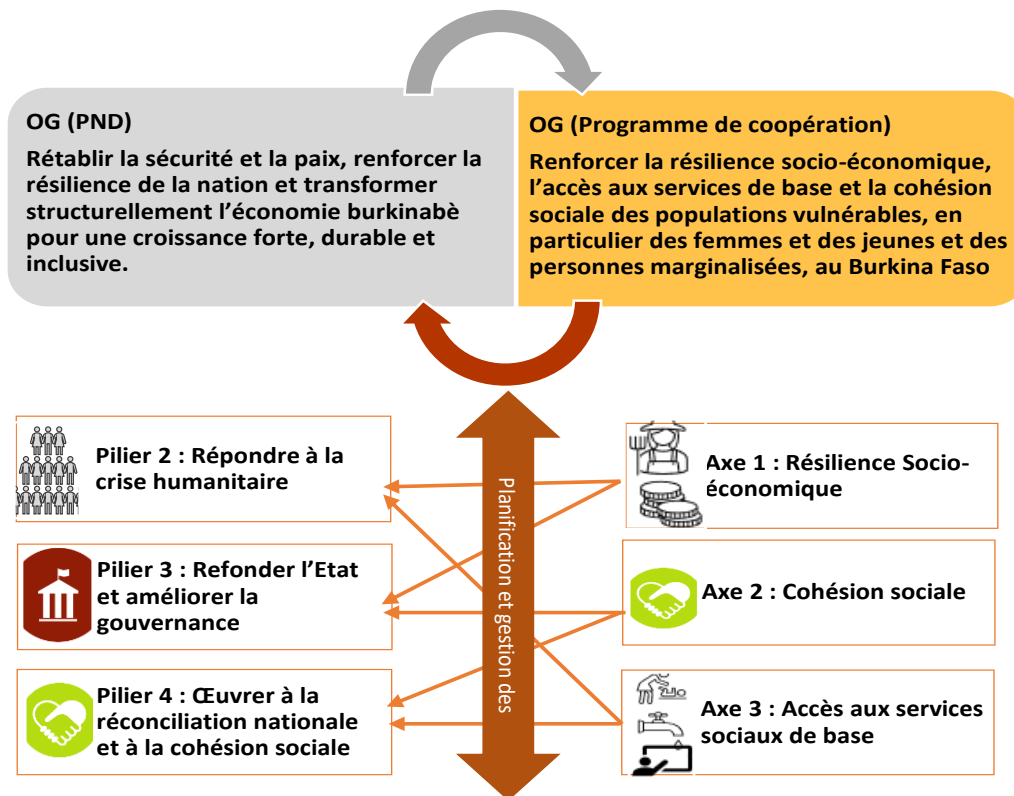


Figure 1 : schéma des liens entre le programme et les priorités nationales

1.4.2. Consolidation des acquis

La stratégie s'appuie sur les nombreux acquis du portefeuille bilatéral 2019-2023 et des projets sur financement tiers, dont la mise à l'échelle est visée. Il s'agit notamment des acquis de l'intervention Entreprenariat (tels que le développement de chaînes de valeur en combinaison avec l'entreprenariat des femmes et des jeunes, l'accompagnement de l'économie verte, l'offre de services financiers, ou encore la dynamisation du tissu entrepreneurial autour de secteurs porteurs), de l'intervention SDSR (renforcement du système de santé, y compris la santé scolaire, la cyber santé et la digitalisation des données, la prise en charge multisectorielle et intégrée des victimes de VBG), des bénéfices de la digitalisation mise en place dans plusieurs secteurs, du renforcement des liens entre des acteurs institutionnels, traditionnels et de la société civile burkinabè, en capitalisant sur les approches de double ancrage et de participation citoyenne.

1.4.3. Approche basée sur les droits humains

Cette approche vise à renforcer d'une part les détenteurs de droits afin qu'ils s'autonomisent et participent à leur propre processus de développement, et d'autre part la capacité des porteurs d'obligations à respecter, protéger et réaliser ces droits. Cette méthode de travail repose sur l'inclusion et la participation effective des détenteurs de droits (directement et/ou via la société civile qui les représente), la non-discrimination (en particulier par l'attention portée aux groupes marginalisés et discriminés à qui l'action doit bénéficier), l'autonomisation et le renforcement des capacités des détenteurs de droits et d'obligations, la transparence et la redevabilité. Dans le cadre de ce nouveau programme, la réalisation des droits à la santé (dont les droits sexuels et

reproductifs), à l'éducation de base, à l'alimentation et l'eau, au travail, ainsi que l'égalité de genre seront plus spécifiquement visés. Enabel ambitionne également de soutenir un développement inclusif ne laissant personne de côté (« leave no one behind ») et prenant en compte les dynamiques de pouvoir existantes afin d'éviter de renforcer des discriminations existantes. Une attention particulière est ainsi accordée à la participation et la prise en compte des besoins des groupes vulnérables, y compris des personnes déplacées et des communautés hôtes.

1.4.4. Approche transformatrice de genre et marqueurs genre OCDE

Cette approche implique une intégration systématique du genre de façon transversale dans toutes les interventions du programme de coopération, mais aussi des actions spécifiques pour renforcer l'autonomisation des femmes en agissant sur les causes structurelles des inégalités de genre dans l'ensemble des écosystèmes appuyés. Elle sera rendue effective par l'inclusion de résultats spécifiques au genre au niveau du programme, auxquels devront correspondre un ensemble d'indicateurs. Sera également prévue, pour les indicateurs concernant des facteurs humains, la désagrégation par sexe de l'ensemble des indicateurs repris dans chaque domaine de changement. L'analyse genre réalisée notamment dans les territoires ciblés a mis en exergue les conditions et positions des femmes dans le contexte burkinabè, les structures de pouvoir entre hommes et femmes, les racines des inégalités et de la discrimination, ainsi que les besoins spécifiques des femmes et des filles.

1.4.5. Approche territoriale intégrée

L'approche territoriale intégrée est une approche bottom-up qui vise à valoriser le potentiel de développement des territoires⁷ (ressources, espace physique, dynamiques endogènes, interactions sociales ...) en renforçant les acteurs qui ont pour rôle de promouvoir et mettre en œuvre ce développement, et en stimulant leurs collaborations. Dans le cadre du présent programme, l'objectif de cette approche territoriale sera de renforcer la résilience des populations à travers : (i) une meilleure connaissance des stress et potentialités du territoire en matière de résilience en prenant en compte le territoire dans toutes ses dimensions - économiques, sociales, migratoires et environnementales - à travers une démarche intégrée, (ii) le renforcement des forces locales, des structures et des acteurs existants, (iii) la stimulation d'alliances, de collaborations entre acteurs du territoire, notamment autour de projets simples pour favoriser le développement socio-économique, l'accès à des services de qualité pour tou.te.s, et à la cohésion sociale sur le territoire.

1.4.6. Nexus humanitaire-développement-paix

L'approche nexus vise la cohérence entre les efforts des acteurs de l'humanitaire autour des questions de déplacement des populations, du développement et de la consolidation de la paix, afin d'améliorer l'accès des populations aux droits fondamentaux et aux services sociaux de base, de renforcer leur résilience, et de contribuer à la prévention et résolution des conflits, notamment dans les situations de déplacement prolongé. Enabel adopte une approche territoriale intégrée afin d'opérationnaliser le nexus, impliquant tous les acteurs de la gouvernance au niveau des territoires fragiles et renforçant la concertation, coordination et coopération entre eux. L'approche nexus implique notamment une analyse commune des situations de fragilité et vulnérabilité, l'identification des synergies et des complémentarités entre acteurs pour répondre aux besoins de court et plus long terme des communautés, y compris des PDI, en responsabilisant autant que

⁷ Le territoire est compris comme un espace géographique (naturel et aménagé, bâti) mais c'est aussi le lieu d'interactions entre les acteurs qui y vivent et y tissent des relations et c'est, enfin, un lieu porteur de représentations sociales. Ceci a différentes implications : (i) un territoire doit être abordé d'emblée dans sa multi dimensionnalité et (ii) la délimitation du territoire est fortement dépendante des systèmes identifiés sur le lieu et à définir en concertation avec les acteurs locaux. De nombreux acteurs se retrouvent à l'intersection de ces territoires et de nombreuses dimensions (ou fonctions) de ces territoires sont interreliées. C'est ce que le diagnostic territorial à conduire dans les territoires et avec leurs acteurs devra permettre d'identifier.

possible les acteurs dans l'analyse, la planification et la réponse. Cette approche permettra une application des principes du *Do No Harm* ainsi que la mise en œuvre de l'approche sensible aux conflits qui guidera la programmation.

1.4.7. Thèmes prioritaires et transversaux

Au-delà de l'approche transformatrice genre, déjà abordée, le programme de coopération s'assurera de l'intégration des thèmes suivants :

Travail décent

L'importance du travail décent dans la réalisation du développement durable est soulignée par l'ODD 8⁸. Les quatre piliers indissociables du Travail Décent⁹ définis par l'OIT sont : (i) la création d'emplois et de moyens de subsistance durables ; (ii) l'amélioration des conditions de travail ; (iii) la protection sociale et (iv) le dialogue social. La promotion active et le respect de ces principes seront un critère de sélection pour les entreprises soutenues par le programme, ainsi que plus généralement pour chaque acteur (communes, associations...) appuyé. Le travail décent se concrétisera également par la création d'emplois dits verts¹⁰. Compte tenu du contexte dans lequel le programme opère, une approche progressive sera adoptée, en utilisant des nuances de vert, reconnaissant chaque étape franchie par une entreprise vers des processus de production plus écologiques.

Innovation

Enabel et ses partenaires souhaitent que ce nouveau programme de coopération consacre une place de choix à l'innovation et considèrent que soutenir la résilience des communautés et des territoires passe par des processus de transformation et d'innovation. Des approches innovantes sont à explorer notamment pour favoriser l'inclusion des PDI, des jeunes et des femmes dans la communauté, renforcer des mécanismes de concertation et de redevabilité entre les acteurs du territoire (gouvernance locale), ou encore favoriser l'accès à la formation et l'information en lien avec la digitalisation. Le portefeuille actuel a également développé une série d'initiatives innovantes pour lesquelles une mise à l'échelle pourrait être envisagée¹¹. Au cours du processus de mise en œuvre, un 'portefeuille d'innovation' ambitieux sera co-créé avec les partenaires, comprenant des ressources financières et humaines dédiées et une répartition entre le soutien à l'innovation en phase initiale (spécification du problème, idéation, R&D), le pilotage et l'itération (proof of concept) et le passage à l'échelle.

Digitalisation

Le numérique sera inséré d'une manière transversale et intégrée au sein des domaines de changements en capitalisant sur les leçons apprises et meilleures pratiques des interventions passées comme Paas Panga (e.g. plateforme de gestion des conflits communautaires, bibliothèques numériques, formation en ligne, digitalisation des systèmes de santé), Digital for Girls and Women (e.g. droits du numérique, e-commerce) et les projets partenaires de Wehubit RESOLAB (Terre des

⁸ qui vise à "promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent". La promotion du travail décent

⁹ « le travail décent résume les aspirations des personnes dans leur vie professionnelle. Elle implique des possibilités d'emploi productif et générant un revenu équitable, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté pour les personnes d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour toutes les femmes et tous les hommes ».

¹⁰ Pour l'OIT, les emplois verts sont des emplois soutenus par des activités économiques plus durables sur le plan environnemental que l'alternative conventionnelle et qui offrent des conditions de travail conformes aux normes acceptées de travail décent.

¹¹ notamment au travers de l'intervention Paas Panga, mais aussi par le biais du programme Wehubit qui a soutenu deux projets au Burkina Faso (SANCOTIC : e-santé et RESOLAB : compétences numériques).

Hommes) et SANCOTIC (GRET), mais aussi sur de nouveaux outils et approches tels que l'analyse et la gestion de données en temps réel (i.e. menace sécuritaire, anticipation services de base), l'inclusion financière du secteur formel et informel à travers des groupes whatsapp (e.g. tontines, SYCOTAX), l'accès aux informations de marchés, la digitalisation des données VBG et des services de santé reproductive des adolescents et jeunes, ou encore le développement de business innovants circulaires au travers des fablabs.

Environnement et climat

Dans le cadre de ce programme, la question environnementale et climatique sera prise en compte de façon spécifique dans chacun des domaines de changement. A titre d'illustration, on peut citer la promotion de modes de production plus respectueux de l'environnement (agroécologie) permettant aux agriculteurs de faire face aux défis climatiques, le soutien aux secteurs de l'éco-construction et de la valorisation des déchets en lien avec l'économie verte, qui pourront offrir des opportunités d'insertion aux jeunes et aux femmes, ou encore l'introduction de l'éducation environnementale dans les programmes éducatifs des écoles et lycées. Plus largement, la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans la gouvernance locale passera par leur intégration dans la planification locale. Enabel au Burkina veillera également à contribuer aux objectifs globaux de réduction d'émissions de carbone via une attention accrue aux achats, aux transports et à la consommation d'énergie.

1.5. Objectif général, objectif spécifique et indicateurs d'impact

L'objectif général de ce programme de coopération est formulé comme suit : « Renforcer la résilience socio-économique, l'accès aux services de base et la cohésion sociale des populations vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes et des personnes marginalisées, au Burkina Faso ».

L'objectif spécifique (ou outcome) est issu de la théorie du changement formulée dans une logique inclusive et participative lors des ateliers de co-création : « Les acteurs des territoires et les communautés font face aux chocs, s'adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé ». ¹²

Des indicateurs d'impact alignés sur la PNDES II et sur les ODD ont été pré-identifiés à ce stade et permettront de mesurer l'atteinte de l'objectif général auquel Enabel et ses partenaires contribueront. Il est à noter que ces indicateurs devront au minimum être désagrégés par sexe et par zone géographique. Ces indicateurs seront confirmés et complétés dans le chapitre 2 'portefeuille'.

Indicateurs d'impact proposés	Ligne de base	Cible	Sources
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	National 16% Désagrégation par région : Centre-Est : 30.15% Centre-Nord : 9.34% Est : 31.15% Plateau central : 7.8%	A déterminer au démarrage	Cadre harmonisé/Cluster Sécurité alimentaire, nov 2022 ¹³ (Année 2022)

¹² L'objectif spécifique ici formulé adopte une approche globale de la résilience en soulignant les trois types de capacités que cette notion implique (OCDE-2014), à savoir la capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation des États et des communautés face aux chocs. Les territoires et les communautés sont placés au centre de la formulation afin de faire ressortir d'une part l'engagement des communautés comme acteurs de leur propre développement en lien avec l'approche basée sur les droits humains, et de souligner d'autre part l'importance de l'ancrage territorial de ce changement.

¹³ bf-ch_fiche_de_communication_nov_2022_vf.pdf (fscluster.org)

Indicateurs d'impact proposés	Ligne de base	Cible	Sources
Incidence de la pauvreté (dans les régions d'intervention)	National : 41,4% Centre-Est : 53,3% Centre-Nord : 60,8% Plateau-Central : 34,2% Est : 45,1%	A déterminer au démarrage	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018)
Le niveau de satisfaction de la population de la cohésion sociale	A déterminer au démarrage	A déterminer au démarrage	Indicateur de la Stratégie nationale de cohésion sociale

1.6. Acteurs clés et partenaires potentiels

Les acteurs clés ont été tenus informés du processus en cours au travers des séances d'information et de restitution organisées à Ouagadougou, et certains d'entre eux ont participé aux ateliers de co-création de novembre 2022.

1.6.1. Acteurs burkinabè

En tant qu'agence de coopération bilatérale, Enabel travaillera de façon privilégiée avec les autorités, en particulier au niveau local dans la perspective de l'approche territoriale intégrée :

- **Les ministères centraux et leurs services techniques déconcentrés**, dont les prérogatives couvrent les domaines suivants : administration territoriale, décentralisation et sécurité ; santé et hygiène publique ; éducation nationale ; agriculture, ressources animales et halieutiques ; économie et finances ; genre, solidarité nationale et famille ; réconciliation nationale et genre ; développement industriel, artisanat, développement des petites et moyennes entreprises ; environnement ; secours d'urgence et réhabilitation ; énergie, eau et assainissement ; urbanisme et affaires foncières ; jeunesse et emploi ; justice et droits humains ; transition digitale ; enseignement supérieur, recherche et innovation.
- **Les acteurs publics territoriaux** tels que le gouvernorat, les conseils de collectivités territoriales, les conseils villageois, les chambres consulaires régionales, les chambres régionales d'agriculture.

Les **autorités traditionnelles**, tels que les chefs coutumiers et les leaders religieux, qui sont des acteurs particulièrement influents dans la société et jouent un rôle crucial notamment dans la prévention et la gestion des conflits, dans la stimulation de l'évolution des normes sociales et culturelles.

Les **acteurs de la société civile burkinabè** présents au niveau national et local (y compris dans les zones parfois difficiles d'accès) dans les domaines ciblés et qui portent la voix des communautés dont les groupes plus vulnérables tout en participant à la redevabilité des acteurs publics. La liste exhaustive sera reprise en annexe. Les médias tant traditionnels (radios, presse écrite) que sociaux seront également mis à contribution.

Les **acteurs du secteur privé** incluent notamment l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social, les organisations professionnelles (Chambre des métiers de l'Artisanat du Burkina Faso, Fédération des Industries Agro-Alimentaire du Burkina, ...), les opérateurs économiques au sein des chaînes de valeurs, ou encore les institutions financières.

Dans un contexte de fragilité exacerbée, des alliances sont également à développer avec d'autres acteurs des territoires (relais communautaires) et partenaires pour le monitoring de la situation des territoires et afin de contribuer à orienter les stratégies d'adaptation nécessaires.

1.6.2. Acteurs internationaux

Team Belgium

Une attention particulière est portée à la dynamique Team Belgium notamment en lien avec la forte présence des acteurs de la coopération non-gouvernementale belge (ACNG) au Burkina Faso. Le cadre stratégique commun (CSC) compte ainsi 22 membres et 10 observateurs et force est de constater que les priorités stratégiques de la Belgique pour son nouveau programme de coopération gouvernementale sont parfaitement alignées sur les cibles thématiques des ACNGs belges au Burkina Faso. Plusieurs collaborations entre Enabel et des ACNGs sont actuellement en cours (SOS Faim, Rikolto, Trias, Africalia, VSF) et se concrétisent sous forme de subsides. L'esprit Team Belgium se matérialise également par la coopération entre les acteurs belges de la diplomatie, de la défense et de la coopération au développement. Au niveau des acteurs publics belges, trois accords de coopération spécifiques sont en cours avec des universités belges¹⁴. Il existe aussi des alliances avec des acteurs institutionnels belges dans les domaines de la police (Police fédérale belge) et la justice (discussion en cours avec l'Institut de formation judiciaire de la Belgique). Au niveau du secteur privé, Enabel collabore notamment avec TRACTEBEL/ANTEA sur l'accès à l'eau potable.

Team Europe

Les grandes orientations du nouveau programme convergent avec les deux TEI identifiées à l'heure actuelle : TEI n°1 « Inclusion pour la stabilité »¹⁵ ; TEI n°2 « Green Deal pour les jeunes »¹⁶. Au niveau régional, une complémentarité sera également développée avec les TEI régionales 'corridors stratégiques', en contribuant notamment à la création du corridor Abidjan-Ouagadougou, mais aussi aux TEIs régionales 'migration' sur l'accès aux services de base des populations déplacées et les causes profondes de la migration, ainsi que la TEI 'SRHR' qui vise à améliorer la SDSR, prioritairement chez les adolescentes et jeunes femmes d'Afrique subsaharienne. Dans la recherche de synergies et de complémentarités, certains PTF (DUE, Pays-Bas, LuxDev, Suède, Suisse, GIZ) et leurs partenaires de mise en œuvre ont été identifiés, y compris les partenaires du programme Wehubit. De nouvelles alliances seront à explorer particulièrement dans les secteurs 'nouveaux' ou plus récents d'intervention (les acteurs de la justice formelle et informelle, les cadres de concertation de la gouvernance locale, les acteurs de l'éducation de base, etc.).

Acteurs humanitaires et de la paix

Ce programme se situant au cœur du nexus humanitaire-développement-paix, de nouveaux partenariats et complémentarités seront explorés en continu notamment avec les acteurs de l'humanitaire, tant onusiens que non-gouvernementaux. Il s'agit d'assurer ainsi une réponse structurelle, cohérente et durable aux défis auxquels sont confrontés les acteurs locaux dans une situation de crise humanitaire prolongée, ainsi que les communautés et les personnes déplacées.

1.7. Ciblage géographique

Trois zones d'intervention ont été définies et seront précisées dans le chapitre 'portefeuille': i) Les **communes accessibles de la région du Centre-Est** (au total 30 communes sur 3 provinces) ; ii) La **commune urbaine de Fada N'Gourma** (zone d'intervention de l'actuel projet

¹⁴ Université de Gand, Université Catholique de Louvain, Université de Liège

¹⁵ TEI n°1 – INCLUSION POUR LA STABILITÉ. Renforcer la prévention et la gestion des conflits locaux, ainsi que la résilience des populations : Réduire les inégalités à travers une approche territoriale intégrée qui suppose sur un rôle renforcé des autorités locales. Améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base, ainsi que la prévention et la gestion des conflits locaux.

¹⁶ TEI n°2 – GREEN DEAL POUR LES JEUNES. Favoriser la croissance et l'emploi des jeunes à travers le développement des circuits économiques régionaux autour des villes secondaires : Renforcer la capacité de production et de transformation agroalimentaire du pays par l'émergence d'entreprises du secteur privé modernes et professionnelles issues du tissu informel stimulant une économie verte, une restauration et une gestion durable des forêts et aires protégées, tout renforçant les circuits d'approvisionnement entre le monde rural et les consommateurs des pôles urbains

PADAEPA, province du Gourma, région de l'Est) ; iii) Les **communes ciblées par le portefeuille « Climat Sahel »** : 5 communes du Centre-Nord, 4 communes du Plateau Central, plus les 5 autres communes du Plateau Central, sur l'axe économique Koupéla-Ouagadougou.

Un ciblage plus précis sera effectué en tenant compte notamment des critères suivants :

- L'importance des villes secondaires et de leur périphérie qui représentent des pôles d'attractivité économique et de stabilité face à l'insécurité grandissante
- La situation sécuritaire et l'accessibilité des zones
- La présence des autorités et des services de l'Etat – la présence de l'Etat étant établie comme une ligne rouge conditionnant la poursuite de la collaboration dans lesdites zones
- La situation de vulnérabilités des populations et leurs besoins
- La présence d'autres PTF dans les mêmes zones et les mêmes secteurs dans la perspective d'éviter toute duplication et de s'inscrire dans une logique de complémentarité, en particulier dans le cadre des Team Europe Initiatives.

Cette approche de ciblage géographique et thématique se construira également en complémentarité et consolidation des acquis dans les zones d'intervention du portefeuille bilatéral 2019-2023 et celles du portefeuille "climat Sahel".

1.8. Groupes cibles

Le nouveau programme de coopération visera en priorité les populations vulnérables, marginalisées, les femmes et les jeunes dans les zones d'intervention ciblées.

Les enfants et les jeunes

A l'heure actuelle, 59% de la population burkinabè a moins de 20 ans. La stratégie vise les jeunes au sens large : d'une part, les jeunes adultes entre 18 et 35 ans particulièrement touchés par le manque d'opportunités économiques et d'accès aux ressources, cible privilégiée de recrutement par les groupes terroristes, et donc particulièrement concernés par les questions d'emploi, de formation professionnelle et d'entrepreneuriat ; d'autre part, les enfants et adolescents (de 6 à 16 ans environ) concernés par l'accès équitable aux services sociaux de base dont l'éducation, la santé sexuelle et reproductive, l'eau et l'assainissement.

Les femmes

Les femmes constituent près de 52% de la population burkinabè et sont très actives dans l'artisanat, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Elles évoluent en majorité dans l'économie informelle notamment en raison d'un manque de formation et de leur accès très limité au système bancaire surtout classique. Elles font face à de nombreux défis et barrières qui impactent négativement leurs droits et leur autonomisation, tels que les mariages précoces ou forcés et autres violences basées sur le genre dont les mutilations génitales féminines, le manque d'accès aux ressources productives et naturelles, à l'éducation et à la formation, ou encore leur faible autonomisation sociale.

Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil

1.7 million de personnes ont dû se déplacer pour des raisons principalement liées à l'insécurité, selon les données du CONASUR d'octobre 2022. Seulement 15% des ménages déplacés auraient déjà effectué un déplacement avant leur arrivée dans leur localité d'accueil actuelle, montrant que les déplacements multiples sont minoritaires¹⁷. Cependant, il y a un manque de données fiables sur

¹⁷ OCHA, "Humanitarian Needs Overview 2022", 2022. En ligne : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/document/burkina-faso-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-hno-2022>

ces dynamiques, nécessitant un monitoring approfondi. De plus, les déplacements internes contribuent à l'accélération de l'exode rural et de la croissance urbaine, occasionnant des tensions autour des ressources (accès à la terre, à l'eau) et des services, d'où l'importance d'assurer une gouvernance locale et des services de base inclusifs et résilients. Il est aussi à noter que les communautés d'accueil estiment être exclues des aides humanitaires apportées aux PDI alors qu'elles leur ont porté secours avec des ressources jugées insuffisantes¹⁸. Afin d'éviter la fragilisation de la cohésion sociale, il est donc nécessaire d'agir sur la prévention et la gestion des conflits.

Les autres groupes vulnérables

Les groupes vulnérables spécifiquement visés par le programme n'ont pas été identifiés à ce stade. Au préalable, il est nécessaire de mieux comprendre les dynamiques présentes sur les territoires ciblés, notamment au travers des diagnostics de territoire. L'approche d'Enabel concernant ces groupes vulnérables est guidée par le principe « ne pas nuire » qui implique de s'assurer que le programme n'aura pas de répercussions négatives involontaires sur certains groupes déjà discriminés.

1.9. Hypothèses majeures

Les hypothèses reprises ci-dessous sont issues du travail collectif ayant abouti à l'élaboration de la théorie du changement sous-tendant ce nouveau programme.

Domaine de changement 1 : Autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes

1. Des acteurs techniquement compétents coopèrent dans des chaînes de valeurs inclusives, accèdent aux facteurs de production et aux informations, augmentent leurs revenus et répondent en quantités et qualité aux exigences des marchés.
2. Des outils de digitalisation adaptés aux contraintes et besoins des utilisateurs potentiels facilitent un accès efficient aux services, aux informations sur les marchés et à la formation professionnelle.
3. La transition écologique et les chaînes de valeur de l'économie verte offrent des opportunités aux jeunes et aux femmes pour s'épanouir et faire face aux chocs économiques et environnementaux, tout en préservant les ressources naturelles.
4. Une formation professionnelle adaptée à la réalité du marché du travail facilite l'auto-emploi et l'insertion professionnelle.

Domaine de changement 2 : Accès équitable aux services sociaux de base

1. L'accès équitable aux services sociaux de base est favorisé par une mise en adéquation de l'offre de services à la demande en modifiant cette dernière de manière flexible en fonction de l'évolution du contexte et des besoins spécifiques des femmes, des enfants, des jeunes et des groupes plus vulnérables (y compris les PDI).
2. Le partage d'informations et la sensibilisation aux droits incitent les communautés, en particulier les PDI, les enfants, les jeunes et les femmes, à recourir et utiliser des services sociaux de base.
3. La qualité des services sociaux de base est assurée via la création d'un environnement inclusif, sûr et protecteur, stimulant, durable, responsable et redevable, ainsi que le renforcement des capacités et la promotion de la répartition équitable des ressources humaines et matérielles. Les solutions numériques - si elles sont appliquées correctement - peuvent contribuer à améliorer l'accès à ces services et leur qualité.

¹⁸ Search for Common Ground. CONFLICT SCAN « Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la Province du Bam », juillet 2022

4. Le maintien de la qualité des services est favorisé par un engagement des utilisateurs en faveur d'une gestion durable et inclusive des ressources et services offerts.

Domaine de changement 3 : Prévention et gestion des conflits

1. Les espaces de dialogue et les approches visant l'inclusion de tous les groupes sociaux (femmes, PDI, jeunes) sont des facteurs de prévention et d'inhibition des conflits et de stimulation de la cohésion sociale.
2. La confiance entre les populations et les institutions est un facteur important de prévention et de gestion des conflits (fonciers, gestion des ressources naturelles, accès aux services sociaux...).
3. Une approche de sensibilisation aux conflits ciblée par groupes sociaux qui se fonde sur les enjeux spécifiques lié à chaque groupe permet d'améliorer la prévention des conflits.
4. Le renforcement des passerelles entre justice formelle et justice informelle communautaire engendre l'amélioration de l'accès à une justice plus à même de répondre aux besoins des populations.

Domaine de changement 4 : planification et gestion des territoires

1. La collecte par les acteurs locaux de données fiables et dynamiques sur les fragilités et vulnérabilités dans les territoires favorise une planification locale plus pertinente.
2. La mise en œuvre de projets concrets autour des enjeux du territoire (qualité, accès aux services, gestion des conflits, gestion des ressources naturelles, etc.) permet de stimuler durablement la collaboration entre acteurs sur le territoire.
3. Des organisations de la société civile structurées et formées renforcent la participation effective des groupes vulnérables dans les processus de décision des affaires locales.

1.10. Risques majeurs

Au niveau national, le Burkina Faso connaît une aggravation de sa fragilité : les facteurs de déstabilisation augmentent en même temps que ses capacités de résilience se réduisent. Les risques majeurs identifiés à ce stade du processus, notamment, lors de l'analyse FRAME¹⁹ de juin 2022, sont principalement liés à l'état de fragilité du Burkina Faso.

L'analyse FRAME a identifié une série de risques et mesures de mitigation comme suit :

Risque		Mitigation
Instabilité politique		Acceptation
Militarisation du pouvoir et de l'administration		Réduction : Focalisation sur les populations. Favoriser une approche bottom-up.
Terrorisme – augmentation des incidents sécuritaires	Sécurisation des personnels d'Enabel	Réduction : Suivi attentif de la situation sécuritaire en temps réel avec prise de décision rapide en collaboration avec le Poste Réduction : Management de la communication Réduction : application de la Politique Générale de Sécurité d'Enabel Transfert : Recours à des partenaires de mise en œuvre (PMO) de préférence locaux (présente par ailleurs une valeur ajoutée)

¹⁹ Celle-ci met en évidence les principaux risques graves qui pourraient avoir un impact sur le futur programme de coopération par dimension de fragilité spécifique et comment il sera possible de travailler sur celles-ci.

	Inaccessibilité des zones d'intervention	Transfert : PMO Réduction : Diversification des zones d'intervention offrant une option de repli
Absence de l'Etat		Evitement : Retrait d'Enabel dans cette zone. ²⁰
Soutiens qui nourrissent les conflits		Réduction : Approche sensible au conflit + monitoring Recours à du personnel national Transfert : Localisation

²⁰ La note de mai 2023 de la DGD évoque par ailleurs également cette possibilité dans les modalités

2. Portefeuille

Dans la suite de la dynamique d'inclusivité et de participation initiée lors de l'élaboration de la stratégie, une nouvelle série d'ateliers a rassemblé en mars 2023 l'ensemble des parties prenantes (société civile, ONGI, autorités aux niveaux central et local...) afin d'identifier les enjeux, besoins, et pistes de solutions. La matière issue de ces ateliers a nourri la rédaction de ce chapitre 'portefeuille'.

Comme développé dans le chapitre 'Stratégie', le programme de coopération 2023-2027 se fonde sur l'**approche territoriale intégrée**. Cette logique se reflète directement dans la structure donnée au programme qui comprend, pour sa mise en œuvre, **deux interventions territoriales et multisectorielles** : une première intervention regroupant des communes de la région du Centre-Est ainsi que la ville de Fada N'Gourma et intitulée « **Appui à la résilience dans le Centre-Est et à Fada N'Gourma** » ; une deuxième intervention regroupant un nombre de communes des régions du Centre Nord et Plateau Central et intitulée « **Appui à la résilience au Centre-Nord et Plateau Central** ». La première s'inscrit principalement dans une perspective de consolidation des acquis du portefeuille 2019-2023, alors que la seconde intervient dans une zone relativement nouvelle pour Enabel (partiellement couverte par le récent portefeuille climat et le programme d'appui à la résilience dans la région du Centre Nord/UE), marquée à l'heure actuelle par une grande vulnérabilité. Ce découpage territorial a été guidé par des raisons de cohérence de mise en œuvre et d'approche de proximité au sein des territoires, mais il ne devra pas empêcher les synergies d'actions entre communes contiguës (par ex. Plateau Central et Centre Est) partageant des enjeux communs.

Les deux interventions suivent la même structure intégrée avec **5 outcomes intermédiaires** thématiques pour l'intervention 1 et **4 outcomes intermédiaires** pour l'intervention 2. Ces outcomes intermédiaires s'articulent les uns aux autres. Les liens, intersections et synergies entre ces résultats sont clés pour répondre à la fragilité multiforme prévalant sur les deux territoires d'intervention. La gouvernance territoriale se situe au cœur du programme à l'intersection des différents outcomes intermédiaires envisagés qui l'intégreront pleinement. Le genre sera également un fil rouge du programme au travers d'une double approche en étant intégré au sein de chaque outcome tout en développant en parallèle des actions plus structurelles et systémiques.

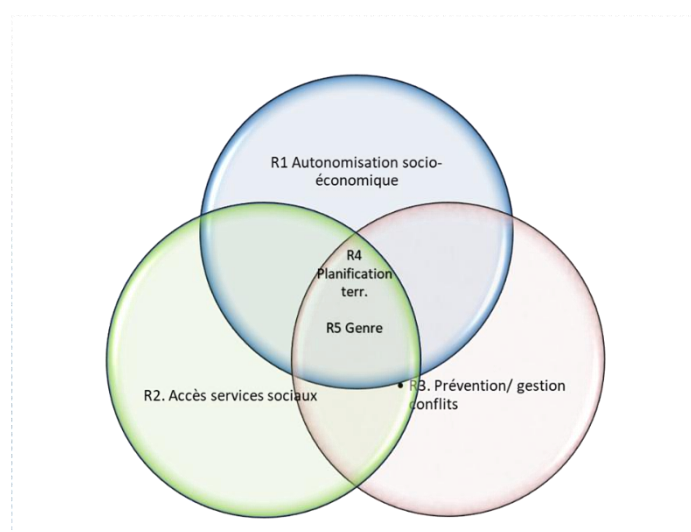


Figure 2 : Structure du programme et synergies

Afin d'éviter les répétitions dans le document, une série de considérations communes aux deux interventions est reprise ci-dessous.

Introduction à l'outcome intermédiaire 1 : Les communautés – en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - saisissent les opportunités socio-économiques porteuses grâce à une intégration renforcée dans les chaînes de valeur agricole et de l'économie verte

Dans le contexte actuel de fragilité, la stratégie envisagée prévoit de bâtir sur le **rôle porteur des villes secondaires et de leur périphérie** pour construire la résilience des acteurs locaux. Elle renforce les liens entre les villes et les campagnes, notamment par le renforcement des systèmes alimentaires (agroécologie, couloirs de commercialisation et chaînes de valeur), l'écosystème d'entrepreneuriat et la formation professionnelle avec un focus sur les jeunes, les femmes, les personnes marginalisées et les personnes déplacées internes. La concentration de personnes et la demande en biens et services dans les centres urbains, renforcée par le contexte actuel d'instabilité, génère des risques mais offre également de nombreuses opportunités aux (micro)entrepreneurs.es., notamment ceux.elles actifs.ves dans les chaînes de valeur agricole, en lien avec les besoins alimentaires croissants. Ces villes offrent également des opportunités d'emploi attrayantes pour les jeunes, comme la construction, la restauration, le commerce, l'artisanat utilitaire, etc. Le renforcement de ces opportunités rendra les villes secondaires et leur hinterland plus robustes et capables d'absorber l'afflux massif de jeunes des zones rurales et de PDI en bénéficiant de l'approche multi-sectorielle prévue par le programme et en lien avec les activités prévues dans les OI2 (services sociaux de base), OI3 (cohésion sociale), OI4 (gouvernance) et OI5 (genre).

Une approche flexible permettra de s'adapter rapidement aux changements qui peuvent survenir sur le terrain en fonction de la situation sécuritaire et de travailler depuis les villes pour relier les zones rurales. La collaboration avec des acteurs locaux sera privilégiée en impliquant les communautés locales dans la prise de décision et en renforçant le rôle des autorités locales et de la société civile. Les structures locales telles que les coopératives, les institutions de microfinance, les associations d'épargne et de crédit villageoises joueront un rôle clé dans la réalisation des objectifs. Afin d'assurer le renforcement de capacités de ces organisations, les interventions placeront l'attention sur des solutions innovantes et adaptées à la situation sécuritaire (mobile money, formateurs endogènes et champs école paysan, formations digitales).

Ce résultat va se **concentrer sur l'axe Koupéla-Ouaga (territoire 1)** et les communes contiguës partageant des enjeux territoriaux communs (tel que les communes de Mogtédou et Zorgho). Des complémentarités seront recherchées avec le programme de résilience socio-économique (Axe Ouagadougou-Kaya-Dori) de l'Union Européenne et le portefeuille Climat implémentés par Enabel dans les régions du Centre Nord et du Plateau Central qui partagent des objectifs similaires. Enabel maintiendra également la flexibilité de mobiliser certains dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat en fonction des opportunités émergentes liées aux investissements de BIO et Kampani, deux **fonds d'investissement belges** actifs dans le pays.

Introduction à l'outcome intermédiaire 2 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants

Dans le contexte actuel d'instabilité, la pression sur les services sociaux de base continue de s'exacerber et les besoins sont en constante évolution. Face à cette situation, l'OI 2 des interventions visera à **renforcer l'accès équitable à des services sociaux de base de qualité pour l'ensemble des populations des zones ciblées, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, y compris les PDI**, dans l'optique d'augmenter la cohésion sociale et la résilience. Il s'agira d'intervenir simultanément selon une

approche intégrée pour les 3 services sociaux de base (santé, éducation, eau & assainissement) et sur 3 outputs interdépendants : (1) l'accès inclusif et équitable aux services sociaux de base, (2) le renforcement de la qualité et de la flexibilité de ces services, (3) la gestion durable et inclusive des services et des ressources.

Les spécificités propres à chacun des services sont déclinées au sein de chaque intervention de manière cohérente et concertée en vue d'atteindre cet objectif commun au travers de 3 volets (santé, éducation, eau & assainissement). Cette approche intégrée - bien qu'une expertise ainsi que des actions spécifiques en matière de santé, d'éducation, d'eau & assainissement soient nécessaires pour la mise en œuvre - s'intègre dans une **vision holistique et multisectorielle** visant à diminuer les vulnérabilités via une approche basée sur les droits humains, y compris l'égalité de genre, ainsi que par des actions structurelles transversales favorisant la cohérence et la synergie des actions. De **fortes synergies et complémentarités d'actions** sont envisagées entre ces 3 services, prioritairement en matière de :

- Sensibilisation aux normes socio-culturelles favorables à la réalisation de la SDRS, à la réduction des VBG (en synergie avec les OI 3 et 5) et à une meilleure GHM, y compris en milieu scolaire
- Accès à l'eau potable et l'assainissement (dont GHM) dans les écoles et centres de santé
- Sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement dans la zone d'intervention (dont les écoles et centres de santé) Gestion durable des infrastructures scolaires/sanitaires et renforcement des synergies entre les services d'eau & assainissement et les acteurs de l'éducation et la santé

Il est prévu que des **territoires communs** soient identifiés pour augmenter l'impact du programme en matière d'accès aux services sociaux de base, services venant alors se renforcer l'un l'autre.

Enfin, les principes suivants gouvernent la mise en œuvre des activités pour chacun des services ciblés :

Santé et droits sexuels et reproductifs

Dans une logique de continuité et de systématisation des acquis du portefeuille 2019-2023 « SDRS - She Decides », ce volet capitalise sur les réalisations et acquis relatifs aux quatre axes de changement du portefeuille 2019-2023 en matière de santé sexuelle et reproductive dans le Centre-Est, tout en les contextualisant et en se structurant autour des trois trajectoires de changement de l'accès équitable aux services sociaux de base. Les outputs et activités proposés respectent par ailleurs les documents de politique et de stratégie nationaux et s'alignent sur les 4 « changements intermédiaires » définis par le gouvernement dans son Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2021-2030).

Éducation de base

Tout en intégrant l'approche fondée sur les droits humains dans le secteur de l'éducation qui s'appuie sur 3 dimensions interdépendantes que sont (i) le droit à l'accès à l'éducation, (ii) la qualité de l'éducation et (iii) le respect de la dignité de chacun.e dans l'environnement d'apprentissage, ce volet se structure également autour des trois trajectoires de changement de l'accès équitable aux services sociaux de base.

Les outputs et activités proposés respectent les documents de politique et de stratégie nationaux et s'alignent sur le Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation 2017-2030 (PSEF), qui constitue la base de l'organisation du système éducatif au Burkina Faso, ainsi que sur la Stratégie Nationale d'Éducation en Situation d'Urgence (SN-ESU), dont le suivi statistique est assuré mensuellement.

Eau

Ce volet s'appuiera sur les réalisations et les apprentissages des interventions PADAEPA 1 et 2 liés aux trois principaux domaines de changement en matière d'eau et d'assainissement. Les outputs et activités proposés s'aligneront également sur les politiques et stratégies nationales et régionales notamment les trois actions spécifiques²⁹ du PN-AEP (2016-2030) et les 5 objectifs spécifiques³⁰ du PN-AEUE (2017-2030).

Les résultats « Eau et assainissement » seront guidés par les 5 principes clés et interdépendants de l'approche fondée sur les droits humains dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Introduction à l'outcome intermédiaire 3 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits qui renforcent la cohésion sociale

Le contexte actuel appelle à **renforcer tous types de mécanismes endogènes et modernes de prévention et de gestion des conflits** selon une approche basée sur les droits humains.

Dans les zones d'intervention, les principaux facteurs de conflits et d'effritement de la cohésion sociale demeurent le foncier, la chefferie coutumière, l'accès aux ressources naturelles (conflits agriculteurs/éleveurs, exploitation des ressources minières, conséquences des changements climatiques) et l'affluence massive de PDI's au sein de ou aux abords de villes (par ex. Kaya)²¹. Pour pouvoir répondre aux besoins des populations en matière de prévention et de gestion des conflits, les acteurs des territoires doivent renforcer leur connaissance des causes des conflits et des modes de régularisation, etc. Les démembrements au niveau régional et local de l'ONAPREGECC, ainsi que des commissions de conciliation foncière doivent être renforcés en termes de recensement, gestion et utilisation de ces données dans la planification locale (voir OI 4). Face à la pléthore d'acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des conflits, le programme renforcera : (i) la connaissance de ces structures et de leurs rôles auprès des populations, (ii) la fluidité des parcours vers la justice formelle pour la gestion des conflits et (iii) le côté inclusif de ces espaces, notamment en faveur des femmes, jeunes et PDI's.

La **confiance dans le système judiciaire** est érodée²² et l'accès à la justice est un des défis rencontrés par les PDI's dans la défense de leurs droits fondamentaux. Dans les zones d'intervention, les Tribunaux de Grande Instance des villes chefs-lieux sont encore fonctionnels. Le 1er niveau de justice de proximité, les tribunaux départementaux, opère avec des ressources et capacités très limitées. Le programme visera à renforcer les liens du système judiciaire au niveau territorial (à partir des TGI de Kaya, Koupèla et Tenkodogo) avec la justice coutumière dans une approche de justice de proximité (et en se focalisant plus particulièrement sur les conflits liés au foncier).

La **protection des personnes** est un élément fondamental de la cohésion sociale. Une série d'initiatives et de pratiques de diagnostics partagés de sécurité et de fragilités au niveau local existent (voir aussi R4) sur lesquels le présent programme capitalisera. Tout en recourant à une approche de 'veille communautaire' pour suivre l'évolution de la situation et adapter les actions, une approche sensible aux conflits sera adoptée de façon transversale. Les interventions veilleront à ne pas nuire, ni créer ou renforcer des phénomènes de stigmatisation ou discrimination, et ne pas mettre en danger les acteurs impliqués dans cette veille.

²¹ La volonté du gouvernement de réinstaller à court ou moyen terme les PDI's dans la périphérie des villes entraînera elle aussi la négociation pour l'accès et l'utilisation des ressources.

²² à travers les multiples carences qui ont généré un engorgement des juridictions, une justice lente et de qualité relative, aboutissant à un sentiment d'impunité et une menace pour la cohésion sociale.

Introduction à l'outcome intermédiaire 4 : Les communautés et acteurs des territoires prennent part à une **planification et gestion des territoires intégrée et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire**

Le contexte actuel de vulnérabilités accrues confère aux acteurs locaux un rôle primordial dans la résilience. Les modes de planification et de gestion urbaine et territoriale, ainsi que les modes de coopération entre acteurs sont un facteur clé de la cohésion sociale et de la confiance des populations dans les institutions locales.

En particulier les zones urbaines subissent de plein fouet l'arrivée massive de population qui viennent ajouter à la pression sur les services, sur l'environnement et sur la cohésion sociale. L'arrivée des PDI est à l'origine de mutations spatiales, socio-économiques et environnementales au sein des villes d'accueil et des zones péri-urbaines où ils trouvent majoritairement refuge. L'accès au logement, aux équipements et services sociaux de base déjà insuffisants est aggravé par l'afflux des PDI. Ceci dans un contexte d'urbanisation en croissance rapide au Burkina Faso (si le taux d'urbanisation était de 20% en 2006, il serait estimé à 35% en 2026 selon le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat). Les documents de planification urbaine doivent être réactualisés mais également tenir compte de l'impact de la crise humanitaire et sécuritaire.

Les interventions contribueront à renforcer les **capacités des services techniques en matière d'aménagement du territoire et de développement durable des villes et territoires**. En particulier elles développeront les outils pour une vision prospective de l'évolution des territoires et des besoins des populations sur ces territoires dans la situation de crise et pour la planification de plus long terme (des infrastructures, des services, du développement socio-économique, de la résilience climatique etc.). Ces appuis seront également articulés aussi avec les besoins qui découleront des outcomes 1 (résilience économique) et 2 (infrastructures et services de base) du programme. Ils viseront aussi à renforcer une gestion multisectorielle pour une réponse plus intégrée à la crise.

Par ailleurs, le manque de données monitorées quant à l'évolution des fragilités et vulnérabilités empêche lui aussi une planification appropriée sur les territoires. Le **monitoring des fragilités** sera renforcé au niveau local, ainsi que son utilisation dans la planification. Il contribuera à la responsabilisation des acteurs locaux pour la gestion de crise et la planification de plus long terme.

D'autre part, une gouvernance plus participative et inclusive appelle également un **renforcement de la mobilisation, de l'engagement et de la représentativité de la société civile**. Les organes de participation communautaire, comme les Comités villageois de développement (appelés à devenir les comités de veille et de développement) manquent de capacités pour intervenir comme interfaces entre les acteurs publics et les communautés. Les femmes et les jeunes sont très peu représentés dans la plupart des organes de concertation et de décision au niveau local. La représentation des PDI's est également un enjeu.

Les interventions stimuleront aussi la collaboration entre acteurs étatiques et citoyen.nes au niveau local **autour de projets de territoire concrets**. Il s'agira de projets autour de la qualité des services publics, les investissements structurants, les diagnostics locaux partagés (notamment autour de la sécurité), la gestion foncière, les violences basées sur le genre, etc...

Introduction à l'outcome intermédiaire 5 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel au Burkina Faso adressent les **causes profondes des inégalités de genre**

Les dynamiques de genre prévalant dans les zones d'intervention sont à tendance patriarcale, avec une hiérarchie entre hommes et femmes, plaçant ces dernières dans une condition subalterne. Cet état de fait renforce la vulnérabilité de certaines catégories de femmes (femmes cheffes de ménage, mères célibataires, femmes avec handicaps etc.) et entraîne une **faible implication des femmes**

dans les décisions importantes de la famille, ainsi que dans la sphère publique. Les **droits et libertés des femmes** et des jeunes ne sont pas toujours assurés et protégés, surtout en matière d'accès à la terre et de prise de décision sur des questions les concernant directement telles que le recours à la planification familiale. Le manque d'autonomisation sociale des femmes dans ces régions affecte leurs capacités d'adaptation aux crises et chocs qui affectent le pays.

Dans un tel contexte, les inégalités de genre se trouvent exacerbées. A cet égard, le programme ambitionne d'atteindre les **niveaux 1 et 2 du Marqueur Genre de l'OCDE** en insistant sur l'approche transformatrice de Genre : ainsi, le niveau 1 est atteint dans les différents outcomes intermédiaires du programme à travers un output spécifique genre ou des outputs genre sensibles et leurs indicateurs. L'OI 5 spécifique au genre permet l'atteinte du niveau 2 dudit Marqueur et viendra compléter les activités transversales genre incluses dans chaque outcome intermédiaire. Cet OI 5 s'articule avec les autres secteurs dans l'approche territoriale intégrée (cfr outcomes des interventions). Son but étant de faire en sorte que les acteurs centraux et territoriaux, étatiques et non étatiques adressent les causes profondes des inégalités de genre dans l'idée de construire une réponse territoriale, mettant en commun l'ensemble des expériences, données, pratiques d'acteurs.trices qui se côtoient au quotidien. Cette approche permettra de prendre en compte les spécificités territoriales, et d'adopter une stratégie de proximité et de communication entre acteurs.trices d'un même environnement non seulement géographique, mais aussi social, culturel.

L'approche transformatrice visée implique des actions en profondeur à travers une planification stratégique par les institutions en charge de la question. Ceci représente un levier important de changement, surtout de paradigme, afin de contribuer à adresser les inégalités de genre récurrentes dans les zones d'intervention. Ces actions seront mises en œuvre en partenariat avec des institutions publiques au niveau territorial tout en faisant le lien avec le niveau central, avec la société civile, les universités et instituts de recueil de données.

Pour ce qui concerne les autres thématiques du programme, les principes suivants devront guider leur mise en œuvre :

- Leave No One Behind : le processus s'assurera de la manière dont le genre interagit de manière intersectionnelle avec d'autres facteurs de discrimination et d'exclusion potentiels, notamment l'âge, le statut marital, le statut de PDI et le handicap
- « Ne pas nuire » : l'analyse de genre aura permis de s'assurer que les actions d'Enabel n'exacerberont pas les conflits et les pratiques néfastes.

2.1. Intervention 1 : Appui à la résilience au Centre-Est et à Fada N’Gourma

Le territoire de l’intervention 1 correspond en partie à la zone d’intervention du portefeuille bilatéral en cours. La situation dans ces territoires a évolué au cours des dernières années, essentiellement en lien avec l’afflux de personnes déplacées internes en quête de localités plus sûres, notamment vers les chefs-lieux de département que sont Koupéla et Fada. Cette situation a eu pour conséquence une reconfiguration des dynamiques internes dans ce territoire avec une forte pression exercée au niveau de l’accès et la qualité aux services sociaux de base, de l’accès aux ressources, etc.

2.1.1. Logique d’intervention et cadre de résultats

L’Objectif Spécifique de l’intervention 1 est intitulé comme suit : « **Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre Est et de Fada N’Gourma font face aux chocs, s’adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé** ».

Cinq outcomes intermédiaires (OI) ont été définis pour contribuer à son atteinte.

Outcome intermédiaire 1 : Les communautés – en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - saisissent les opportunités socio-économiques porteuses grâce à une intégration renforcée dans les chaînes de valeur agricole et de l’économie verte.

L’OI 1 **consolide** les actions menées par l’intervention Entreprenariat du portefeuille 2019- 2023 dans le territoire de Koupéla et Tenkodogo tout en **mettant davantage l’accent** sur l’amélioration de la sécurité alimentaire, la contribution à une économie locale verte et durable et l’autonomisation socio-économique des populations les plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les PDI.

L’OI 1 est construit dans une logique territoriale, en valorisant et renforçant le **rôle moteur des villes secondaires de Koupéla et Tenkodogo et de l’axe Ouagadougou-Koupéla** dans l’émergence d’opportunités économiques porteuses pour les populations urbaines et péri-urbaines. Deux grands types d’acteurs localisés dans des zones distinctes et complémentaires sont visés : (1) Producteurs et coopératives dans les zones péri-urbaines avec un focus sur les chaînes de valeur agricole et leurs liens avec les marchés locaux et (2) Agrégateurs des chaînes de valeur et de l’économie verte et PDI dans les villes de Koupéla et Tenkodogo en priorité.

Output 01 : Les producteurs et productrices agricoles contribuent davantage à la sécurité alimentaire grâce à leur intégration dans des chaînes de valeur inclusives et résilientes

Le premier output est lié à la **promotion d’agricultures familiale et entrepreneuriale durables intégrées** dans des chaînes de valeur inclusives et résilientes contribuant à davantage de sécurité alimentaire via la transition agro-écologique. Six chaînes de valeur porteuses seront accompagnées pour leur rôle majeur dans la sécurité alimentaire locale, leur potentiel de création d’emplois inclusifs (y inclus femmes et jeunes), leur impact positif sur l’environnement ainsi que leur résilience face au climat : manioc, PFNL (produits forestiers non ligneux tels que karité), maraîchage, maïs, riz et sésame²³. Il s’agira de renforcer les dispositifs de conseils aux coopératives (agro-écologie et agriculture contractuelle/approche cluster), d’améliorer la qualité et la pertinence des services (accès aux semences, accès aux bio-fertilisants, accès au financement) et d’améliorer l’environnement productif (aménagement de bas-fonds pour valoriser le potentiel d’irrigation) en tenant compte de la situation de fragilité actuelle dans le choix des modalités

²³ Un diagnostic participatif en démarrage du portefeuille permettra de valider le choix de ces 6 filières, réalisés sur base d’une analyse multi-critères et des inputs reçus lors des ateliers de consultation des acteurs en mars 2023 à Ouagadougou

d'appui. Un subside en octroi direct est prévu avec l'INERA pour la mise en place du dispositif de semence communautaire. Une attention spécifique sera portée à l'identification et la mise en place de mécanismes facilitant l'accès des femmes et aux PDI aux moyens de production et aux marchés (semences, finance, réseautage...).

Output 02 : Les (micro-)entrepreneurs urbains des chaînes de valeur agricole et de l'économie verte et les PDI bénéficient d'un renforcement de l'écosystème entrepreneurial

Cet output portera sur la valorisation des opportunités entrepreneuriales des jeunes et des femmes entrepreneurs, ainsi que des personnes déplacées.

Il s'agira d'offrir un **accompagnement (subventions adossées aux crédits) et un coaching aux micro-entrepreneurs** urbains et PDI en particulier les femmes dans les chaînes de valeur porteuses et l'économie verte, de **renforcer l'écosystème financier** (assistance technique et réseautage, fonds nationaux via guichet unique des fonds) **et non financier** (soutien aux centres d'incubation et innovation) ainsi que **d'améliorer l'environnement des affaires** par la promotion d'un environnement plus propice aux PME (tables rondes, diffusion d'information fiscale, one stop centres, etc.) et microprojets d'infrastructures liées aux marchés clés. Pour inclure également les personnes les plus vulnérables, le programme mettra en œuvre une approche de groupes d'épargne avec l'objectif d'atteindre au moins 1500 femmes.

Des subsides en octroi direct sont prévus avec la Maison de l'Entreprise (MEBF), Trias, l'Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso (CEAS BF) et Wakatlab.

Output 03 : Les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables prennent part aux initiatives économiques en étant stimulés par des dispositifs de formation techniques, professionnels et entrepreneuriaux pertinents et adaptés aux besoins du marché

Le troisième output est lié au développement de **dispositifs de formation techniques et professionnels et entrepreneuriaux** favorisant le développement d'initiatives économiques pour les jeunes et les femmes, y compris des personnes vulnérables. Un ensemble d'initiatives sera appuyé pour assurer que les communautés locales (jeunes femmes et PDI en particulier) sont effectivement impliquées dans les activités de formation et d'insertion, et qu'elles sont accompagnées dans la réalisation de leurs projets et parcours professionnels, permettant leur autonomisation économique. Il s'agira d'assurer un renforcement des centres de formation et incubateurs pour devenir des modèles d'excellence, d'introduire des parcours de formation variés en mettant l'accent sur l'apprentissage non formel, d'améliorer l'accès à la formation pour des groupes vulnérables et de renforcer des services d'intermédiation et d'accompagnement à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Cet output veillera à ce que des mécanismes permettant l'accès des mères, des filles vulnérables, des AME/APE et mères de PDI à des AGR soient financés pour favoriser la scolarisation des jeunes filles tout en les dotant de compétences techniques et organisationnelles.

De façon transversale, une attention spécifique sera portée à l'identification et la mise en place de mécanismes facilitant l'accès des PDI aux moyens d'existence avec des arrangements avec les familles d'accueil et autres membres des communautés (via des parcours de sécurisation foncière au profit des familles et groupes qui s'engagent à en donner une partie aux personnes déplacées) et à l'intégration des PDI dans le cadre de coopératives de production et transformation agricole. Afin d'assurer que les PDI aient accès aux programmes d'appui à l'entrepreneuriat et auto-emploi, des mécanismes d'appui (tel cash transfert et transferts en nature, création AGR, approche CECA pour l'accès aux financements etc. déjà testés par l'intervention Fragilité ainsi que l'intervention OKD) seront prolongés ou initiés (notamment via le subside en octroi direct à TRIAS).

Des synergies et dépendances fortes existent avec les autres outcomes intermédiaires, notamment celui relatif à la gouvernance locale/territoriale pour les projets liés à la sécurisation foncière, aux pistes rurales et à la gouvernance économique.

Outcome intermédiaire 2 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants

Volet « Santé et droits sexuels et reproductifs »

Le volet « santé-SDSR » permettra de maintenir une approche holistique de renforcement du système de santé, à partir des districts sanitaires et centres urbains de Koupéla, Tenkodogo et Pouytenga, dans une optique de résilience et cohésion sociale. Dans les zones péri-urbaines et rurales où la fragilité et l'insécurité sont plus importantes, les activités d'accès aux services seront priorisées en coordination avec les acteurs concernés, notamment ceux impliqués dans la réponse humanitaire et d'urgence.

Output 01 : Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services de SDSR

Cet output vise en premier lieu à **augmenter le volume de l'offre de services de SDSR** (SSR, SSRAJ, PF et les VBG) pour remédier à la fois aux déficits structurels existants, mais également aux pressions croissantes liées aux mouvements de populations et aux fermetures de formations sanitaires (FS). L'offre sera renforcée en partant du niveau **communautaire**, à travers l'appui aux soins de santé primaires et à des animateurs/trices et agents de santé à base communautaire (ASBC), vers le niveau plus **spécialisé** (en synergie avec les outcomes intermédiaires 1, 3 et 5 pour la prise en charge des VBG), un appui mesuré à des infrastructures existantes telles que les Centres Mère-Enfant, dont celui de Tenkodogo, et/ou les Centres de Jeunes de Tenkodogo et Koupéla où les besoins en matière de SDSR peuvent être abordés de manière holistique.

Par ailleurs, la demande de services sera stimulée par la diffusion **d'informations de santé sexuelle et reproductive de qualité, l'orientation des PDI dans les FS** ainsi que par un travail participatif de **sensibilisation impliquant également les hommes et de promotion des droits à la santé**. Ces actions viseront notamment à réduire les barrières socio-culturelles, en particulier en matière de genre, dans l'accès aux services. Elles se fonderont également sur une approche transformatrice des normes sociales et culturelles relatives aux services de SDSR à même d'induire un changement de comportement des populations et de contribuer à la lutte contre les VBG.

Output 02 : Qualité et flexibilité des services de SDSR renforcés

La qualité et la flexibilité des services de SDSR (SSR, SRAJ, PF, VBG) seront renforcées à travers 4 axes de changement :

(1) En matière d'équipements et produits, il s'agira notamment de renforcer les **chaînes d'approvisionnement et de prioriser la disponibilité de contraceptifs et/ou d'équipements et produits vitaux en santé de la reproduction**, idéalement en appui à une politique d'achats stratégiques, pour permettre aux formations sanitaires de respecter les normes en vigueur et aux utilisateur.trices d'être bien soigné.es. Les agents ASBC et accoucheuses villageoises (AV) seront également soutenus dans une optique d'*integrated community case management*²⁴ en collaboration avec d'autres partenaires, particulièrement dans les zones rurales et péri-urbaines en proie à l'insécurité. Une gestion plus durable des déchets médicaux sera poursuivie ainsi qu'une synergie avec l'Output 02_03_07 pour la gestion de l'eau/assainissement dans les centres de santé (CSPS).

(2) En ce qui concerne la **digitalisation**, la gestion informatisée des informations sanitaires, ainsi que le déploiement du système de gestion des données et des cas de VBG seront appuyés. En outre,

²⁴ Gestion communautaires des maladies prioritaires et de la santé sexuelle et reproductive avec les ASBC et AV.

l'expérience de télémédecine développée dans le cadre du portefeuille 2019-2023 sera capitalisée dans les districts sanitaires ciblés et des services en ligne de SRAJ seront offerts aux jeunes et adolescents.

(3) Les **compétences des prestataires de soins de santé sexuelle et reproductive et de services VBG**, en ce compris les acteurs sociaux et de la justice et agents communautaires, seront renforcés pour la prise en charge des victimes de VBG, la réponse aux besoins spécifiques des adolescents et jeunes en matière de SSR, ainsi qu'en matière de PF et de soins de SRMN, y compris les SONU. Au vu de la crise sécuritaire, un dialogue avec les autorités sera également entamé pour aborder la question de la répartition des ressources, notamment humaines et financières.

(4) Pour augmenter la flexibilité des services de santé, le **monitoring numérique de la fragilité et des déplacements et de leur impact sur les services de santé** sera assuré en coordination avec les humanitaires et avec l'aide d'acteurs communautaires et les autres personnes relais parmi les PDI dans l'optique de renforcer la flexibilité, d'éviter des goulots d'étranglement voire, un effondrement des services. Par ailleurs, un **travail de recherche-action** pourra être mené autour de l'intégration des PDI dans la fourniture de services de santé en vue d'opérationnaliser le nexus humanitaire-développement. Enfin, un monitoring spécifique des vulnérabilités en termes d'**exposition aux VBG** sera recherché en coordination avec les autorités décentralisées et les acteurs humanitaires.

Output 03 : Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et de gestion de la santé

Il s'agira de renforcer ou de mettre en place des **mécanismes de gouvernance et de concertation communautaire autour des services de santé** qui incluent les PDI et groupes vulnérables et de créer un environnement propice au dialogue et à la **redevabilité**. En fonction des besoins identifiés, et en synergie avec les autres outcomes intermédiaires, dans chaque zone d'intervention, cela pourra passer par un appui au suivi-évaluation des activités de SRAJ, aux réseaux provinciaux de protection, à des cellules de veille citoyenne, au fonctionnement des comités de gestion de la santé ou encore, à de cadres communautaires de lutte contre les VBG et du dialogue entre PDI et communautés hôtes.

Volet « Education de base »

Ce volet aura pour objectif principal de faire en sorte que **“les enfants – en particulier les filles et les plus vulnérables - des communautés hôtes et déplacées aient un accès inclusif, équitable et durable à une éducation de base de qualité”**. Dans les zones et les établissements ciblés, l'intervention portera une attention particulière à un enseignement de base de qualité et l'amélioration de la rétention dans le système éducatif, afin de lutter contre le décrochage scolaire, fortement en hausse au vu de la situation sécuritaire et du nombre d'écoles fermées. Par 'éducation de base', l'intervention souhaite viser les niveaux primaire (en priorité) et post-primaire, l'école obligatoire et gratuite concernant surtout ces 2 niveaux.

Output 04 : Les acteurs du secteur de l'éducation de base s'organisent pour lever les barrières à l'accès à des services inclusifs et équitables

Afin de répondre aux déficits structurels ainsi qu'aux pressions supplémentaires liées aux mouvements de populations dans les zones d'intervention et aux nombreuses fermetures d'établissements scolaires, il s'agira prioritairement de **lever les principales barrières à**

L'accès à l'éducation de base en réhabilitant/construisant des blocs de latrines/cabines GHM adaptées et inclusives ainsi qu'en assurant un accès à l'eau potable de manière durable; en renforçant les alternatives éducatives (non formelles) pour lutter contre le haut taux de décrochage scolaire exacerbé par un nombre élevé d'écoles fermées, particulièrement pour les enfants déplacés internes (EDI); en réduisant les coûts scolaires via un soutien matériel ciblé aux enfants plus vulnérables; en sensibilisant les parents et communautés locales aux préjugés/stéréotypes de genre (VBG, SDSR, GHM - *en synergie avec l'outcome intermédiaire 5*) et au maintien des enfants dans les écoles ; en renforçant l'accès des enfants déplacés internes (EDI) à l'état civil leur permettant de s'inscrire dans l'éducation formelle et de passer leurs examens (dans la continuité de l'intervention Fragilité - *en synergie avec l'outcome intermédiaire 3*).

Output 05 : Les acteurs de l'éducation et les élèves participent au renforcement de la qualité & flexibilité des établissements scolaires

Ce second output aura pour objectif de **renforcer la qualité mais aussi la flexibilité des établissements scolaires ciblés** dans les zones d'intervention, les rendant davantage adaptables en fonction des évolutions du contexte.

La qualité d'une école passe avant tout via la création d'un **environnement scolaire inclusif, sûr, protecteur, stimulant et durable**. Enabel promeut un modèle de qualité fondé sur une approche scolaire globale, dont les principes génériques seront à adapter au contexte des territoires ciblés. Une approche qui est en droite ligne avec celle défendue actuellement par le MENAPLN burkinabè via le concept « Ecole de qualité amie des enfants » (EQAM). La qualité des services éducatifs de base ne pourra être effective que si le renforcement des capacités du capital humain, des équipements de base et des fournitures est également assuré afin de garantir leur fonctionnement optimal et pérenne. Il conviendra prioritairement – vu le budget limité - de renforcer les compétences et les connaissances des acteurs de l'éducation ainsi que des élèves.

Pour ce faire, il est prévu de **renforcer le développement professionnel des enseignant.e.s** tout en renforçant les matières, apprentissages & approches pédagogiques (dynamiser la formation initiale, renforcer la formation continue/formation à distance via notamment un appui d'expertise spécifique aux écoles de formation des enseignant.e.s), selon une analyse des besoins en matière de compétences/sujets prioritaires. Il est également prévu de **renforcer - via des modules et activités pédagogiques - les compétences de vie (life skills) des enfants** (compétences du 21ème siècle, sensibilisation SDSR, leadership via les clubs extra-scolaires, éducation à la paix, à la citoyenneté et à l'environnement). Enfin, des **innovations** dans le cadre de la formation continue des enseignant.e.s, de la **mise en place d'activités extra-scolaires** (projets par et pour les élèves) et de l'implication de la communauté dans le processus d'enseignement seront des plus-values au renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation.

Output 06 : Les utilisateurs des services et ressources en matière d'éducation prennent leurs responsabilités pour une gestion durable & inclusive

Il s'agira principalement de stimuler l'appropriation des établissements scolaires par les utilisateurs.trices eux-mêmes et leur responsabilisation dans leur gestion durable et inclusive. Pour ce faire, *en synergie avec l'outcome intermédiaire 4 du portefeuille*, il est prévu de renforcer ou mettre en place des mécanismes de **gouvernance locale** et un **environnement scolaire propice au dialogue et à la redevabilité**. Les ménages seront appréhendés à travers les regroupements et les associations qu'ils constituent (APE, AME, COGES) contribuant considérablement à la vie scolaire. Ces organes seront renforcés dans leur **suivi et contrôle**, ce qui permettra le maintien et la fonctionnalité des services dans le temps et favorisera une utilisation parcimonieuse et optimale.

Il est prévu de renforcer notamment les capacités des structures de gouvernance scolaire (management), celles des membres des COGES/APE/AME (participation citoyenne, suivi et contrôle) ainsi qu'appuyer à la mise en place de cadres de concertation « éducation » inclusifs et participatifs (notamment pour les PDI).

Enfin, l'**assurance en matière de qualité et flexibilité** des établissements scolaires sera assurée par la mise en place d'une recherche-action (appuyée par l'expertise d'une consultance internationale) permettant la (ré)orientation des actions de l'intervention en matière d'éducation de base tout au long de la mise en œuvre.

Volet « Eau potable et assainissement »

Dans les zones et les centres ciblés (ville de Fada et en priorité les communes Tenkodogo, Koupéla et Pouytenga), l'intervention portera une attention particulière à une amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement afin de lutter contre les maladies liées à l'eau et d'améliorer la qualité de vie des populations locales. Cette intervention se concentrera en priorité sur les besoins en eau et en assainissement des écoles et des centres de santé dans les villes secondaires fortement affectées par la pression démographique grandissante suite aux déplacements. Dans le secteur de l'assainissement, l'intervention se concentrera sur l'accès et l'utilisation de latrines inclusives et adaptées mais mettra également en place des actions pilotes travaillant sur le reste de la filière de l'assainissement (gestion des déchets solides, etc.) dans les écoles et CSPS.

Output 07 : Les acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement prennent des mesures pour une meilleure adéquation de l'offre à la demande des services liés

Pour le secteur de l'eau potable et l'assainissement, des mesures spécifiques seront mises en place pour **éliminer les principales barrières qui empêchent l'accès à l'eau potable et l'assainissement.**

Pour le secteur de l'eau potable, à Fada, le réseau de distribution tertiaire sera renforcé ce qui permettra de connecter les institutions, les ménages et certains sites d'accueil. Dans le Centre-Est, une amélioration des connaissances sur la ressource en eau couplée à la construction/réhabilitation d'infrastructures de qualité, inclusives et adaptées permettra d'améliorer l'offre en eau potable.

Au niveau de l'assainissement, des infrastructures de qualité, inclusives et adaptées (latrines, cabines GHM) seront construites ou réhabilitées pour augmenter l'offre, en priorité dans les milieux scolaires, les centres de santé et les sites d'accueil. Notamment grâce à la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement, un accompagnement vers une modification des normes sociales et culturelles sera réalisé. Afin de favoriser l'économie circulaire, des solutions de valorisation des déchets (notamment de l'assainissement) au niveau des écoles, de préférence locales, seront identifiées durant les ateliers de co-création de l'output 04-03 et pourraient constituer l'un des projets portés par les citoyens. Ces actions pilotes seront réalisées en synergies étroites avec et l'output 02_05 du volet éducation.

Output 08 : Les acteurs et opérateurs s'organisent pour renforcer la qualité & la flexibilité des services d'eau potable et d'assainissement

Afin d'intégrer les évolutions rapides du contexte, la qualité et la flexibilité des services d'eau potable et d'assainissement dans les zones ciblées seront renforcés prioritairement par la fourniture d'un service durable et continu. Ceci ne pourra être effectif que si le renforcement des infrastructures et équipements techniques est associé à (i) un renforcement des capacités du capital humain via une formation adaptée axée sur la gestion durable et le maintien des équipements et infrastructures et à (ii) une meilleure planification intégrant l'ensemble des acteurs.rices et utilisateurs.rices de ces services.

Output 09 : Les acteurs et utilisateurs agissent pour une meilleure gestion durable & inclusive des services offerts et des ressources en matière d'eau potable et d'assainissement

Au niveau du secteur de l'eau potable et de l'assainissement, la priorité consistera à mieux intégrer les acteurs.trices et utilisateurs.trices depuis la conception jusqu'à la gestion (durable et inclusive) des infrastructures. En collaboration avec l'outcome intermédiaire 4, il est prévu de mettre en place des mécanismes inclusifs de gouvernance locale et un environnement favorable au dialogue et la redevabilité notamment via des mécanismes de veille citoyenne et une meilleure connaissance de leurs droits.

L'intervention travaillera également sur le renforcement des capacités techniques : i) des collectivités territoriales (à la maîtrise d'ouvrage communale), ii) des acteurs de l'éducation et de la santé (dans la gestion des infrastructures) ainsi que sur l'appui et la mise en place de comités de gestion et d'entretien des ouvrages d'assainissement (public, institutionnel et privé).

Outcome intermédiaire 3 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de **prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de **gestion des conflits** qui renforcent la cohésion sociale**

Cet outcome s'inscrit dans la continuité des appuis développés au sein du programme bilatéral dans la région du Centre-Est et sur financement de l'Union Européenne (notamment pour l'axe accès à la justice), tout en recherchant une plus grande cohérence entre les actions pour augmenter la résilience²⁵.

Output 01 : Les acteurs des territoires et communautés connaissent mieux les causes des conflits et les mécanismes de régulation

A travers un premier output, l'intervention renforcera et actualisera l'accès à l'information quant aux sources et causes des conflits. Face à la pléthore d'instances coutumières ou formelles intervenant dans la résolution des conflits, elle améliorera aussi pour les acteurs des territoires et des communautés (et en particulier les groupes vulnérables) la connaissance des mécanismes de régulation des conflits. Elle cherchera aussi à comprendre les trajectoires parcourues par les populations vers les structures de proximité existant au niveau des communautés et/ou vers les structures plus formelles. Cette observation en continu des mécanismes existants et des liens entre eux permettra de mieux comprendre comment renforcer le dispositif actuel de prévention et de gestion des conflits.

Output 02 : Les acteurs des territoires et communautés développent des espaces de dialogue et mécanismes de prévention et de médiation inclusifs qui promeuvent la cohabitation

Les espaces de dialogue communautaires existants seront renforcés (tels les conseils villageois de développement ou les futurs comités de veille et de développement, les conseils de quartier, les comités d'usagers des services, les comités des agriculteurs-éleveurs etc.). Ils seront renforcés pour être davantage inclusifs (notamment intégrer les PDI's mais également tous groupes vulnérables, y assurer une participation effective des femmes, jeunes, personnes handicapées...) et renforcer la solidarité au sein des communautés. Les leaders communautaires/ locaux seront accompagnés (formés, coachés etc.) à une posture de non-discrimination/stigmatisation, et d'incitation à la solidarité entre communautés. Et ce, y compris pour les leaders des groupes déplacés et des leaders

²⁵Tout en tenant compte de l'évolution rapide de la situation sécuritaire, de la dégradation de la cohésion sociale, il s'agira de capitaliser sur les expériences et leçons du programme en cours et en particulier : la médiation communautaire (expérience de Police de proximité, Paas Panga, l'intervention fragilité et Entreprenariat), le renforcement de la confiance entre population et les institutions publiques (Police de proximité) et un accès amélioré à la justice (PARJI).

traditionnels en déplacement. Les relais communautaires seront aussi appuyés pour renforcer le fonctionnement des espaces et mécanismes de prévention et médiation existants.

A côté de ces aspects de cohésion sociale plus horizontale (le vivre ensemble entre groupes au sein de la société), l'intervention renforcera la cohésion sociale verticale, celle des rapports entre citoyens et Etat en lien avec l'accès inclusif à des services de qualité (OI2) et une gouvernance locale participative (OI4).

Des actions de sensibilisation en prévention et gestion des conflits seront mises en œuvre selon une approche ciblée par groupes de population. Ceci pour permettre d'instaurer une culture de cohésion et de paix qui soit adaptée aux besoins du contexte spécifique de chaque commune et de chaque groupe (ex. tensions agriculteurs-éleveurs, foncier, extrémisme violent, prise en compte des enjeux spécifiques pour les femmes etc.).

Enfin, l'augmentation des contentieux liés aux conflits fonciers requiert une attention plus particulière à travers notamment un appui des structures qui en ont le mandat, notamment les commissions de conciliation foncière villageoises et autres acteurs afin de renforcer la confiance (qui commence aussi par la connaissance) entre populations et institutions. L'intervention apportera un appui à la mise en place des services fonciers ruraux, la sécurisation foncière, mais aussi au travail des commissions de conciliation foncière villageoises.

Output 03 : Les acteurs des territoires et communautés bénéficient de mécanismes de gestion des conflits qui contribuent à diminuer les inégalités et renforcer la cohésion sociale

L'output 3 vise, d'une part, la résilience du système judiciaire (avec comme points d'ancrage le TGI de Koupèla et Tenkodogo) et, d'autre part, la promotion des modes coutumiers de résolution des conflits ainsi que le renforcement des mécanismes de collaboration entre eux, afin d'éviter une accentuation du sentiment d'impunité et de la justice privée.

Renforcer l'accès à la justice signifie aussi améliorer la confiance entre justiciables et acteurs de la justice pour réduire la distance entre eux. Un rapprochement de la justice formelle et informelle/traditionnelle permet à la fois de renforcer l'accès à la justice, la résolution rapide des conflits de basse intensité et, par la même occasion, de consolider la cohésion sociale. Enfin, l'intervention appuiera également la réinsertion post-carcérale (et la préparation à celle-ci) notamment chez les jeunes en capitalisant les acquis et leçons apprises du programme Entreprenariat. Offrir des formations rapides et mises à l'emploi rapides aux ex-détenus permet également une limitation de la récidive, une atténuation des formes de radicalisation, etc.

Ces changements passeront par une compréhension du rôle des femmes dans les mécanismes existants pour pouvoir agir sur les potentiels leviers ou les barrières qui empêchent les femmes de participer aux efforts de paix et des actions transformatrices de genre seront développées (en lien avec la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies Femmes, Paix et Sécurité). Une attention particulière sera aussi portée au rôle des femmes déplacées. L'intervention visera aussi à renforcer la connaissance et l'accès des femmes et des jeunes aux services judiciaires.

Outcome intermédiaire 4 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - prennent part à une planification et gestion territoriale intégrée, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire

Cet outcome intermédiaire 4 est considéré comme transversal, les modes de planification et de gestion urbaine et territoriale, ainsi que de coopération entre acteurs, étant le fondement d'une approche territoriale intégrée. Les changements attendus à ce niveau seront atteints à travers les 3

outputs détaillés ci-dessous. L'intégration des enjeux spécifiques aux PDI's et communautés hôtes, de même qu'une approche transformatrice de genre seront centraux dans chacune de ces trajectoires.

Output 01 : Les capacités techniques des acteurs du territoire et communautés en matière d'aménagement du territoire et de développement territorial sont renforcées

L'intervention veut renforcer les capacités des acteurs à répondre mais aussi à anticiper les besoins des populations dans les territoires du Centre-Est face à la crise humanitaire et sécuritaire. En particulier les zones urbaines subissent de plein fouet l'arrivée massive de population qui viennent ajouter à la pression sur les services, sur l'environnement et sur la cohésion sociale.

Ces modes de planification connaissant des faiblesses structurelles : au vu notamment de l'absence de service d'urbanisme propre au niveau local, et face une population urbaine en croissance ces 10 dernières années, à un étalement urbain non maîtrisé, une occupation des sols non contrôlée etc... Ils sont fortement mis sous pression face aux mouvements massifs de personnes déplacées internes. Les documents de planification urbaine doivent être réactualisés mais également tenir compte de l'impact de la crise humanitaire et sécuritaire.

Les agglomérations urbaines de Koupéla et Pouytenga, par exemple, situées dans la région du Centre-Est épousent une logique d'occupation des sols qui est soumise à de multiples problèmes accentués par la crise sécuritaire. Les documents d'urbanisme (plan d'occupation des sols, schéma directeur urbain etc..), sont devenus obsolètes, comme l'a mis en exergue le diagnostic approfondi sur les besoins en matière de planification et gestion urbaine réalisé à Pouytenga et Koupéla à travers l'intervention Fragilités (août 2023). En l'absence de services d'urbanisme propres l'étalement urbain reste non géré, l'occupation des sols se fait de façon ad hoc, les réseaux ne sont plus accessibles qu'à une minorité de la population, et l'empreinte écologique non contrôlée. En l'absence de documents appropriés la mobilisation de financement pour les investissements nécessaires est compromise.

Les actions pourront comprendre un appui des services techniques en matière d'urbanisme et d'habitat à 1/ diagnostiquer les gaps dans le système actuel 2/ proposer des mesures d'urgence (renforcement de capacités ciblées) pour l'amélioration des outils d'observation territoriale, de diagnostic, de planification en mettant l'accent en particulier sur une planification sensible à l'inclusion et au genre 3/ renforcer une vision prospective des évolutions du territoire 4/ renforcer l'aménagement du territoire en lien avec les besoins de développement de l'économie locale et en tenant compte des enjeux environnementaux, appuyer une planification orientée sur la résilience climatique, etc.

L'intervention accompagnera aussi la dynamisation des espaces de concertation existants pour la planification et le développement territorial ainsi que toutes formes (y compris innovantes) de collaboration entre acteurs du territoire autour des enjeux de résilience. L'intervention accompagnera la mise à jour des plans communaux de développement (au retour des collectivités territoriales) à travers un processus inclusif et porté par les acteurs des territoires.

Des espaces de dialogue seront aussi mis en place ou consolidés autour des enjeux concrets de résilience et de projets de territoires. Ces projets de territoires pourront concerner la qualité des services publics (OI2), les investissements structurants (OI1), les diagnostics locaux partagés (notamment autour de la sécurité, la gestion foncière, la prise en compte des impacts des changements climatiques, les violences basées sur le genre, etc.). Ces projets de territoires pourront aussi permettre, le cas échéant, de renforcer les espaces de concertation et collaboration existants (tels les CROSCAD, CLOCSAD, clusters de l'aide humanitaire, conseils de villages, comités villageois de développement etc.). L'intervention accompagnera la participation effective des femmes dans ces espaces de collaboration afin que les défis propres qu'elles rencontrent et/ou les

opportunités qui s’offrent soient pris en compte, notamment à travers une représentativité effective des associations de femmes et de leurs coordinations au niveau local et régional.

Output 02 : Les acteurs des territoires renforcent le monitoring des vulnérabilités et fragilités et alimentent la réponse d’urgence et la planification de plus long terme

L’intervention appuiera les acteurs locaux à disposer de données sur la fragilité qui soient fiables et puissent être exploitées par eux. L’expérience de constitution d’un système de monitoring de la fragilité développée dans le cadre de l’intervention Fragilité sera valorisée, afin d’informer et de renforcer le système de planification mis en place, la réactualisation des plans communaux de développement (au retour des collectivités locales) pour y intégrer les questions de fragilité et de vulnérabilités. Les capacités de monitoring des déplacements seront renforcées (plus grande efficacité de l’enregistrement, notamment dans le suivi des trajectoires de déplacements, mais aussi pour l’orientation vers les aides et services appropriés). Un appui à l’état civil (réalisation d’audiences foraines) pourra également être apporté dans ce cadre, en lien avec l’outcome intermédiaire 2 et en particulier celui de l’éducation.

Il s’agira également de renforcer la planification de contingence (de crise) et de plus long terme à travers un appui à l’administration concernée encourageant une approche participative et inclusive des communautés en présence. Un appui sera donné en particulier pour que les planifications intègrent la question des déplacements et y apportent une réponse structurée (y inclus les aspects accès au foncier, aux services).

Output 03 : Les citoyen.nes s’engagent et participent à une planification et un développement territorial plus intégré et inclusif

Les communautés, et en particulier les jeunes et les femmes, seront appuyé.es à se structurer, se mobiliser pour prendre part à la gestion de la ville ou du territoire. L’intervention appuiera leurs implications aux différents niveaux de gestion tels les comités de gestion des infrastructures et services (en lien avec le R2), mais également la participation politique au niveau local et régional (appui au leadership, valorisation des role modeles, renforcement des compétences en plaidoyer etc.). Ceci sera fait en lien étroit avec l’output précédent pour promouvoir une planification et gestion urbaine qui puisse prendre en compte les besoins spécifiques et les opportunités pour les femmes (espaces publics, infrastructures et services publics adaptés, inclusifs).

Des expériences innovantes de participation citoyenne seront développées, notamment en exploitant les nouvelles technologies. Des approches de co-création seront utilisées pour permettre d’accélérer la mise en place d’espaces d’interactions répondant aux besoins spécifiques remontés par les communautés (ex : cafés citoyens, living labs, plateformes interactives etc.).

Outcome intermédiaire 5 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d’Enabel Burkina Faso adressent les causes profondes des inégalités de genre

Dans ce pôle d’intervention, Fada retiendra davantage l’attention sur la question des inégalités en raison du caractère récurrent des mariages forcés, et des grossesses précoces et non désirées.

Output 01 : Les acteurs étatiques et non étatiques adoptent une réflexion stratégique sur les questions d’égalité de genre

En début de programme une revue des cadres existants notamment la Stratégie Nationale Genre sera réalisée, en complément de l’analyse rapide genre déjà effectuée. Ceci permettra d’identifier les défis et opportunités afin de décider des priorités et des actions adéquates comme par exemple :

- Accompagner par les cellules genre sectorielles de changements de pratiques/comportements grâce à des leviers (éducation et maintien des filles à l'école)
- Doter la société civile d'outils sensibles au genre (budgétisation et procédures de marché public sensibles au genre, collecte de données, monitoring...)
- Collaborer avec le Ministère en charge du Genre pour la mise à jour des données Genre SIGI /OCDE portée par l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD)

Output 02 : Les équipes des interventions, le management et les acteurs territoriaux agissent collectivement pour garantir les synergies en matière de genre afin d'atteindre l'objectif transformateur ambitionné par le Programme

L'objectif est de garantir le mainstreaming du Genre dans le programme, de créer la cohérence stratégique interne entre les outcomes intermédiaires 1, 2, 3 et 4 des deux interventions et aussi la cohérence territoriale en collaborant avec les services déconcentrés Genre et Action sociale, les coordinations de femmes, ... et en travaillant sur des leviers de changement comme la masculinité positive, les droits humains, Dès le démarrage du programme, un cadre de concertation autour de cette thématique sera mis en place, les analyses de progrès, les apprentissages et le rapportage communs seront encouragés afin de concrétiser les synergies sur cette thématique. Il sera trimestriel au sein des équipes et semestriel avec tous les acteurs du territoire. Des diagnostics supplémentaires seront faits au démarrage du programme si nécessaire. Ceci permettra d'adresser les causes profondes des inégalités de Genre dans tous les domaines couverts, (travail/emploi, finance, foncier, SDR, gouvernance, ...).

2.1.2. Indicateurs

Indicateurs IMPACT

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (désagrégées si possible)	Valeurs précédentes	Valeurs projetées	Source
OG : Renforcer la résilience socio-économique, l'accès aux services de base et la cohésion sociale des populations vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes et des personnes marginalisées, au Burkina Faso	OG1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	National 16% Désagrégation par région : Centre-Est : 30.15% Plateau central : 7.8%	NA	CH mars-aout 2022 CH mars-aout 2021		Cadre harmonisé/Cluster Sécurité alimentaire, nov 2022 (Année 2022)
	OG 2 : Incidence de la pauvreté (dans les régions d'intervention)	National : 41,4% Centre-Est : 53,3% Plateau-Central : 34,2% Est : 45,1%	NA	Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages		Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018)
	OG 3 : Indice burkinabè de cohésion sociale	Centre-Nord : Indice global de cohésion social=0.68/1	NA			Rapport cellule Inter Consortia (indice de cohésion sociale année 2021)

Indicateurs OUTCOME

NB : Les valeurs cibles ici indiquées seront confirmées lors de l'évaluation baseline au démarrage du portefeuille. En outre, pour prendre en compte la fragilité du contexte d'intervention, ces valeurs cibles seront actualisées à mi-parcours à travers un système de monitoring renforcé.

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (seront désagrégées)	Source
<p>OS 1 : Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre Est et de Fada N’Gourma font face aux chocs, s’adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé</p> <p>OS 2 : Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre Nord et du Plateau Central font face aux chocs, s’adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé</p>	Taux de relèvement /réinsertion socioéconomique des personnes déplacées internes (PDI)	7%	<p>+ 25% par rapport à la situation de référence</p> <p>Explication: La valeur cible (nationale) projetée dans le cadre du PNDES est de 25% en 2023 et >50% en 2025. La valeur cible sera fixée à partir de l'établissement de la situation de référence au démarrage du programme, dans les territoires d'intervention. La marge de progression sera estimée sur la base des données statistiques au niveau régional.</p>	<p>PNDES / Référentiel national de développement 2021-2025/ Annexe 3 (2020) Rapports d'activités Enabel/liste de présence</p>
	Proportion des collectivités territoriales dont les services publics essentiels (santé, éducation de base, WASH, protection, ...) sont fonctionnels (%)	40%	<p>+8% sur la situation de référence</p> <p>Explication : les valeurs cibles (nationales) de cet indicateur dans le PNDESII sont respectivement 45% en 2023 et 50% en 2025. La marge de progression sera estimée sur la base des données statistiques au niveau régional</p>	
	Nombre de personnes bénéficiant d'un appui visant à augmenter la sécurité humaine (H/F) dans les zones d'intervention	0	<p>Cible : 140.485 bénéficiaires de sécurité et de protection dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 485 survivantes VBG • 20 000 PDI • 20 000 ressortissant-e-s des communautés rurales et péri-urbaines des zones d'intervention • 100 000 personnes bénéficiaires des sensibilisations et formations 	

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base (désagrégées si possible)	Valeurs cibles (seront désagrégées)	Source
	<p>Indice global de discrimination de genre dans les institutions sociales</p> <p>Les seuils sont les suivants : très faibles]0 ; 0.21], faibles]0.21; 0.24], élevés]0.24 ; 0.31], très élevés]0.31 ; 0.67]</p>	<p>Centre-Est : 0.252 Centre Nord : 0.283 Plateau Central: 0.224</p>	<p>Passage au seuil supérieur suivant ⁱ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateau central : progression de faible à élevé • CN et CE : progression de « élevé » à « très élevé » !!!!! 	<p>Étude pays Social Institutions and Gender Index, SIGI-Burkina Faso, Baseline, 2017 (Mise à jour)</p>
	<p>Nombre d'utilisateurs (directs/indirects) qui ont testé ou adopté les processus/solutions innovantes (désagrégé par sexe)</p>		<p>Cible : 15 000 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs innovations santé : 8000 Femmes en âge de procréer + 1600 enfants de moins de 5 ans + 1000 PDI. • Utilisateurs innovations éducation : au moins 3500 enfants et EDI+ 700 encadreurs • Utilisateurs innovation cohésion sociale /gouvernance : bénéficiaires initiatives citoyennes et projets de cocréation approx 10.000 personnes • Utilisateurs innovations entrepreneuriat et sécurité alimentaire :6300 producteurs et entrepreneurs 	<p>Enquête interventions</p>

Indicateurs OUTPUTS

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
<p>OI 1: Les communautés – en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables -</p>	<p>Proportion de ménages qui estiment que leurs revenus ont augmenté depuis le début du programme, désagrégé par genre</p>	<p>N/A</p>	<p>75%</p>	<p>Enquêtes intervention</p>

Chaîne des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
saisissent les opportunités socio-économiques porteuses grâce à une intégration renforcée dans les chaînes de valeur agricole et de l'économie verte	Nombre d'emplois (y compris auto-emplois) rémunérés créés ou consolidés par le programme, désagrégé par genre	13 878 emplois créés au profit des jeunes et des femmes par l'intervention Entrepreneuriat dans les 30 communes de la région du Centre-Est (Portefeuille 2019-2023)	+2500	Rapport résultat Intervention Entrepreneuriat BKF1803211 Rapport Resultats 2022 Entrepreneuriat 23-02-23.docx
	Indice agro-écologique (TAPE)	à déterminer en début de projet	+ 20%	
	Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (IAFA/WEAI)	à déterminer en début de projet	+ 10%	
	Indice 'confiance' entre secteur privé et secteur public.	à déterminer en début de projet + 10%	+15%	Enquêtes
O12 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants	Santé : Pourcentage d'accouchements assistés par un prestataire de santé qualifié	Centre-Est (2021) : 88,1 Plateau Central : 84	Centre-Est : 89,1 Plateau Central : 84,8%	DHS, Enquête Démographique et de Santé, Annuaire Statistique annuel du MSHP
	Santé : Nombre de femmes et d'hommes ayant reçu des services de planification familiale par des ASBC formés	0	300 femmes, 75 hommes	Rapports d'activités des ASBC
	Education : Taux Brut de Scolarisation Primaire Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : G=86,9, F=85,8 Plateau Central : G=108,4, F=105,1 (Année Scolaire 2021-2022)	Centre-Est : + 5% Plateau Central : + 3%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Primaire

Chaîne des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
	Education : Taux Brut de Scolarisation <u>Post-Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : G=35,2, F=45 Plateau Central : G=39,4 F=54,4 (Année Scolaire 2021-2022)	Centre-Est : + 3% Plateau Central : + 1%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Post-Primaire
	Education : Taux d'achèvement <u>Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : G=54,6, F=62,6 Plateau Central : G=68,8 F=78,9 (Année Scolaire 2021-2022)	Centre-Est : + 5% Plateau Central : + 3%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Primaire
	Education : Taux d'achèvement <u>Post-Primaire</u> Centre-Est et Plateau Central	Centre-Est : G=23, F=31,9 Plateau Central : G=22,5, F=33,7	Centre-Est : + 3% Plateau Central : + 1%	Annuaire Statistique de l'Enseignement Post-Primaire
	Eau et assainissement : Taux d'accès à l'eau en continu en milieu urbain	Moyenne nationale : 92,2% (2021) Est : 90,2% (2021) Centre-Est : 70,3% (2021) Plateau Central : 86,9% (2021).	+ 4,5%	Rapport Bilan Annuel – PN-AEP 2021 Rapport Bilan Annuel – PN-AEUE 2021
	Eau et assainissement : Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	Moyenne nationale : 40,8% (2021) Est : 37,6% (2021) Centre-Est : 24,9% (2021) Plateau Central : 20,7% (2021).	+ 4,5%	<i>Note: Une étude pour évaluer le taux d'accès réel à l'eau et l'assainissement sera réalisée en phase de démarrage au niveau des communes d'intervention.</i>
	Eau et assainissement : Taux de prévalence des maladies d'origine hydrique	A déterminer au démarrage Pour Fada 5.67%	-2%	Rapports des districts sanitaires Rapport résultat intervention PDAEPA 2021
OI 3 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention	Pourcentage de conflits fonciers soumis aux acteurs locaux appuyés dans le cadre de l'intervention pour lesquels une solution à l'amiable est trouvée entre les parties	Étude de base au démarrage Etude de base démarrage	+ 15%	Rapports projets et partenaires

Chaine des résultats	Indicateurs	Valeurs de base	Valeurs cibles	Source
des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits renforçant la cohésion sociale	Pourcentage des bénéficiaires des mécanismes de gestion des conflits qui se déclarent satisfaits du traitement de leur dossier (à désagréger par mécanisme de gestion (formel ou local) et par âge/genre)			
OI 4 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - prennent part à une gouvernance locale transparente, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire	La réponse des communes est plus structurée vis-à-vis des questions de déplacements (efficacité du dispositif d'enregistrement et suivi des trajectoires de déplacements, mais aussi l'orientation vers les aides et services appropriés) Nombre et qualité des projets de territoires mis en œuvre	0	10 3	Système de monitoring Rapports de l'action sociale Rapports de l'intervention PCD revus
OI 5 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel Burkina adressent les causes profondes des inégalités de genre	% acteurs qui ont atteint le niveau Gender Marker OCDE 2 % de partenaires non étatiques institutionnels renforcés dans l'acquisition des outils de planification stratégique genre (budgétisation, marchés publics etc sensibles au genre)	A préciser par le diagnostic initial 0	80% 20%	Rapport d'évaluations des actions de renforcement de capacité

2.1.3. Enveloppe budgétaire intervention 1 : Appui à la résilience dans le Centre-Est et à Fada N’Gourma

Intervention 1		22 779 726
A Les communautés – en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les personnes vulnérables - saisissent les opportunités socio-économiques porteuses grâce à une intégration renforcée dans les chaînes de valeur agricole et de l'économie verte		4 866 540
A01 Les producteurs et productrices agricoles contribuent davantage à la sécurité alimentaire grâce à leur intégration dans des chaînes de valeur inclusives et résilientes		1 954 540
A02 Les (micro-)entrepreneurs urbains des chaînes de valeur agricole et de l'économie verte et les PDI bénéficient d'un renforcement de l'écosystème entrepreneurial		1 873 500
A03 Les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables prennent part aux initiatives économiques en étant stimulés par des dispositifs de formation techniques, professionnels et entrepreneuriaux pertinents et adaptés aux besoins du marché		1 038 500
B Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants		6 729 012
B01 Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services de SDSR		825 812
B02 Qualité et flexibilité des services de SDSR renforcés		1 000 000
B03 Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et de gestion de la santé		210 000
B04 Les acteurs du secteur de l'éducation de base s'organisent pour lever les barrières à l'accès à des services inclusifs et équitables		353 400
B05 Les acteurs de l'éducation et les élèves participent au renforcement de la qualité & flexibilité des établissements scolaires		906 000
B06 Les utilisateurs des services et ressources en matière d'éducation prennent leurs responsabilités pour une gestion durable & inclusive		280 000
B07 Les acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement prennent des mesures pour une meilleure adéquation de l'offre à la demande des services liés		2 673 800
B08 Les acteurs et opérateurs s'organisent pour renforcer la qualité & la flexibilité des services d'eau potable et d'assainissement		215 000
B09 Les acteurs et utilisateurs agissent pour une meilleure gestion durable & inclusive des services offerts et des ressources en matière d'eau potable et d'assainissement		265 000
C Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits qui renforcent la cohésion sociale		1 245 000
C01 Les acteurs des territoires et communautés connaissent mieux les causes des conflits et les mécanismes de régulation		350 000
C02 Les acteurs des territoires et communautés développent des espaces de dialogue et mécanismes de prévention et de médiation inclusifs qui promeuvent la cohabitation		525 000
C03 Les acteurs des territoires et communautés bénéficient de mécanismes de gestion des conflits qui contribuent à diminuer les inégalités et renforcer la cohésion sociale		370 000
D Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - prennent part à une planification et gestion territoriale intégrée, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire		875 000
D01 Les capacités techniques des acteurs du territoire et communautés en matière d'aménagement du territoire et de développement territorial sont renforcées		425 000
D02 Les acteurs des territoires renforcent le monitoring des vulnérabilités et fragilités et alimentent la réponse d'urgence et la planification de plus long terme		150 000
D03 Les citoyen.nes s'engagent et participent à une planification et un développement territorial plus intégré et inclusif		300 000
E Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel au Burkina Faso adressent les causes profondes des inégalités de genre		230 000
E01 Les acteurs étatiques et non étatiques adoptent une réflexion stratégique sur les questions d'égalité de genre		185 000
E02 Les équipes des interventions, le management et les acteurs territoriaux agissent collectivement pour garantir les synergies en matière de genre afin d'atteindre l'objectif transformateur ambitionné par le Programme		45 000
Z Moyens généraux		2 102 151
TOTAL HR		6 732 022
HR expertise		3 681 865
HR support		3 050 157
		74%

2.1.4. Acteurs

Le tableau ci-dessous fournit un bref aperçu des acteurs clés qui sont des parties prenantes des deux interventions.

Secteur / Thème	Autorités nationales/locales	Acteurs nationaux non-gouvernementaux	Acteurs internationaux	Acteurs belges (Team Belgium)
Tous thèmes/secteurs confondus et R4 gouvernance locale	<p>Niveau central : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), CONASUR</p> <p>Niveau régional et local : Conseils des collectivités territoriales (niveau régional et communal), Gouvernorat, Préfectures, Directions régionales de l'Economie et de la Planification, Directions de l'Action Sociale, Agents du CONASUR ; Direction régionale de l'urbanisme et l'habitat, Services fonciers ruraux, Enceintes du CROCSAD, CLOCSAD, clusters de l'aide humanitaire</p>	<p>Coordination régionale et locale de la société civile</p> <p>Associations des jeunes et leurs coordinations au niveau communal, provincial, régional,</p> <p>Associations des femmes et leurs coordinations au niveau communal, provincial, régional</p> <p>Association/représentant PDI</p> <p>Autorités coutumières et religieuses, leaders et relais communautaires</p> <p>C(o)V(e)D, cellules de veille citoyenne ;</p> <p>ONG nationales et locales : Laboratoire citoyeneté, ATAD, Tin Tua, Diakonia, ...</p>	<p>Union européenne, Acteurs de l'humanitaire UNHCR, UN habitat, UNDP (Golcos), OIM</p>	<p>Africalia, UVCW, Humanité & Inclusion</p>
Autonomisation socio-économique (spécifique)	<p>Niveau central : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutique, Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes entreprises, Ministère des Sports de la Jeunesse et de l'Emploi</p> <p>Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso (INERA), ONF-BF</p> <p>Niveau régional et local : Direction Régionale de l'agriculture, Chambre Régionale d'Agriculture, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP), Direction Régionale en charge de la Jeunesse,</p>	<p>Association et coopératives Agriculteurs, transformateurs, et commerçants ;</p> <p>Institutions financières décentralisées ;</p> <p>Centre de formation professionnelle ;</p> <p>ONG et associations locales actives en matière d'autonomisation socio-économique : Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso (CEAS BF), ONG actives en matière d'agro-écologie, Wakatlab</p>	<p>ADA, LuxDev, UNCDF, GIZ, Coopération Suisse, CIRAD</p>	<p>Trias</p> <p>Autre Terre</p> <p>SOS Faim</p> <p>VSF</p> <p>Rikolto</p> <p>BIO</p> <p>BD</p> <p>Lady-agri</p>
Education de base (spécifique)	<p>Niveau central : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) ; Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence (ST-ESU); Fonds pour l'alphabétisation et</p>	<p>Au niveau local: Associations des Parents d'Elèves (APE), Associations des Mères Educatrices (AME), Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES)</p>	<p>AFD, LuxDev, Plan International, UNICEF, Children Believe, Save the Children, etc.</p>	<p>Sensorial Handicap Cooperation (SHC), etc.</p>

Secteur / Thème	Autorités nationales/locales	Acteurs nationaux non-gouvernementaux	Acteurs internationaux	Acteurs belges (Team Belgium)
	<p>l'éducation non formelle (FONAENF); Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille (MSAHRNGF).</p> <p>Niveaux régional et local : Directions Régionales de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DREPPNF); Directions Régionales des Enseignements Post-Primaire et Secondaire (DREPPS) des territoires ciblés</p>	<p>Instituts de formation des futurs enseignant.e.s: Instituts Nationaux de Formation des Personnels de l'Education de Tenkodogo et du Plateau Central (primaire), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (post-primaire et secondaire), Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) pour les alternatives éducatives non-formelles</p> <p>ONG et associations locales : Tin Tua, Andal & Pinal, OCADES, etc.</p>		
Santé (spécifique)	<p>Niveau central : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille ; Ministère de la Justice et des Droits humains ; Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales</p> <p>Niveaux régional et local : Districts sanitaires ; Directions régionales de la Santé et de l'Hygiène Publique ; Directions régionales et provinciales de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille ; Directions régionales et provinciales des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi</p>	<p>Au niveau local : Comités de Gestion des formations sanitaires (COGES), Cellules de veille citoyenne, cadres communautaires de lutte contre les VBG Coordination des réseaux des organisations pour la promotion de l'élimination des MGF</p> <p>ONG et associations : Association Voix de femmes, ASMADE ABBEF, OCADES, Initiative privée et communautaire de lutte contre le VIH/SIDA, Mwangaza Action, Association des Femmes Juristes du Burkina Faso</p>	UNFPA, UNICEF, la Banque Mondiale, Canada, KfW, Medicus Mundi, Plan International, IntraHealth, Pathfinder, EngenderHealth, Jhpiego	SolSoc, We Social Movements, Médecins du Monde Belgique, Médecins Sans Vacances, Oxfam

Secteur / Thème	Autorités nationales/locales	Acteurs nationaux non-gouvernementaux	Acteurs internationaux	Acteurs belges (Team Belgium)
Eau et assainissement (spécifique)	<p>Niveau central : Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) Direction Générale de l'Assainissement (DGA) Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ONEA – Office National de l'eau et de l'assainissement ;</p> <p>Niveaux régional et local : Directions régionales de l'Eau et l'Assainissement (Fada, Kaya et Tenkodogo) ; Centre des Métiers de l'EAU (CEMEAU) ; Directions régionales de l'ONEA à Koupéla, Fada et Kaya ; Centre de l'ONEA dans les villes d'intervention ; Services Techniques communaux ;</p>	<p>Au niveau local : Comités de gestion de l'eau, Associations des Usagers de l'Eau (AUE), APE, SONABEL,</p> <p>ONG et associations : Association Réveille-toi, Association Dakupa</p>	UNICEF, La Banque Mondiale, AFD, Danida, SNV, WaterAid, Ocaedes, Concern Worldwide, Eau Vive Internationale, IRC, Cluster WASH Spécifique à Kaya : GIZ, Solidarités internationale, URD et GRET	Antea/Tractebel
Préventions et gestion des conflits (spécifique)	<p>Niveau central : Direction de la Police de Proximité, Ministère de la Justice</p> <p>Niveaux régional et local : Direction régionale des droits humains, Direction régionale de la Police, Commissariats de Police et brigades territoriale de Gendarmerie, police municipale, Tribunal de Grande Instance de Koupéla, Tenkodogo et Kaya, tribunaux d'arrondissement, Commissions de conciliation foncière villageoise, ONAPGREGECC et ses démembrements,</p>	<p>ONG et associations Associations éleveurs agriculteurs APE, Comités de Gestion de l'eau, Association des Femmes Juristes, Représentant.es des PDI's Dialogue sans frontière</p>	<p>KOUEPELA : UNHCR, UNDP, OIM, Impact ACTED, ONG Diakonia</p> <p>KAYA : GIZ, Expertise France</p>	<p>KOUEPELA : Handicap International, RCN Justice & Démocratie</p> <p>KAYA : Diakonia, Impact ACTED,</p>
Égalité de Genre (spécifique)	<p>Niveau central : Ministère du Genre, les cellules Genre des Ministères et institutions, les Ministères clés comme l'Agriculture, l'Environnement, la Santé, la Justice, l'Emploi SP CPSA,</p>	<p>Les femmes conseillères (napoko, obarnatanu) ; les écoles des maris et des futurs maris Les associations locales de femmes et de jeunes : Projet BEOG BIIGA, association Women Environmental Programme Burkina, Fédération Nationale des Groupements Wendyam Agence pour la solidarité, l'entraide et le développement endogène (ASEDE),</p>	<p>KOUEPELA Les Pays Bas, Suisse, AFD, UNFPA, SIDA, GIZ</p> <p>KAYA Les Pays Bas, Suisse</p>	<p>KOUEPELA SOS FAIM BD RIKOLTO</p> <p>KAYA</p>

Secteur / Thème	Autorités nationales/locales	Acteurs nationaux non-gouvernementaux	Acteurs internationaux	Acteurs belges (Team Belgium)
	<p>Niveaux régional et local : La Direction régionale en Charge du Genre et les autres services clés déconcentrés</p>	<p>Comité pour le développement du monde rural NONG TAABA ; L'Association des femmes juristes du Burkina Faso (AFJ-BF) ; Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGED) ; Association TIN TUA ; Consortium des Organisations des Femmes Rurales Leaders du Burkina (COFRL/B)</p>	<p>AFD, UNFPA, SIDA</p>	<p>ONG Engender Health, TRIAS</p>

2.1.5. Groupes cibles

Groupes cibles prioritaires

Cibles prioritaires (ciblées directement)	Valeur cible globale	Dont femmes	Dont personnes vulnérables
OI 1			
Exploitant.e.s agricoles des chaînes de valeur actifs dans les CEP (champs écoles paysans)	500	250	
Membres de Coopératives (SCOOPS) et (Micro)-entreprises dans l'agriculture	3000	2000	Dont 10 % PDI
Femmes actives dans les AVEC (associations villageoises d'épargne et crédit)	2000	2000	
Entrepreneurs bénéficiaires des services améliorés	800	400	
PME bénéficiaires de subvention adossées au crédit	45	23	
Femmes et jeunes bénéficiant de dispositifs de formation	250	150	
OI 2			
Santé			
Les femmes, les jeunes, les communautés hôtes et déplacées – les associations qui les représentent – ainsi que les nouveaux et groupes les plus vulnérables des districts sanitaires de Tenkodogo, Koupéla et Pouytenga		176.955 femmes (en âge de procréer)	140.332 enfants de moins de 5 ans, une estimation de 27.720 PDI
Survivant.e.s de violences physiques, sexuelles ou psychologiques	500	485	
Agents communautaires de la santé	150	75	
Les autorités décentralisées du MSHP et du MSAHRNGF, les formations sanitaires (CSPS, CMA, CHR), les services départementaux, les leaders religieux et traditionnels, les élus locaux. ²⁶	3 Directions Régionales de la Santé, 4 districts sanitaires et 4 directions provinciales du Genre et de la Famille		
Education de base			
Enfants des communautés hôtes et déplacées en âge d'enseignement primaire et post-primaire (ceux des écoles ciblées + ceux atteints via les alternatives éducatives non-formelles)	À préciser	min. 50%	500 enfants vulnérables (soutien matériel) + 1300 EDI (octroi de documents d'identité)

²⁶ Nombre de FS, leaders et élus locaux à définir au démarrage du portefeuille.

(Futur.e.s) enseignant.e.s des écoles primaires et post-primaires ciblées	400 via la formation continue	min. 50%	
Cadres scolaires des écoles primaires et post-primaires ciblées	100 (renforcement de capacités)	60%	/
Membres (pères et mères) des COGES/APE/AME des écoles ciblées	100 (renforcement de capacités)	60%	40% PDI
Eau et Assainissement			
Ecoles et CSPS bénéficiaires de services fonctionnels en eau et assainissement	8 écoles et 5 CSPS		
Les agents des services techniques communaux, et des bureaux locaux ONEA	200 personnes	75 personnes	
(Futur.e.s) artisan.e.s dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	80 personnes	min. 50%	min. 15%
OI 3 :			
Membres des organes coutumiers de prévention et gestion des conflits	À confirmer au démarrage		
Personnel des Juridictions TGI de Koupèla et Tenkodogo	25 personnes + 35 personnes		
Population des communes urbaines de Koupèla, Tenkodogo et Pouytenga	400.000 personnes	Environ 50%	
Personnes déplacées internes	20.000 personnes	Environ 60%	
OI 4 :			
Membres des OSC – associations des zones ciblées	2000		
Collectivités Terr/ communes	11		
OI 5 :			
Les cellules Genre des Ministères et Institutions	45 cellules ou points focaux	40 membres femmes	0
Cluster /groupe thématique sur rétention des filles à l'école secondaire	30 points focaux	15 femmes points focales	3
Associations et ONG pour le cadre de concertation territorial	35 points focaux	10 femmes points focales	5
Associations et ONG à former (national et territorial)	20 associations	10 femmes points focales	0
Les institutions de collecte de données	2 institutions	-	-
Capitalisation des principales actions Genre	65 (35 membres du CCG territorial + 30 membres du cluster)	45 membres	5

Groupes cibles indirects

Cibles indirectes	Valeur cible globale	Dont femmes	Dont personnes vulnérables
OI 1 :			
Populations des communautés rurales péri-urbaines et urbaines	8.000		
Les ménages de communautés hôtes et déplacées	800		
Les collectivités locales des communes ciblées	8		
Les services techniques déconcentrés des Régions ciblées	3		
OI 2 :			
Santé			
Population des districts sanitaires de Tenkodogo, Koupéla et Pouytenga	734.349 personnes (2021)		
Education de base			
Les parents/ménages des enfants des communautés hôtes et déplacées des écoles primaires et post-primaires ciblées ainsi que bénéficiaires des alternatives éducatives non-formelles	À préciser		
Les communautés scolaires et membres des COGES/APE/AME non ciblés directement par le renforcement de capacités (par effet ricochet)	À préciser		
Eau et Assainissement			
Les populations (communautés hôtes et déplacées) dans les communes ciblées (prioritairement les villes secondaires de Fada, Tenkodogo, Koupéla et Pouytenga) en particulier les jeunes, les femmes et les plus vulnérables	752.812 personnes (en 2023)	337.489 femmes	Une estimation de 147.430 PDI
OI 3 :			
Les communautés rurales et péri-urbaines (autour de Tenkodogo, Koupéla, Pouytenga)	20.000		
Conseils régionaux / et gouvernorats	2		
OI 4 :			
Conseils régionaux et Gouvernorats	4		
Les communautés rurales et péri-urbaines (autour de Tenkodogo, Koupéla, Pouytenga)	À préciser		
OI 5 :			
Les membres et partenaires des cellules Genre des Ministères et Institutions	450 personnes	400	0

Cibles indirectes	Valeur cible globale	Dont femmes	Dont personnes vulnérables
Les membres des OSC membres du groupe thématique, leurs partenaires et les filles impactées par leurs projets/programmes	3 000 personnes	2 500	500
Membres et partenaires des associations et ONG membres du cadre de concertation territorial (partage des rapports en interne et avec leurs partenaires)	2 000 personnes	1 000	100
Membres et cibles des associations et ONG à former tenant compte des restitutions	2 000 personnes	1 000	30
Les utilisateurs des données Genre (institutions de collecte de données, universités, acteurs de développement)	2 000 personnes	1 200	100
Organisations et groupes cibles du partage des produits de capitalisation des principales actions Genre (diffusion)	500	250	50

2.1.6. Zones d'intervention

Ce programme, inscrit dans l'approche territoriale intégrée, se définit par un **ciblage géographique restreint** qui permettra de travailler au plus près des réalités des acteurs des territoires et de renforcer les dynamiques de collaboration entre ces derniers. La délimitation des zones d'intervention s'est faite sur base des critères déjà mentionnés dans le chapitre 1 « Stratégie ».

S'agissant de l'intervention 1, le ciblage géographique se concentre sur la **ville secondaire de Koupéla**, important centre urbain marqué par la présence des acteurs publics, et les **territoires environnants notamment ruraux**. A l'heure actuelle, une liste de **10 communes** a été définie (avec une priorité d'actions sur les villes secondaires de Tenkodogo, Koupéla et Pouytenga et de leurs hinterlands) et est représentée sur la carte ci-dessous. La zone d'intervention s'étendra à la **ville de Fada**, ville clé qui a accueilli une forte population de PDI, et ce, dans une logique de consolidation de l'intervention PADEAPA en se concentrant sur les services sociaux de base en lien avec l'eau et l'assainissement comme fil rouge. Il est à noter qu'un processus de priorisation et de ciblage (sur base de critères prédéfinis) plus poussé s'effectuera au démarrage du programme afin de répondre au mieux à l'évolution du contexte, des besoins et des possibilités de mise en œuvre.

En ce qui concerne l'OI 1 relatif à l'autonomisation socio-économique, il est prévu que l'intervention se concentre sur les communes contiguës à l'axe Ouagadougou-Koupéla-Tenkodogo partageant des enjeux territoriaux communs. S'agissant du volet santé de l'OI 2, les actions se concentreront sur les districts sanitaires de Pouytenga, Koupéla et Tenkodogo dans une perspective de consolidation et de renforcement des acquis de l'intervention SDSR "Elle Décide". Les volets relatifs à l'éducation de base et à l'eau et l'assainissement devraient venir se calquer un maximum sur ce ciblage, dans une logique d'approche intégrée aux services sociaux de base. Les OI 3 et 4 se concentreront quant à eux sur les communes de Pouytenga, Koupéla et Tenkodogo et les communautés dans les zones péri-urbaines et rurales dans une perspective de renforcement des acquis du programme en cours, de maximaliser les synergies pour une approche intégrée

(notamment au niveau des groupes vulnérables et des PDI's). Les actions seront développées à partir des centres urbains vers les communautés des zones péri-urbaines et rurales.

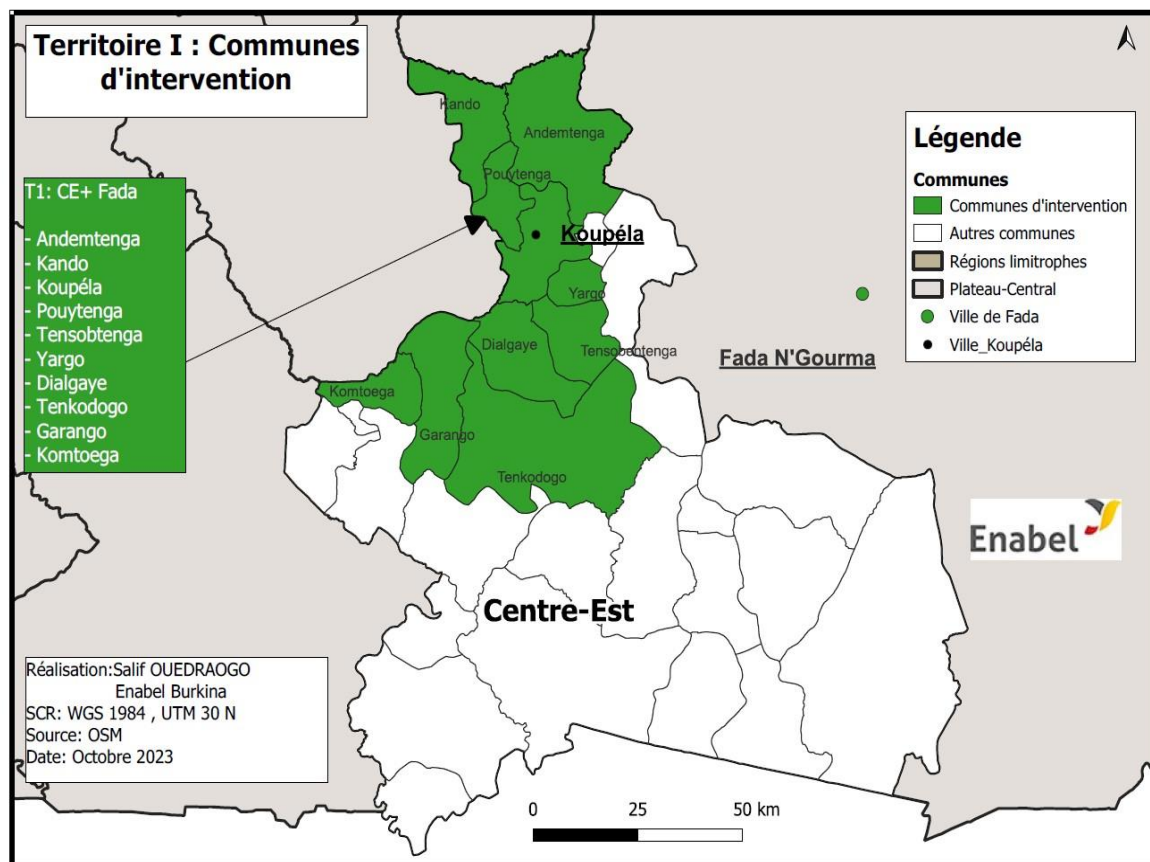


Figure 3 : Carte des zones d'intervention dans le Centre Est et Fada N'Gourma

2.1.7. Hypothèses

Les principales hypothèses fondant ce programme ont été mentionnées dans la section 1.9 du chapitre 1 'Stratégie' du présent document. Il est recommandé de s'y référer pour plus de détails.

2.1.8. Risques

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité	Mesures d'atténuation
Opérationnels et de développement				
Risques programme				
La dégradation de la situation sécuritaire au niveau des régions d'intervention limite la capacité des équipes opérationnelles à intervenir et se déplacer sur le terrain avec pour conséquence un impact sur la mise en œuvre des activités	3	4	12	Application de modes opératoires alternatifs déjà testés et avérés et les faire évoluer le cas échéant grâce à la veille sécuritaire ; Set-up RH incluant des security officers sur le terrain sous la supervision du conseiller sécurité basé à Ouagadougou ; suivi renforcé des risques
Le portage technique, financier-économique, institutionnel et/ou politique insuffisant et/ou l'absence d'adhésion effective des parties prenantes et des décideurs a pour impact d'affecter l'appropriation et la durabilité des résultats de développement.	3	4	12	Insister dès le démarrage sur les leviers de durabilité (institutionnel, technique, financier-économique) auprès du programme et des partenaires Existence d'une stratégie de mise en œuvre qui intègre une perspective de sortie bien pensée Implication plus stratégique des instances de gouvernance
Les communes cibles et les agents n'adhèrent pas aux changements proposés avec comme conséquence un retard sur la mise en œuvre	3	3	9	Inclure le partenaire dans les phases de démarrage pour clarifier la vision et objectifs du programme
Les communes n'ont pas les capacités et les ressources pour suivre la réalisation et la maintenance des infrastructures publiques	3	3	9	Dimensionner les ouvrages en relation avec les plans budgétaires communaux Budgétiser les plans de développement communaux pluri-annuels incluant ces conditions
Le focus des interventions sur le niveau territorial entraîne une faible appropriation des modèles développés par les autorités centrales	2	2	4	Instaurer un dialogue avec le niveau central dès le démarrage pour exposer les objectifs de l'approche territoriale et la logique 'pilote'
La faible attractivité du BFA pour l'expertise internationale pourrait occasionner des retards au démarrage	2	2	4	Anticiper le recrutement de l'expertise internationale Mise en œuvre démarre avec l'expertise nationale sous supervision stratégique du management sans retard

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité	Mesures d'atténuation
La coordination insuffisante de multiplicité d'acteurs dans un contexte tendu pourrait conduire à des chevauchements et des difficultés liées à la capacité d'absorption des partenaires	1	2	2	Participer aux et influencer les plateformes de concertation des PTF Renforcer le dialogue avec le partenaire pour une meilleure prévisibilité des engagements
OI1 : Autonomisation socio-économique				
Les conflits fonciers entre utilisateurs des ressources partagées (eau, pâturage) et des zones riveraines impactent la durabilité des interventions	2	2	4	Instauration de phase de consultation et dialogue avec les populations locales et les autorités en amont de la valorisation des ressources (terre, eau, ...) Choix de zone non sujettes à des conflits fonciers Prise en compte de la question foncière et accompagnement de démarche de sécurisation foncière
Des chocs environnementaux liés au changement climatique peuvent affecter le potentiel de certains bassins de production de la région	2	2	4	Renforcement des capacités de résilience des acteurs institutionnels et des populations face aux chocs environnementaux : diffusion de pratiques agro-écologiques, amélioration de l'accès aux semences adaptées à la sécheresse, aménagement facilitant la maîtrise de l'eau
OI2-1 Santé				
De nouvelles formations sanitaires sont fermées dans les 4 districts sanitaires ciblés par le volet santé	3	4	12	Renforcement de solutions alternatives de fourniture de services de SDSR par le biais des agents communautaires (ASBC, AV, ...) sous l'output R2_01_01 et en concertation avec les autorités sanitaires
La crainte de la stigmatisation fait obstacle à la recherche de soutien qualifié chez les victimes et survivant.e.s de VBG, notamment parmi les PDI	3	3	9	Activités de sensibilisation sous l'output R2_01_01 qui seront notamment fondées sur la co-construction de méthodes de communication innovante et ciblant les différents segments de la population
Les contraceptifs, médicaments et produits essentiels de santé sexuelle et reproductive sont en rupture de stock	4	3	12	Activités de renforcement de la chaîne d'approvisionnement sous l'output R2_01_02 et achats ponctuels sous l'output R2_01_01. Renforcement par le biais de programmes régionaux portés par la TEI régionale SDSR en Afrique subsaharienne.

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité	Mesures d'atténuation
OI2-2 Education de base				
Dégradation de la situation sécuritaire entraînant une fermeture accrue des écoles et une pression augmentée sur les établissements d'accueil	3	4	12	Renforcement des alternatives éducatives (non formelles) par le biais des animateurs communautaires, appui à la mise en œuvre de la SN-ESU et renforcement des capacités des acteurs de l'éducation en ESU (R2_02_05).
Insécurité grandissante au sein des écoles pour les enfants/jeunes et visant particulièrement les acteurs de l'éducation (enseignant.e.s)	3	4	12	Renforcement des capacités en matière de sécurité via une mise à échelle des formations 'safe schools', etc.
Accroissement des inégalités entre EDI et enfants des communautés hôtes	3	3	9	Soutien matériel aux enfants plus vulnérables (dont EDI), appui des EDI à l'octroi des documents d'identité (via jugements supplétifs), information et sensibilisation sur le droit/bienfaits éducation auprès des parents et organes de gestion des écoles, développement d'alternatives éducatives non-formelles, renforcement des enseignant.e.s en ESU, etc.
OI2-3 Eau et Assainissement				
Défaillance de certaines entreprises à réaliser les travaux avec la qualité attendue et dans les délais	2	3	6	Suivi et contrôle des entreprises réalisées en étroite collaboration avec les bureaux de suivi et de contrôle en plus de la supervision assurée par le projet et les partenaires.
Précarité de la ressource en eau (tarissement prématuré des ouvrages, dégradation inattendue et rapide de la qualité)	2	3	6	Réaliser des études sur la connaissance des ressources en eau souterraine afin de faciliter leur mobilisation et garantir une utilisation pérenne ; Suivi et contrôle des entreprises réalisées en étroite collaboration avec les bureaux de suivi et de contrôle en plus de la supervision assurée par le projet et les partenaires ; Implication et concertation des Agences de l'eau pour améliorer la protection de la ressource.
Les infrastructures construites et améliorées ne sont pas gérées durablement et de manière adéquate	3	3	9	La formation d'agents de l'ONEA, des services techniques communaux et des COGES au niveau des écoles et CSPS sur les nouvelles infrastructures permettra une gestion durable et inclusive (output R2_03_03).
OI3 Gestion/prévention des conflits				

Risques* (DEV, OPS, FIN, REP)	Probabilité	Impact	Sévérité	Mesures d'atténuation
Les activités du programme renforcent les tensions intercommunautaires (risque transversal également présent dans les autres résultats)	3	4	12	Application du principe « ne pas nuire » dans l'ensemble du programme et prise en compte des groupes vulnérables dans toutes les actions. Les OI3 et OI4 feront un travail d'analyse et de compréhension continu de l'évolution de la fragilité et des vulnérabilités + instruments de monitoring par les acteurs locaux
Les activités du programme renforcent les dynamiques de stigmatisation (risque transversal également présent dans les autres résultats)	3	4	12	Le programme vise spécifiquement à favoriser l'accès aux droits et aux services pour les groupes vulnérables, tout en faisant attention à inclure les communautés hôtes qui doivent bénéficier du même niveau d'accès (exemple de la sécurisation de la terre)
OI4 Planification et Gestion urbaine				
Le gouvernement de transition tarde à convoquer des élections locales	2	4	8	Le OI4 prend en compte ce risque en plaçant la question d'engagement et de participation citoyenne au centre, même dans l'absence (annoncée transitoire) d'un système de démocratie locale représentative. Les citoyens sont appuyés à être force de proposition pour le développement au niveau local
OI5 Genre				
Changement institutionnel notamment Ministère en charge du Genre	2	3	6	Capitaliser les actions territoriales et transmettre au niveau central pour une continuité Poursuivre actions du niveau central avec les autres institutions
Des acteurs communautaires refusent de participer au cadre de concertation territorial	1	2	2	Instauration d'un dialogue pour comprendre les causes profondes, Sensibiliser, identifier et discuter des blocages pour régler les questions qui fâchent et s'adapter
Les cellules Genre refusent d'aller dans le sens du changement souhaité et proposé par l'équipe d'Enabel BFA	1	3	3	Prendre leurs propositions en s'assurant simplement qu'elles adressent les causes profondes des inégalités de Genre

Echelle de 1 à 4 : 1=très faible, 2 = faible, 3 = élevée, 4= très élevée. Le produit des 2 critères donne la sévérité potentielle du risque

2.2. Intervention 2 : Appui à la résilience au Centre-Nord et Plateau Central

L'intervention 2 se concentre sur des communes des régions du Centre-Nord et du Plateau Central. Le Centre Nord est la seconde région du Burkina Faso qui accueille le plus grand nombre de personnes déplacées internes (24,45%, CONASUR, février 2023), une situation qui engendre de nombreux défis, en particulier une pression accrue sur les services, sur les ressources naturelles et foncières, une augmentation de la vulnérabilité des populations, et une fragilisation du tissu social et économique. Cette intervention s'inscrit dans la continuité des appuis développés au sein du programme bilatéral et sur financement de l'Union Européenne, tout en recherchant une plus grande cohérence entre les actions pour augmenter la résilience. Une complémentarité et collaboration étroite sera recherchée avec l'intervention Résilience Socio-Economique sur l'axe OKD (mis en œuvre pour l'UE et ancrée à Kaya) et le portefeuille Climat (communes du plateau central et Centre Nord).

Il est à noter que le narratif de l'intervention 2 est relativement similaire à celui de l'intervention 1, dans la mesure où c'est au démarrage de l'intervention même que les spécificités seront précisées, et ce, dans le cadre d'ateliers réunissant les parties prenantes. Cette approche s'explique aussi par le fait que la situation sur le terrain est en évolution constante et qu'il ne serait pas pertinent de figer les choses à ce stade. Les éléments particuliers et spécifiques à l'intervention 2 seront ici mis en exergue en étant soulignés.

2.2.1. Logique d'intervention et cadre de résultats

L'objectif spécifique de l'intervention 2 est intitulé comme suit : « **Les acteurs et les communautés des territoires ciblés du Centre-Nord et du Plateau Central font face aux chocs, s'adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable dans un climat apaisé** ».

Quatre **outcomes intermédiaires (OI)** ont été définis pour contribuer à son atteinte.

Outcome intermédiaire 1 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants

Volet « Santé et droits sexuels et reproductifs »

En fonction de l'évolution du contexte sécuritaire, le volet « santé-SDSR » suivra une approche holistique de renforcement du système de santé à partir du district sanitaire de Zorgho (Plateau Central) dans une optique de résilience et cohésion sociale. Dans les lieux où la fragilité est plus importante, et la présence des services de santé publique, moins garantis, les activités d'accès aux services seront néanmoins priorisées en coordination avec les acteurs concernés, notamment ceux impliqués dans la réponse humanitaire et d'urgence.

Output 01 : Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services de SDSR

Cet output vise en premier lieu à **augmenter le volume de l'offre de services de SDSR** (SSR, SSRAJ, PF et les VBG) pour remédier à la fois aux déficits structurels existants, mais également aux pressions croissantes liées aux mouvements de populations et aux fermetures de formations sanitaires (FA). L'offre sera renforcée en partant du niveau **communautaire**, à travers l'appui aux soins de santé primaires, aux animateurs/trices et agents de santé à base communautaire (ASBC), vers le niveau plus **spécialisé**, ce qui passera par la restructuration des services - en matière de VBG, en synergie avec les OI 2 et 4 - et un appui mesuré à des infrastructures existantes (Centres Mère-Enfant et/ou de Jeunes) où les besoins en matière de SDSR peuvent être abordés de manière holistique.

Par ailleurs, la demande de services sera stimulée par la diffusion **d'informations de santé sexuelle et reproductive de qualité, l'orientation des PDI dans les FS**, ainsi que par un travail participatif de **sensibilisation impliquant également les hommes et de promotion des droits à la santé**. Ces actions viseront notamment à réduire les barrières socio-culturelles, en particulier en matière de genre, dans l'accès aux services. Elles se fonderont également sur une approche transformatrice des normes sociales et culturelles relatives aux services de SDSR à même d'induire un changement de comportement des populations et de contribuer à la lutte contre les VBG.

Output 02 : Qualité et flexibilité des services de SDSR renforcés

La qualité et la flexibilité des services de SDSR (SSR, SRAJ, PF, VBG) seront renforcés à travers 4 axes de changement :

(1) En matière d'équipements et produits, il s'agira notamment de renforcer les **chaînes d'approvisionnement et de prioriser la disponibilité de contraceptifs et/ou d'équipements et produits vitaux en santé de la reproduction**, idéalement en appui à une politique d'achats stratégiques, pour permettre aux formations sanitaires de respecter les normes en vigueur et aux utilisateurs/trices d'être bien soignés. Les agents ASBC et accoucheuses villageoises (AV) seront également soutenus dans une optique d'*integrated community case management* en collaboration avec d'autres partenaires dans les zones moins accessibles des 2 districts sanitaires ciblés. Une gestion plus durable des déchets médicaux sera poursuivie ainsi qu'une synergie avec l'output 07 pour la gestion de l'eau dans les CSPS.

(2) En ce qui concerne la **digitalisation**, la gestion informatisée des informations sanitaires, ainsi que le déploiement du système de gestion des données et des cas de VBG seront appuyés. En outre, l'expérience de télémédecine développée dans le cadre du portefeuille 2019-2023 sera capitalisée dans les districts sanitaires ciblés et des services en ligne de SRAJ seront offerts aux jeunes et adolescents.

(3) Les **compétences des prestataires de soins de santé sexuelle et reproductive et de services VBG**, en ce compris les acteurs sociaux et de la justice et agents communautaires (AV et ASBC), seront renforcés pour la prise en charge des victimes de VBG, la réponse aux besoins spécifiques des adolescents et jeunes en matière de SSR, ainsi qu'en matière de PF et de soins de SRMN, y compris les SONU. Au vu de la crise sécuritaire, un dialogue avec les autorités sera également entamé pour aborder la question de la répartition des ressources, notamment financières et humaines.

(4) Pour augmenter la flexibilité des services de santé, le **monitoring numérique de la fragilité et des déplacements et de leur impact sur les services de santé** sera assuré en coordination avec les humanitaires et avec l'aide d'acteurs communautaires et les autres personnes relais parmi les PDI dans l'optique de renforcer la flexibilité, d'éviter des goulots d'étranglement voire, un effondrement des services. Par ailleurs, un **travail de recherche-action** pourra être mené autour de l'intégration des PDI dans la fourniture de services de santé dans la perspective d'opérationnaliser le nexus humanitaire-développement. Enfin, un monitoring spécifique des vulnérabilités en termes d'**exposition aux VBG** sera recherché en coordination avec les autorités décentralisées et les acteurs humanitaires.

Output 03 : Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et de gestion de la santé

Il s'agira de renforcer ou de mettre en place des **mécanismes de gouvernance et de concertation communautaire autour des services de santé** qui incluent les PDI et groupes vulnérables et de créer un environnement propice au dialogue et à la **redevabilité**. En fonction des besoins identifiés, et en synergie avec les autres résultats, dans chaque zone d'intervention,

cela pourra passer par un appui au suivi-évaluation des activités de SRAJ, aux réseaux provinciaux de protection, à des cellules de veille citoyenne, au fonctionnement des comités de gestion de la santé ou encore, à de cadres communautaires de lutte contre les VBG et du dialogue entre PDI et communautés hôtes.

Volet « Education de base »

Ce volet aura pour objectif principal de faire en sorte que **“les enfants – en particulier les filles et les plus vulnérables - des communautés hôtes et déplacées ont un accès inclusif, équitable et durable à une éducation de base de qualité”**. Dans les zones et les établissements ciblés, l'intervention portera une attention particulière à un enseignement de base de qualité et l'amélioration de la rétention dans le système éducatif, afin de lutter contre le décrochage scolaire, fortement en hausse au vu de la situation sécuritaire actuelle et du nombre de plus en plus élevé d'écoles fermées. Par 'éducation de base', l'intervention souhaite viser les niveaux primaire (en priorité) et post-primaire, l'école obligatoire et gratuite concernant surtout ces 2 niveaux. À noter que pour cette 2ème intervention, le volet éducation de base sera nettement moins présent et ne sera mis en œuvre qu'au niveau de la commune de Zorgho dans le Plateau Central, tout comme c'est le cas pour les autres services sociaux de base. Aucune activité n'est prévue dans le Centre-Nord.

Output 04 : Les acteurs du secteur de l'éducation de base s'organisent pour lever les barrières à l'accès inclusif & équitable à l'éducation de base

Afin de répondre aux déficits structurels ainsi qu'aux pressions supplémentaires liées aux mouvements de populations dans les zones d'intervention et aux nombreuses fermetures d'établissements scolaires, il s'agira prioritairement de **lever les principales barrières à l'accès à l'éducation de base** via diverses actions spécifiques en renforçant les alternatives éducatives (non formelles) pour lutter contre le haut taux de décrochage scolaire exacerbé par un nombre de plus en plus élevé d'écoles fermées, particulièrement pour les enfants déplacés internes (EDI); en sensibilisant les parents et communautés locales aux préjugés/stéréotypes de genre (VBG, SDSR, GHM - *en synergie avec l'OI 4*) et au maintien absolu des enfants dans les écoles (droit à/bienfaits de l'éducation) via des actions d'information et sensibilisation; en renforçant l'accès des enfants déplacés internes (EDI) à l'état civil via un travail de plaidoyer auprès des autorités locales pour l'obtention de documents d'identité leur permettant de s'inscrire dans l'éducation formelle et de passer leurs examens (octroi via jugement supplétif dans la continuité de l'intervention Fragilité - *en synergie avec l'OI 2*).

Output 05 : Les acteurs de l'éducation et les élèves participent au renforcement de la qualité & la flexibilité des établissements scolaires

Parallèlement à la levée des principales barrières à l'accès à l'éducation de base, ce second output aura pour objectif de **renforcer la qualité mais aussi la flexibilité des établissements scolaires ciblés** dans les zones d'intervention, les rendant davantage adaptables en fonction des évolutions du contexte.

La qualité d'une école passe avant tout via la création d'un **environnement scolaire inclusif, sûr, protecteur, stimulant et durable**. Enabel promeut un modèle de qualité fondé sur une approche scolaire globale dont les principes génériques seront à adapter au contexte des territoires ciblés. Une approche qui est en droite ligne avec celle défendue actuellement par le MENAPLN burkinabè via le concept « Ecole de qualité amie des enfants » (EQAM).

La qualité des services éducatifs de base ne pourra être effective que si le renforcement des capacités du capital humain, des équipements de base et des fournitures est également assuré afin de garantir leur fonctionnement optimal et pérenne. Il conviendra prioritairement – vu le budget limité - de renforcer les compétences et les connaissances des acteurs de l'éducation ainsi que des

élèves. Pour ce faire, il est prévu de **renforcer le développement professionnel des enseignant.e.s** tout en renforçant les matières, apprentissages & approches pédagogiques (dynamiser la formation initiale, renforcer la formation continue/formation à distance via notamment un appui d'expertise spécifique aux écoles de formation des enseignant.e.s), selon une analyse des besoins en matière de compétences/sujets prioritaires, et - spécifiquement au niveau de la commune de Zorgho dans le Plateau Central - de renforcer la sécurité dans les écoles ciblées via la mise à l'échelle des formations 'safe schools' des acteurs de l'éducation, un appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Education en Situation d'Urgence (SN-ESU). Il est également prévu de renforcer - via des modules et activités pédagogiques pour les enfants - **l'éducation à la paix, à la citoyenneté et à l'environnement**. Enfin, des **innovations** dans le cadre de la formation continue des enseignant.e.s et de l'implication de la communauté dans le processus d'enseignement seront des plus-values au renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation.

Output 06 : Les utilisateurs des services et des ressources en matière d'éducation prennent leurs responsabilités en matière de gestion durable & inclusive

Il s'agira principalement de stimuler l'appropriation des établissements scolaires par les utilisatrices eux-mêmes et leur responsabilisation dans leur gestion durable et inclusive. Pour ce faire, il est prévu de renforcer ou mettre en place de mécanismes de **gouvernance locale** et un **environnement scolaire propice au dialogue et à la redevabilité**. Les ménages seront appréhendés à travers les regroupements et les associations qu'ils constituent (APE, AME, COGES) contribuant considérablement à la vie scolaire. Ces organes assurent une appropriation des systèmes et infrastructures et seront renforcés dans leur **suivi et contrôle**.

Il est prévu de renforcer notamment les capacités des structures de gouvernance scolaire (management) et - spécifiquement au niveau de la commune de Zorgho dans le Plateau Central - de mettre en place/redynamiser les cellules/mécanismes de veille et anticipation (notamment des écoles fermées), tout en renforçant les organisations de la société civile en plaidoyer pour assurer ce rôle de veille et anticipation. Enfin, **l'assurance en matière de qualité et flexibilité** des établissements scolaires sera assurée par la mise en place d'une recherche-action (appuyée par l'expertise d'une consultance internationale) permettant la (ré)orientation des actions de l'intervention en matière d'éducation de base tout au long de la mise en œuvre.

Volet « Eau potable et assainissement »

Dans les zones et les centres urbains ciblés, l'intervention portera une attention particulière à une amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement afin de lutter contre les maladies liées à l'eau et d'améliorer la qualité de vie des populations locales. Cette intervention se concentrera en priorité sur les besoins en eau et en assainissement des écoles et des centres de santé et des villes secondaires fortement affectées par la pression démographique grandissante suite notamment aux mouvements de population. Dans le secteur de l'assainissement, l'intervention se concentrera sur l'accès et l'utilisation de latrines inclusives et adaptées mais pourrait également mettre en place des actions pilotes travaillant sur le reste de la filière de l'assainissement (gestion des déchets solides, etc.).

Output 07 : Les acteurs et utilisateurs du secteur de l'eau et de l'assainissement prennent des mesures pour une meilleure adéquation de l'offre à la demande des services

Pour le secteur de l'eau potable et l'assainissement, l'accent sera mis sur la résolution des problèmes structurels et des pressions supplémentaires découlant notamment des mouvements de population dans les zones ciblées. Pour y parvenir, des mesures spécifiques seront mises en place pour **éliminer les principales barrières à l'accès à l'eau potable et l'assainissement** telles que l'amélioration de l'accès à la ressource en eau, l'amélioration de

l'accès à l'eau potable dans les écoles, les CSPPS et les sites d'accueil, ainsi que l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau dans les zones ciblées. Pour l'assainissement, l'accent sera mis sur l'augmentation de l'offre d'infrastructures de qualité, inclusives et adaptées aux besoins, ainsi que sur le renforcement des approches transformatrices des normes sociales et culturelles, notamment la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement.

Output 08 : Les acteurs et les opérateurs s'organisent pour renforcement de la qualité & de la flexibilité des services d'eau potable et d'assainissement

Afin d'intégrer les évolutions rapides du contexte, la qualité et la flexibilité des services d'eau potable et d'assainissement dans les zones ciblées seront renforcés prioritairement par la fourniture d'un service durable et ininterrompu. Ceci ne pourra être effectif que si le renforcement des infrastructures et équipements techniques est associé à (i) un renforcement des capacités du capital humain qui s'appuie sur une formation adaptée intégrant une dimension sur la gestion durable et le maintien des équipements et infrastructures et à (ii) une meilleure planification intégrant l'ensemble des acteurs.rices et utilisateurs.rices de ces services. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions spécifiques sont envisagées, notamment l'appui à la formation sur les métiers de l'eau et de l'assainissement et l'amélioration de la planification pour prendre en compte les populations hôtes et déplacées (notamment le monitoring des fragilités via l'indice de migration des trajectoires de déplacement et les Schémas Directeurs d'Urgences Concertés).

Output 09 : Les acteurs et les utilisateurs agissent pour une gestion durable & inclusive des services offerts et des ressources en matière d'eau potable et d'assainissement

Au niveau du secteur de l'eau potable et de l'assainissement, la priorité consistera à mieux intégrer les acteurs.trices et utilisateurs.trices depuis la conception jusqu'à la gestion (durable et inclusive) des infrastructures. En collaboration avec le domaine de changement 4 du portefeuille, il est prévu de mettre en place des mécanismes de gouvernance locale et un environnement favorable au dialogue et la redevabilité notamment via des mécanismes de veille citoyenne et une meilleure connaissance de leurs droits. L'intervention travaillera également sur le renforcement des capacités techniques des collectivités territoriales à la maîtrise d'ouvrage communale pour une meilleure appropriation des rôles et responsabilités, le renforcement des capacités techniques des acteurs de l'éducation et de la santé dans la gestion des infrastructures par les acteurs des secteurs de l'eau potable et de l'assainissement, l'appui et la mise en place de comités de gestion et d'entretien des ouvrages d'assainissement (public, institutionnel et privé).

Outcome intermédiaire 2 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de **prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de **gestion des conflits** renforçant la cohésion sociale**

Cet OI sera mis en œuvre en complémentarité avec le programme d'appui à la résilience socio-économique sur l'axe OKD et plus spécifiquement les partenaires intervenant sur l'axe cohésion sociale. Il valorisera et complètera également les actions du portefeuille climat en particulier sur la question des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et aux enjeux du changement climatique. Deux pôles urbains ont été identifiés de façon prioritaire pour la mise en œuvre des activités pour l'atteinte de cet outcome : la commune urbaine de Zorgho et la ville de Kaya (chef-lieu de région), et leurs hinterlands respectifs. Cet appui pourra évoluer au cours de la mise en œuvre avec d'autres appuis centrés sur les pôles urbains dans ce territoire sur les régions du plateau central et du centre nord.

Output 01 : Les acteurs des territoires et communautés connaissent mieux les causes et sources des conflits et les mécanismes de régulation

A travers un premier output l'intervention renforcera et actualisera l'accès à l'information quant aux sources et causes des conflits. Elle améliorera aussi pour les acteurs des territoires et des communautés (et en particulier les groupes vulnérables) la connaissance des mécanismes de prévention et gestion des conflits, s'agissant tant des structures plus formelles que des structures de proximité existantes au niveau des communautés. Cette observation en continu des mécanismes existants et des liens entre eux permettra de mieux comprendre comment renforcer le dispositif actuel de prévention et de gestion des conflits.

Output 02 : Les acteurs des territoires et communautés développent des espaces de dialogue et mécanismes de prévention et de médiation inclusifs et qui promeuvent la cohabitation

Les espaces de dialogue communautaires existant seront renforcés (tels les conseils villageois de développement ou les futurs comités de veille et de développement, les conseils de quartier, les comités d'usagers des services, les comités des agriculteurs-éleveurs etc.). Ils seront renforcés pour être davantage inclusifs (notamment intégrer les PDI's mais également tous groupes vulnérables, y assurer une participation effective des femmes, jeunes, personnes handicapées...) et renforcer la solidarité au sein des communautés. Les leaders communautaires/leaders locaux seront accompagnés (formés, coachés etc.) à une posture de non-discrimination/stigmatisation, et d'incitation à la solidarité entre communautés. Et ce, y compris pour les leaders des groupes déplacés et des leaders traditionnels en déplacement. Les relais communautaires seront aussi appuyés pour renforcer le fonctionnement des espaces et mécanismes de prévention et médiation existants.

A côté de ces aspects de cohésion sociale plus horizontale (le vivre ensemble entre groupes au sein de la société), l'intervention renforcera la cohésion sociale verticale, celle des rapports entre citoyens et Etat en lien avec l'accès inclusif à des services de qualité (OI1) et une gouvernance locale participative (OI3).

Des actions de sensibilisation en prévention et gestion des conflits seront mises en œuvre selon une approche ciblée par groupes de population. Ceci pour permettre d'instaurer une culture de cohésion et de paix qui soit adaptée aux besoins du contexte spécifique de chaque commune et de chaque groupe (ex. tensions agriculteurs-éleveurs, foncier, extrémisme violent, la prise en compte des enjeux spécifiques pour les femmes etc.).

Enfin, l'augmentation des contentieux liés aux conflits fonciers requiert une attention plus particulière à travers notamment un appui des structures qui en ont le mandat, notamment les commissions de conciliation foncière villageoises et autres acteurs afin de renforcer la confiance (qui commence aussi par la connaissance) entre populations et institutions.

Output 03 : Les acteurs des territoires et communautés bénéficient de mécanismes de gestion des conflits qui contribuent à diminuer les inégalités et renforcer la cohésion sociale

L'output 3 vise, d'une part, la résilience du système judiciaire (avec comme points d'ancrage le TGI de Kaya) et, d'autre part, la promotion des modes coutumiers de résolution des conflits ainsi que le renforcement des mécanismes de collaboration entre eux, afin d'éviter une accentuation du sentiment d'impunité et de la justice privée.

Renforcer l'accès à la justice signifie aussi améliorer la confiance entre justiciables et acteurs de la justice pour réduire la distance entre eux. Un rapprochement de la justice formelle et informelle/traditionnelle permet à la fois de renforcer l'accès à la justice, la résolution rapide des conflits de basse intensité et, par la même occasion, de consolider la cohésion sociale.

Ces changements passeront par une compréhension du rôle des femmes dans les mécanismes existants pour pouvoir agir sur les potentiels leviers ou les barrières qui empêchent les femmes de participer aux efforts de paix et des actions transformatrices de genre seront développées (en lien avec la mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies Femmes, Paix et Sécurité). Une

attention particulière sera aussi portée au rôle des femmes déplacées. L'intervention visera aussi à renforcer la connaissance et l'accès des femmes et des jeunes aux services judiciaires.

Output 04 Une prévention renforcée et une prise en charge intégrée des violences basées sur le genre incluant les services de justice adaptés

L'atteinte de ce quatrième output repose sur une synergie étroite avec le OI1 (santé sexuelle et reproductive) et le R4 (genre) à travers un projet de territoire mis en place au démarrage de l'intervention. Il s'agira de renforcer une prise en charge systémique des violences sur base de l'expérience du centre de prise en charge multisectoriel établi à Tenkodogo (en particulier ici renforcer le rôle des acteurs de la justice dans la prise en charge des VBG). Un accent sera mis sur la prévention travers la formation, sensibilisation des acteurs de la sécurité et de la justice, en lien avec les formations/sensibilisations des agents de santé à base communautaire et des APE à appuyées à travers le OI1.

Outcome intermédiaire 3 : Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables -prennent part à une planification et gestion urbaine et territoriale intégrée, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire

Cet outcome intermédiaire 3 est considéré comme transversal, les modes de planification et de gestion urbaine et territoriale, ainsi que de coopération entre acteurs, étant le fondement d'une approche territoriale intégrée. Les changements attendus à ce niveau seront atteints à travers les 3 outputs détaillés ci-dessous. L'intégration des enjeux spécifiques aux PDI's et communautés hôtes, de même qu'une approche transformatrice de genre seront centraux dans chacune de ces trajectoires.

Les deux mêmes pôles urbains ont été identifiés de façon prioritaire pour la mise en œuvre des activités pour l'atteinte de cet outcome : la commune urbaine de Zorgho et la ville de Kaya, (chef-lieu de région), et leurs hinterlands respectifs. Cet appui pourra évoluer au cours de la mise en œuvre avec d'autres appuis centrés sur les pôles urbains dans ce territoire sur les régions du plateau central et du centre-nord.

Output 01 : Les capacités techniques des acteurs du territoire et communautés en matière d'aménagement du territoire et de développement territorial sont renforcées

L'intervention veut renforcer les capacités des acteurs à répondre mais aussi à anticiper les besoins des populations dans les territoires du Centre Nord et Plateau Central avec un focus sur Kaya et Zorgho face à la crise humanitaire et sécuritaire. En particulier les zones urbaines subissent de plein fouet l'arrivée massive de population qui viennent ajouter à la pression sur les services, sur l'environnement et sur la cohésion sociale. La logique d'occupation des sols est soumise à de multiples problèmes accentués par la crise sécuritaire.

L'intervention démarrera par un diagnostic approfondi (au niveau de Kaya et de Zorgho) des enjeux et des capacités existantes en matière de planification et gestion urbaine (compétences, plans, schémas directeurs d'urbanisme etc.), et des fonctions qui peuvent être appuyées en priorité.

Les actions pourront comprendre un appui des services techniques en matière d'urbanisme et d'habitat à 1/ diagnostiquer les gaps dans le système actuel 2/ proposer des mesures d'urgence (renforcement de capacités ciblés) pour l'amélioration des outils d'observation territoriale, de diagnostic, de planification en mettant l'accent en particulier sur une planification sensible à l'inclusion et au genre 3/ renforcer une vision prospective des évolutions du territoire 4/ renforcer l'aménagement du territoire en lien avec les besoin de développement de l'économie locale et en

tenant compte des enjeux environnementaux, appuyer une planification orientée sur la résilience climatique, etc.

L'intervention accompagnera aussi la dynamisation des espaces de concertation existants pour la planification et le développement territorial ainsi que toutes formes (y compris innovantes) de collaboration entre acteurs du territoire autour des enjeux de résilience. L'intervention accompagnera la mise à jour des plans communaux de développement (au retour des collectivités territoriales) à travers un processus inclusif et porté par les acteurs des territoires.

Des espaces de dialogue seront aussi mis en place ou consolidés autour des enjeux concrets de résilience et de projets de territoires. Ces projets de territoires pourront concerner la qualité des services publics (OI1), les investissements structurants, les diagnostics locaux partagés (notamment autour de la sécurité, la gestion foncière, la prise en compte des impacts des changements climatiques, les violences basées sur le genre, etc.). Ces projets de territoires pourront aussi permettre, le cas échéant, de renforcer les espaces de concertation et collaboration existants (tels les CROSCAD, CLOCSAD, clusters de l'aide humanitaire, conseils de villages, comités villageois de développement etc.). L'intervention accompagnera la participation effective des femmes dans ces espaces de collaboration afin que les défis propres qu'elles rencontrent et/ou les opportunités qui s'offrent soient pris en compte, notamment à travers une représentativité effective des associations de femmes et de leurs coordinations au niveau local et régional.

Output 02 : Les acteurs des territoires renforcent le monitoring des vulnérabilités et fragilités et alimentent la réponse d'urgence et la planification de plus long terme

L'intervention appuiera les acteurs locaux à disposer de données sur la fragilité qui soient fiables et puissent être exploitées par eux. L'expérience de constitution d'un système de monitoring de la fragilité développée dans le cadre de l'intervention Fragilité sera valorisée, afin d'informer et de renforcer le système de planification mis en place, la réactualisation des plans communaux de développement (au retour des collectivités locales) pour y intégrer les questions de fragilité et de vulnérabilités. Les capacités de monitoring des déplacements seront renforcées (plus grande efficacité de l'enregistrement, notamment dans le suivi des trajectoires de déplacements, mais aussi pour l'orientation vers les aides et services appropriés).

Il s'agira également de renforcer la planification de contingence (de crise) et de plus long terme à travers un appui à l'administration concernée encourageant une approche participative et inclusive des communautés en présence. Un appui sera donné en particulier pour que les planifications intègrent la question des déplacements et y apportent une réponse structurée (y inclus aspects accès au foncier, aux services).

Output 03 : Les citoyen.nes s'engagent et participent à une planification et un développement territorial plus intégré et inclusif

Les communautés, et en particulier les jeunes et les femmes, seront appuyé.es à se structurer, se mobiliser pour prendre part à la gestion de la ville ou du territoire. L'intervention appuiera leurs implications aux différents niveaux de gestion tels les comités de gestion des infrastructures et services (en lien avec le R2), mais également la participation politique au niveau local et régional (appui au leadership, valorisation des role modeles, renforcement des compétences en plaidoyer etc.). Ceci sera fait en lien étroit avec l'output précédent pour promouvoir une planification et gestion urbaine qui puisse prendre en compte les besoins spécifiques et les opportunités pour les femmes (espaces publics, infrastructures et services publics adaptés, inclusifs).

Des expériences innovantes de participation citoyenne seront développées, notamment en exploitant les nouvelles technologies. Des approches de co-création seront utilisées pour permettre d'accélérer la mise en place d'espaces d'interactions répondant aux besoins spécifiques remontés par les communautés (ex : cafés citoyens, living labs, plateformes interactives etc.).

Outcome intermédiaire 4 : Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel Burkina adressent les causes profondes des inégalités de genre

Dans cette intervention 2, Kaya retiendra davantage l'attention sur la question des inégalités en raison des phénomènes d'exclusion des femmes et filles, des grossesses précoces et non désirées. De surcroît, la crise sécuritaire fait de Kaya le plus grand réceptacle de PDI, ce qui engendre des phénomènes nouveaux comme le commerce du sexe.

Output 01 : Les acteurs étatiques et non étatiques adoptent une réflexion stratégique sur les questions d'égalité de genre

En début de programme une revue des cadres existants notamment la Stratégie Nationale Genre sera réalisée, en complément de l'analyse rapide genre déjà effectuée. Ceci permettra d'identifier les défis et opportunités afin de décider des priorités et des actions adéquates comme par exemple :

- faire en sorte que les cellules genre sectorielles accompagnent de profonds changements de pratiques/ comportements grâce à des leviers tels que l'éducation et le maintien des filles à l'école) ;
- doter la société civile d'outils sensibles au genre; (budgétisation et procédures de marché public sensibles au genre, collecte de données, monitoring...)
- collaborer avec le Ministère en charge du Genre pour la mise à jour des données Genre SIGI /OCDE portée par l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD)

Output 02 : Les équipes des interventions, le management et les acteurs territoriaux agissent collectivement pour garantir les synergies en matière de genre afin d'atteindre l'objectif transformateur ambitionné par le Programme

L'objectif est de garantir le mainstreaming du Genre dans le programme, de créer la cohérence stratégique interne entre les OI 1, 2, 3 et 4 des deux interventions et aussi la cohérence territoriale en collaborant avec les services déconcentrés Genre et Action sociale, les coordinations de femmes,... et en travaillant sur des leviers de changement comme la masculinité positive, les droits humains, le maintien des filles à l'école,... Dès le démarrage du programme, un cadre de concertation autour de cette thématique sera mis en place, les analyses de progrès, les apprentissages et le rapportage communs seront encouragés afin de concrétiser les synergies sur cette thématique. Il sera trimestriel au sein des équipes et semestriel avec tous les acteurs du territoire. Des diagnostics supplémentaires seront faits au démarrage du programme si nécessaire. Ceci permettra d'adresser les causes profondes des inégalités de Genre dans tous les domaines couverts, (travail/emploi, finance, foncier, SDSR, gouvernance, ...).

2.2.2. Indicateurs

Le tableau des indicateurs repris à la section 2.1.2. de l'intervention 1 s'applique également à l'intervention 2 (excepté pour l'axe 1 qui n'intervient pas dans le territoire de Kaya). Ces indicateurs seront ajustés et complétés en cours de mise en œuvre sur base de la situation spécifique des territoires.

2.2.3. Enveloppe budgétaire intervention 2 : Appui à la résilience au Centre-Nord et Plateau Central

Intervention 2		9 220 274
A Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - ont un accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants		2 999 382
A01	Accès plus inclusif et équitable à une offre élargie de services de SDSR	569 515
A02	Qualité et flexibilité des services de SDSR renforcés	641 500
A03	Gouvernance communautaire inclusive renforcée en matière de planification et de gestion de la santé	146 667
A04	Les acteurs du secteur de l'éducation de base s'organisent pour lever les barrières à l'accès inclusif & équitable à l'éducation de base	89 000
A05	Les acteurs de l'éducation et les élèves participent au renforcement de la qualité & la flexibilité des établissements scolaires	298 000
A06	Les utilisateurs des services et des ressources en matière d'éducation prennent leurs responsabilités en matière de gestion durable & inclusive	223 000
A07	Les acteurs et utilisateurs du secteur de l'eau et de l'assainissement prennent des mesures pour une meilleure adéquation de l'offre à la demande des services	752 700
A08	Les acteurs et les opérateurs s'organisent pour renforcement de la qualité & de la flexibilité des services d'eau potable et d'assainissement	104 000
A09	Les acteurs et les utilisateurs agissent pour une gestion durable & inclusive des services offerts et des ressources en matière d'eau potable et d'assainissement	175 000
B Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables - recourent à des espaces de dialogue et de prévention des conflits qui promeuvent la cohabitation et à des mécanismes de gestion des conflits renforçant la cohésion sociale		1 093 142
B01	Les acteurs des territoires et communautés connaissent mieux les causes et sources des conflits et les mécanismes de régulation	148 142
B02	Les acteurs des territoires et communautés développent des espaces de dialogue et mécanismes de prévention et de médiation inclusifs et qui promeuvent la cohabitation	525 000
B03	Les acteurs des territoires et communautés bénéficient de mécanismes de gestion des conflits qui contribuent à diminuer les inégalités et renforcer la cohésion sociale	220 000
B04	Une prévention renforcée et une prise en charge intégrée des violences basées sur le genre incluant les services de justice adaptés	200 000
C Les communautés et acteurs des territoires - en particulier les femmes, les jeunes, les PDI et les groupes vulnérables -prennent part à une planification et gestion urbaine et territoriale intégrée, participative et inclusive et qui stimule la collaboration entre acteurs du territoire		700 000
C01	Les capacités techniques des acteurs du territoire et communautés en matière d'aménagement du territoire et de développement territorial sont renforcées	325 000
C02	Les acteurs des territoires renforcent le monitoring des vulnérabilités et fragilités et alimentent la réponse d'urgence et la planification de plus long terme	125 000
C03	Les citoyens s'engagent et participent à une planification et un développement territorial plus intégré et inclusif	250 000
D Les acteurs institutionnels et contractuels, la société civile, le personnel d'Enabel Burkina adressent les causes profondes des inégalités de genre		201 000
D01	Les acteurs étatiques et non étatiques adoptent une réflexion stratégique sur les questions d'égalité de genre	156 000
D02	Les équipes des interventions, le management et les acteurs territoriaux agissent collectivement pour garantir les synergies en matière de genre afin d'atteindre l'objectif transformateur ambitionné par le Programme	45 000
Z Moyens généraux		1 353 887
TOTAL HR		2 872 864
HR expertise		1 780 685
HR support		26% 1 092 179

2.2.4. Acteurs

Le tableau listant les acteurs clés du programme figurant à la section 2.1.4. de l'intervention 1 est également valable pour l'intervention 2.

2.2.5. Groupes cibles

Groupes cibles prioritaires

Cibles prioritaires (ciblées directement)	Valeur cible globale	Dont femmes	Dont personnes vulnérables
OI 1 :			
Santé			
Les femmes, les jeunes, les communautés hôtes et déplacées – les associations qui les représentent – ainsi que les nouveau-nés et groupes les plus vulnérables du district sanitaire de Zorgho		52.745 femmes (en âge de procréer)	95.138 enfants de moins de 5 ans, une estimation de 16.608 PDI
Survivant.e.s de violences physiques, sexuelles ou psychologiques	500	475	
Agents communautaires de la santé	150	75	
Les services techniques décentralisées du MSHP et du MSAHRNGF, en ce compris les services la protection de la femme et de l'enfant, les formations sanitaires (agents communautaires de la santé, CSPS, CMA, CHR), les services départementaux, les leaders religieux et traditionnels, les élus locaux	NA		
Education de base			
Enfants des communautés hôtes et déplacées en âge d'enseignement primaire et post-primaire (ceux des écoles ciblées + ceux atteints via les alternatives éducatives non-formelles)	À préciser	min. 50%	Environ 500 EDI via l'octroi de documents d'identité
(Futur.e.s) enseignant.e.s des écoles primaires et post-primaires ciblées	100 via la formation continue + 200 via les formations 'Safe Schools'	min. 50%	/
Cadres scolaires et membres COGES/APE/AME des écoles primaires et post-primaires ciblées	40 via le renforcement de capacités + 200 via les formations 'Safe Schools'	60%	/
Eau et assainissement			
Les populations (communautés hôtes et déplacées) dans les communes ciblées (prioritairement la ville secondaire de Zorgho) en particulier les jeunes, les femmes et les plus vulnérables	215.813 personnes (en 2023)	113.472 femmes	Une estimation de 9.984 PDI

Nombres d'écoles et CSPS bénéficiaires de services fonctionnels en eau et assainissement	3 CSPS		
Les services techniques communaux, les bureaux locaux ONEA.	100 personnes	40 femmes	
(Futur.e.s) artisan.e.s dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	80 personnes	min. 50%	min. 15%
OI 2 :			
Membres des organes coutumiers de prévention et gestion des conflits (au départ des 23 Communes)	À déterminer		
Personnel des Juridictions TGI de Kaya	25 personnes		
Population des communes urbaines ciblées par l'intervention (Boussouma, Zorgho, Kaya)	400.000 personnes	Environ 50%	
Personnes déplacées	130.000 personnes	60%	
OI 3 :			
Membres des OSC – associations des zones ciblées	2.000		
Collectivités Terr/communes	10		
OI 4 :			
Les cellules Genre des Ministères et Institutions,	45 cellules ou points focaux/les	40 membres femmes	0
Cluster /groupe thématique sur rétention des filles à l'école	30 points focaux/les	15 femmes points focales	3
Associations et ONG pour le cadre de concertation territorial	35 points focaux/les,	10 femmes points focales	5
Associations et ONG à former (national et territorial)	20 Associations	10 femmes points focales	0
Les institutions de collecte de données	2 institutions	-----	
Capitalisation des principales actions Genre	65 membres dont 35 membres du CCG territorial + 30 membres du cluster	45 membres	5

Groupes cibles indirects

Cibles indirects	Valeur cible globale	Dont femmes	Dont personnes vulnérables
OI 1 :			
Santé			
Population des districts sanitaires de Zorgho	507.073 personnes en 2021		
Education de base			
Les parents/ménages des enfants des communautés hôtes et déplacées des écoles primaires et post-primaires ciblées ainsi que bénéficiaires des alternatives éducatives non-formelles	À préciser		
Les communautés scolaires et autres membres des COGES/APE/AME non ciblés directement par le renforcement de capacités (par effet ricochet)	À préciser		
Eau et Assainissement			
Les populations (communautés hôtes et déplacées) dans les communes ciblées (prioritairement la ville secondaire de Zorgho) en particulier les jeunes, les femmes et les plus vulnérables	215.813 personnes (en 2023)	113.472 femmes	Une estimation de 9.984 PDI
OI 2 :			
Les communautés rurales et péri-urbaines, autour de Zorgho et Kaya	À préciser		
Conseils régionaux et gouvernorats du Centre Nord et plateau central	4		
OI 3 :			
Conseils régionaux et Gouvernorats	4		
Les communautés rurales et péri-urbaines, autour de Zorgho et Kaya	À préciser		
OI 4 :			
Les membres et partenaires des cellules Genre des Ministères et Institutions	450 personnes	400	0
Les membres des OSC membres du groupe thématique, leurs partenaires et les filles impactées par leurs projets/programmes	3 000 personnes	2 500	500
Membres et partenaires des Associations et ONG membres du cadre de concertation territorial	2 000 personnes	1 000	100
Membres et cibles des associations et ONG à former tenant compte des restitutions	2000 personnes	1 000	30
Les utilisateurs des données Genre (institutions de collecte de données, universités, acteurs de développement)	2 000 personnes	1 200	100
Organisations et groupes cibles du partage des produits de capitalisation des principales actions Genre (diffusion)	500	250	50

2.2.6. Zones d'intervention

Le ciblage géographique de l'intervention se concentre sur les **villes secondaires de Kaya** (important centre urbain marqué par la présence des acteurs publics et qui accueille un nombre élevé de personnes déplacées internes, et les **territoires environnants**, notamment ruraux) **et de Zorgho** (centre attractif au regard des potentialités socio-économiques de son hinterland et de sa proximité avec Koupèla) **selon les thématiques**. A l'heure actuelle, une liste de **10 communes** a été définie et est représentée sur la carte ci-dessous. Un processus de priorisation et de ciblage plus poussé s'effectuera au démarrage du programme afin de répondre au mieux à l'évolution du contexte, des besoins et des possibilités de mise en œuvre.

En ce qui concerne l'OI1, il est prévu sur le secteur santé que l'intervention se concentre sur le district sanitaire de Zorgho (Plateau Central), qui est contigu aux 3 districts ciblés dans l'antenne de Koupèla. Les volets éducation de base et eau et assainissement devraient venir se calquer un maximum sur ce ciblage autour de Zorgho (Plateau Central) avec un focus sur certaines communes qui sera à déterminer au démarrage. À noter donc qu'aucune activité n'est prévue dans le Centre Nord concernant les services sociaux de base. Les OI 2 et 3 se concentreront en priorité sur les communes de Kaya (volet accès aux droits principalement) Boussouma et Zorgho dans la perspective de maximaliser les synergies pour une approche intégrée (notamment au niveau des groupes vulnérables et des PDI's). Les actions seront développées à partir des centres urbains vers les communautés des zones péri-urbaines et rurales.

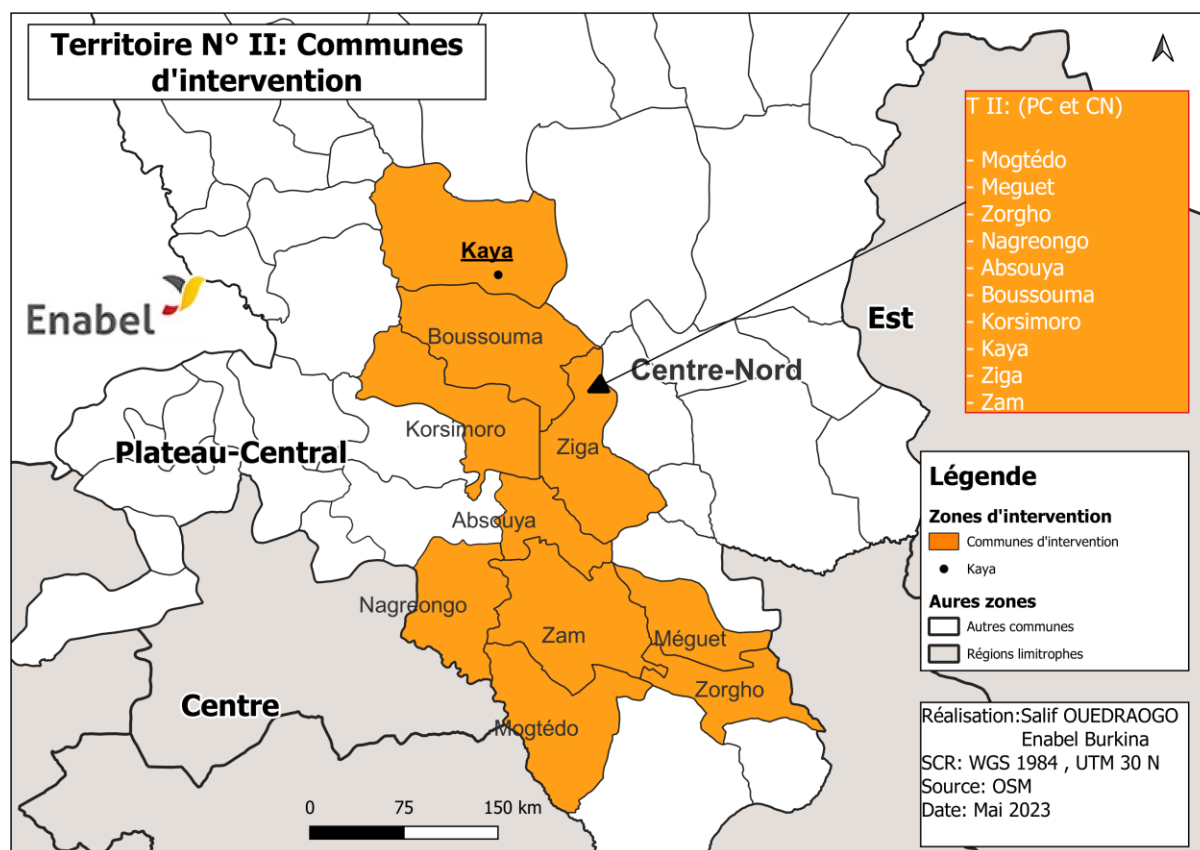


Figure 4 : Carte des zones d'intervention dans le Centre Nord et le Plateau Central

2.2.7. Hypothèses

Les principales hypothèses fondant ce programme ont été mentionnées dans la section 1.9 du chapitre 1 ‘Stratégie’ du présent document. Il est recommandé de s’y référer pour plus de détails.

2.2.8. Risques

Les risques repris dans la section 1.2.8 de l’intervention 1 couvrent les deux interventions.

2.3. Ressources financières et humaines

	TOTAL BUDGET	%	PART HR	%
TOTAL PORTFOLIO	34.500.000	100%	9.604.886	27,8%
TOTAL RESULTATS	24.401.626	71%	5.462.550	15,8%
TOTAL MOYENS GENERAUX	7.598.374	22%	4.142.336	12,0%
RESERVE	2.500.000	7%	-	

Les OI contiennent les budgets directs pour les activités prévues et les RH Expertise.

Les moyens généraux comprennent les besoins en investissement (mobiliers, ordinateurs, véhicules, etc.), frais de fonctionnement, frais pour le suivi et l’évaluation, frais pour les audits et frais pour la communication, les frais liés à la sécurité et les RH Support.

La réserve pourra être consacrée à des actions complémentaires de développement des compétences qui pourront être définies au cours de la mise en œuvre du portefeuille. Ces actions pourront viser le renforcement de la fonction publique (en particulier la formation continue des acteurs au niveau territorial). En ce sens des appuis à l’Ecole nationale d’administration et de magistrature (ENAM) pourraient être envisagés notamment à travers des collaborations avec des acteurs intervenant dans le renforcement de la fonction publique en Belgique tels l’Institut Egmont, BOSA, un appui à l’environnement numérique des apprentissages, etc. Des actions seront proposées sur base d’un diagnostic à réaliser au démarrage du portefeuille.

Une part importante de cette réserve de **2,5MEUR** sera consacrée au renforcement de l’intégration régionale à travers un appui aux institutions sectorielles régionales telles que l’ARA et l’OOAS. Les secteurs de l’environnement ou de la santé pourraient être des secteurs prioritaires pour cet appui, en complémentarités d’activités déjà en cours ou qui seront mises en œuvre par Enabel notamment à travers le portefeuille thématique climat et un programme de renforcement de la SDSR avec la Team Europe Initiative SRHR au niveau régional. D’autres thématiques d’intégration régionale pourraient être aussi appuyées, selon un diagnostic à réaliser au démarrage du portefeuille.

2.4. Modalités de mise en œuvre

Le programme de coopération d’Enabel au Burkina Faso fait l’objet d’une Convention Spécifique entre le Royaume de Belgique et le Gouvernement du Burkina Faso établie dans le cadre plus général de la Convention Générale de coopération au développement entre les deux pays. Par une convention de mise en œuvre (CMO) entre l’Etat belge et Enabel établie conformément au contrat de gestion en vigueur, l’Etat belge confie à Enabel la mise en œuvre du programme de coopération.

L’exécution des interventions du programme de coopération se fait donc sous la responsabilité d’Enabel dans une logique de partenariat avec les autorités nationales et locales concernées et en impliquant aussi étroitement d’autres acteurs de la sphère (para)publique, de la société civile et du secteur privé. Les modalités possibles sont :

- la **mise en œuvre directe** par ses équipes d'intervention et l'apport en expertise propre sous différentes formes, Enabel peut, selon le cadre législatif et réglementaire applicable :
- la sous-traitance des opérations (services, travaux et fournitures) à des opérateurs économiques via des **marchés publics** ;
- le recours à l'**octroi de subsides** au niveau des résultats du programme de coopération pour lesquels des organismes publics ou privés ont des mandats et compétences spécifiques ;
- le recours à la **coopération horizontale non-institutionnalisée** à travers deux instruments :
 - des **accords de coopération** avec des entités publiques de droit public belge ou européen au niveau des domaines du programme de coopération pour lesquels ces entités disposent des expertises spécialisées à valeur ajoutée évidente ;
 - des **conventions de coopération** avec des organismes onusiens au niveau des domaines du programme de coopération pour lesquels ils ont des mandats et compétences spécifiques.

L'annexe reprend un aperçu des opportunités d'octrois directs de subside dûment motivés et d'accords spécifiques de coopération, déjà identifiés au cours du processus de formulation.

Enfin, il existe la possibilité de recourir à l'Accord opérationnel avec un partenaire de mise en œuvre pour fixer les conditions dans lesquelles certains appuis d'Enabel sont mis à disposition de ce partenaire ou préciser les conditions de son implication dans la réalisation d'activités concrètes. Cet instrument contractuel ne peut donner lieu à un transfert financier hormis, lorsque justifié, le remboursement de certains frais (déplacement, per diem, hébergement) aux individus impliqués.

2.5. Cycle de mise en œuvre

La durée de la convention spécifique proposée pour le Programme de coopération Burkina Faso est de 48 mois.

La phase d'exécution démarrera le 01/11/2023.

Les guides de démarrage et de clôture des interventions constituent les documents de référence pour les phases de préparation, de démarrage et de clôture. Le manuel de gestion administrative et financière d'Enabel constitue la base de travail pour la phase de mise en œuvre.

Le schéma ci-dessous reprend le 'timeline' global de la mise en œuvre du programme de coopération en précisant la durée des phases de préparation, de démarrage, d'exécution et de clôture des interventions.

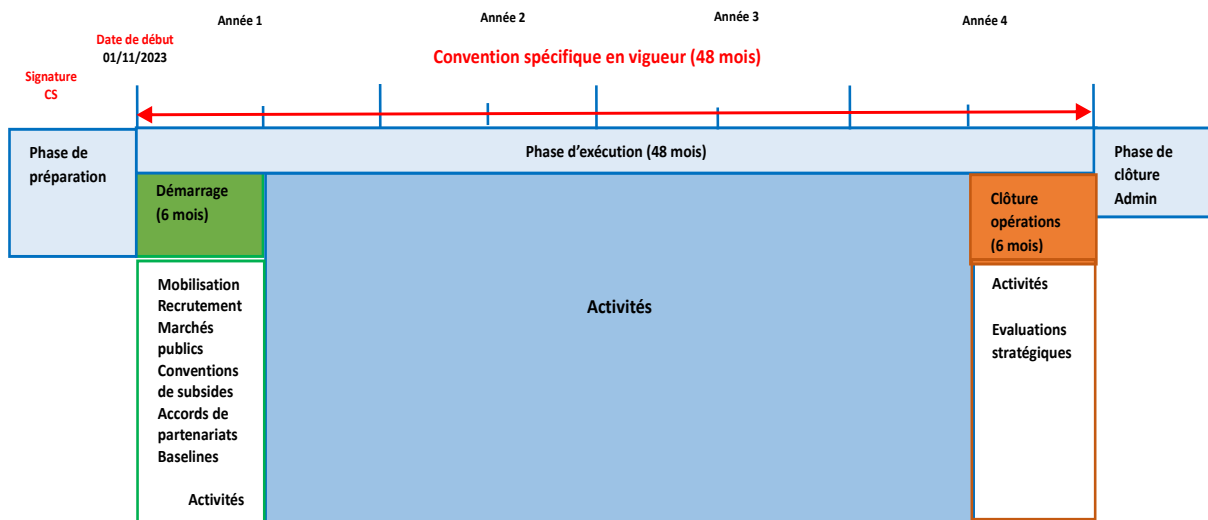


Fig.5 : calendrier de mise en œuvre global du programme de coopération

2.5.1. Phase de préparation

Pour chaque intervention, la phase de préparation couvre la période comprise entre la signature de la convention spécifique et la date de démarrage effectif. Les principales actions suivantes doivent être réalisées pendant la phase de préparation : (i) Préparation des démarches réglementaires nécessaires ; (ii) Identifications des RH à mobiliser ; (iii) Lancement des recrutements des RH internationales et nationales ; (iv) Préparation d'éventuels marchés nécessaires en vue de la Baseline ; (v) Ouverture du compte principal ; (vi) Préparation des achats de matériel (dont véhicules, si nécessaire).

Les trois premiers mois de cette phase de préparation (octobre à décembre) seront mis à profit pour finaliser le travail sur les indicateurs (baseline, cibles).

2.5.2. Phase d'exécution

La phase d'exécution s'étale sur 48 mois et se divise en 3 sous-phases : (i) démarrage effectif ; (ii) mise en œuvre ; (iii) clôture opérationnelle.

Le démarrage effectif : la phase de démarrage proprement dite débute le 01/11/2023 et se conclut par la validation par les CoPils des éléments du rapport de démarrage. Au début de cette phase, la direction des interventions prend fonction et organise des CoPils de démarrage de l'intervention. Les actions-clés suivantes doivent être réalisées durant cette étape (certaines assurant la continuité avec des démarches entamées durant la phase de préparation): (i) Finalisation des processus de recrutement de l'assistance technique internationale et nationale et installation des RH dans leur fonction; (ii) Ouverture des comptes de l'intervention et l'établissement des mandats du personnel de l'intervention; (iii) Réalisation des formations nécessaires; (iv) Poursuite de marché(s) éventuel(s) relatif(s) à l'établissement de la Baseline; (v) Etablissement du manuel de gestion opérationnelle de l'intervention; (vi) Planification opérationnelle, des contrats et financière de l'intervention; (vii) Lancement des activités liées à la phase de prospection ;

Le CoPil valide les éléments suivants : (i) La première planification opérationnelle et financière ; (ii) Le plan de travail de la baseline.

Le PV de ce CoPil et les éléments qu'il valide constituent le rapport de démarrage.

La mise en œuvre : La mise en œuvre opérationnelle de l'intervention démarre à l'approbation du rapport de démarrage par le CoPil et se termine lors de l'approbation par le CoPil du planning de clôture.

La clôture opérationnelle : la phase de clôture débute au plus tard 6 mois avant la fin de la CS. Programmation de la clôture : trois mois avant la phase de clôture, une planification détaillée des activités et des produits attendus de cette phase sera élaborée par l'équipe de projet et soumise à l'approbation du CoPil. Les financements de tous les engagements faits avant l'expiration de la CS, quels que soient leurs types (marchés publics, subsides, accords spécifiques de coopération, etc.) et dont la date de fin prévue au moment de l'engagement se situe avant la fin de la CS, seront utilisés d'office au-delà de la fin de la CS si les engagements y afférents n'ont pas été complètement exécutés à leur date de fin prévue. Le rapport final sera rédigé pendant cette période et sera présenté pour approbation au CoPil dans les trois mois à dater de la fin des activités opérationnelles. Ce rapport final sera accompagné des documents de clôture opérationnelle et financière. Une fois ce rapport approuvé, l'équipe de projet est déchargée.

2.5.3. Phase de clôture administrative

Le rapport final est mis à jour en fin de période de clôture opérationnelle et est envoyé par Enabel à la DGD pour demande de réception définitive au plus tard 6 mois après la fin de la convention spécifique. Une fois ce rapport approuvé par la DGD, l'intervention est administrativement clôturée. Le budget non utilisé sera récupéré par la Partie belge à la clôture administrative de l'intervention.

2.6. Modalités de pilotage

2.6.1. Cadre organisationnel

Tenant compte du contexte pays, des enjeux multisectoriels du programme, du ciblage géographique et de l'ancrage des interventions, le dispositif organisationnel suivant est mis en place. Il vise un pilotage politique, un suivi stratégique et une exécution opérationnelle efficaces des interventions, dans un esprit et une gestion adéquate des relations partenariales à tous les niveaux.

Le pilotage politique du programme de coopération est assuré par le **Comité Mixte Paritaire de Concertation** (CMPC). Il veille à la cohérence stratégique globale du portefeuille, apprécie son état d'avancement général et prend, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires à sa réorientation en conformité avec le cadre légal réglementaire (CS) et avec les règles de gouvernance des programmes de coopération dans le pays partenaire. Le CMPC se réunit au minimum une fois par an ou sur demande d'une des parties (Belgique/Burkina Faso). Il est co-présidé par le ou la Directeur.trice général.e de la DGD (ou par celui qu'il.elle désigne) pour la partie belge et par le.la Secrétaire Général.e du Ministère des Affaires étrangères pour la partie burkinabè. Un représentant d'Enabel participe aux réunions du Comité. Sa composition finale est convenue entre les deux parties.

Le **Comité de Pilotage (CoPil)** se chargera du suivi et de l'orientation stratégique des interventions. Le CoPil regroupe les principales parties prenantes étatiques, de la société civile et du secteur privé impliquées dans la mise en œuvre du programme. Les modalités pratiques de fonctionnement du CoPil sont décrites dans un règlement d'ordre intérieur, à valider lors de la première réunion du comité. La composition du CoPil sera convenue de commun accord avec le Ministère de l'Economie et précisée dans un décret pris à cet effet, au démarrage du programme. Outre Enabel et le Ministère de l'Economie, co-présidents, les autres membres du CoPil seront des parties prenantes étatiques, de la société civile et du secteur privé.

La gestion opérationnelle de chaque intervention est assurée par une **unité de gestion** mise en place par Enabel et dirigée par un.e intervention manager. Elle se compose d'une équipe technique permanente, des experts mobilisés ponctuellement et d'une équipe de support. Une partie des ressources humaines sera partagée avec d'autres interventions du programme bilatéral ou pour tiers (expert gouvernance locale, certaines ressources support). La composition complète des unités de gestion est donnée dans le document technique explicatif.

Un **comité technique (CoTech)** par intervention sera mis en place et contribuera à assurer le suivi au niveau opérationnel et veillera au respect des standards nationaux. Il servira également d'espace d'échange d'information et de concertation pour les acteurs concernés au niveau régional. Le CoTech appuiera la mobilisation efficace des expertises et ressources diverses en appui à l'ensemble des parties prenantes et traitera également de problématiques plus spécifiques liées à certains secteurs clés du programme. Le comité technique regroupe le(s) Intervention Manager(s) d'Enabel, le(s) experts en fonction des sujets traités, ainsi que les cadres désignés des principaux partenaires de mise en œuvre (publics, de la société civile, du secteur privé). Selon les besoins, ces membres peuvent également proposer la participation de l'un ou l'autre acteur à titre de contributeur/observateur. Enabel et ses partenaires publics peuvent décrire, de manière plus détaillée dans des protocoles de collaboration, les modalités de collaboration partenariale au niveau opérationnel.

L'aperçu schématique complet des organes de gouvernance prévus se trouve ci-dessous :



Fig 6 : Schéma organisationnel de la gouvernance du programme de coopération

Notons encore que pour des raisons de bonne coordination, de synergie et de complémentarité entre acteurs, Enabel prendra part aux mécanismes de coordination et de concertation mis en place par les autorités du Burkina Faso et leurs partenaires techniques et financiers (groupes sectoriels, groupes techniques thématiques, etc.).

2.7. Monitoring, évaluation, capitalisation et audit

La Coopération gouvernementale belge et ses partenaires reconnaissent l'importance du monitoring, de l'évaluation et de l'apprentissage, dans la gestion des résultats de développement. Dans le cadre du programme de coopération, ceci se décline en un ensemble intégré d'instruments et d'approches générant des informations adéquates et fiables. Ceux-ci permettent aux acteurs et parties prenantes de contribuer aux résultats de développement :

- en prenant des décisions basées sur des données factuelles,

- en améliorant en continu les stratégies et processus,
- en étant redevable envers les parties prenantes concernées, y compris les bénéficiaires finaux,
- en assurant un suivi de la performance de développement.

L'ensemble des instruments prend en compte également les questions d'apprentissage stratégique pour la Coopération gouvernementale belge et ses partenaires. Le programme de coopération et les interventions incluent cet ensemble intégré d'instruments ainsi que la garantie d'un budget adéquat pour leur application.

Au niveau du programme de coopération, les instruments prévus sont :

- les rapports annuels de résultats et le rapport final du programme de coopération,
- l'évaluation du programme de coopération, menée une fois au cours de sa période de mise en œuvre. Les résultats de l'évaluation doivent pouvoir alimenter la préparation du cycle de programmation suivant, et prennent en compte également le fait que la coopération gouvernementale s'inscrit dans un partenariat à plus long terme. Les méthodologies de suivi et évaluation mettront l'accent sur le suivi des outcomes (et des outcomes intermédiaires) pour documenter la contribution d'Enabel aux changements (y compris de façon qualitative). Les processus et approches pour le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la capitalisation seront adaptés au contexte et centrés sur les utilisateurs des produits,
- L'évaluation stratégique, si le programme de coopération ou une de ses composantes vient à être inclus dans la programmation des évaluations stratégiques à visée thématique de la coopération belge.

Au niveau des interventions, les instruments nécessaires sont constitués du suivi de la performance et d'autre part d'un ensemble d'activités de gestion et de partage des connaissances (learning).

Le suivi de la performance intègre :

- la finalisation du cadre de suivi et d'évaluation pendant les 6 mois de démarrage du PC;
- la cartographie des incidences majeures et l'élaboration des marqueurs de progrès qui y sont associés en vue de faciliter le suivi et la capture des changements qualitatifs sur les groupes cibles directs et partenaires d'influence. Les marqueurs de progrès vont être organisés sur le modèle " Ce que l'on s'attend de voir comme changement", "ce que l'on souhaite voir comme changement" et "ce que l'on aimerait voir dans l'idéal des cas comme changement". Cette approche qualitative est une innovation et revêt une grande importance dans le dispositif de suivi du programme, car il complètera le cadre de résultats qui est plus quantitatif ;
- la planification et le suivi opérationnels (couvrant les activités, les contrats, les ressources humaines et les budgets);
- audit qualité des données;
- les rapports annuels;
- il n'est pas exclu, si le besoin se présente, que les interventions organisent une (auto)évaluation à leur niveau.

Le Learning intègre :

- l'organisation d'un processus d'apprentissage intégrant une logique évaluative dès le démarrage du programme de coopération ainsi que la mise à disposition des moyens (humains, financiers) et la gestion documentaire,
- une réflexion systématique basée sur la recherche-action,
- l'apprentissage par les pairs,
- le développement de communautés de pratiques,

- la capitalisation d'expérience qui pourra se focaliser tant sur des produits que des processus, sera accompagné par les experts sectoriel d'Enabel et leurs partenaires,
- la formation, sensibilisation et accompagnement spécifique aux techniques et approche d'innovation des équipes de mise en œuvre.

Un MEL Officer (Monitoring, évaluation & learning) pour chacune des deux interventions veillera à garantir l'existence, la qualité, la fiabilité et l'adaptation du système de monitoring et d'apprentissage sur les résultats de développement au niveau de chaque domaine d'intervention. La mise en place du cadre de suivi-évaluation global sera assuré au démarrage du programme par ces 2 MEL officers en étroite collaboration avec les experts et sous la supervision du management du programme.

La ligne du temps globale du système de monitoring, évaluation et d'apprentissage est la suivante :

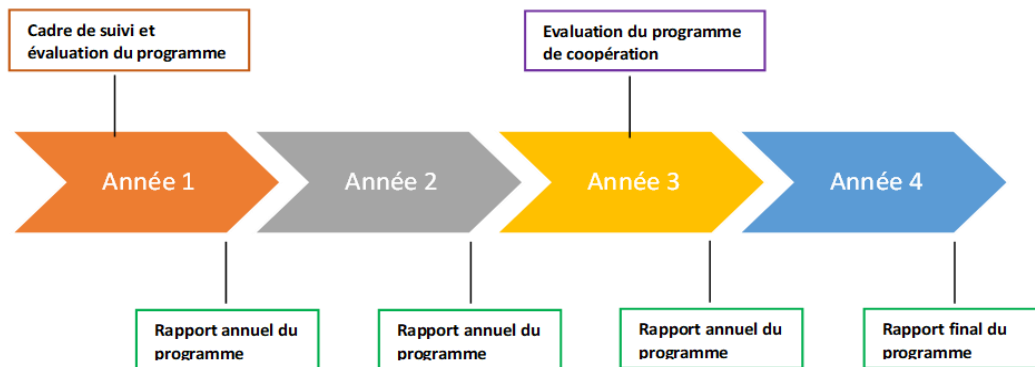


Fig 7 : ligne de temps du système de monitoring, d'évaluation et d'apprentissage

Au maximum deux audits par intervention sur la durée totale du programme pourront être effectués conformément aux règles d'Enabel en la matière. La firme d'audit sera certifiée (selon les standards internationaux) et indépendante et tous les audits seront organisés selon des modalités et des standards reconnus internationalement.

2.8. Durabilité des interventions

Dans le contexte actuel prévalant au Burkina Faso marqué par une grande volatilité et fragilité, la durabilité des interventions doit être envisagée avec des ambitions modérées et repose sur plusieurs facteurs :

- L'approche territoriale intégrée qui passe par une volonté de localisation, le fait de travailler avec les acteurs des territoires au niveau le plus local et de renforcer des dynamiques de résilience endogènes
- Une grande flexibilité en termes de mise en œuvre, avec notamment la possibilité de faire évoluer les zones d'intervention sur base de l'évolution des besoins, de la situation sécuritaire, des risques et opportunités qui se présentent
- Une analyse des risques contextuels, programmatiques et institutionnels continue et le monitoring des fragilités
- Une double approche d'opérationnalisation du nexus, intégrant des actions à impact rapide, complémentaires avec les acteurs de l'urgence et des actions plus structurelles visant un changement plus durable.

2.9. Financement par d'autres acteurs européens et internationaux

2.9.1. Portefeuille pour tiers en cours

L'OI **Autonomisation socio-économique** du programme de coopération aura de fortes synergies avec le projet :

Renforcement de la résilience socio-économique dans la région du Centre-Nord (axe OKD) (2022-2026), 9,9 millions EUR, UE, mise en œuvre par Enabel et La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), GmbH.

Il vise à rétablir la stabilité dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, notamment le long de l'axe Ouagadougou-Kaya-Dori, et améliorer la gouvernance locale, la résilience des populations et relancer les activités économiques pour les populations vulnérables et déstabilisées, incluant les communautés hôtes et les personnes déplacées via trois résultats principaux :

- Offrir des opportunités économiques génératrices de revenus avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. Fournir des formations de qualité aux groupes cibles, pour les aider à mener des activités économiques et/ou à créer leur propre emploi.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux, publics et privés, ainsi que de la société civile, pour soutenir une relance économique locale et régionale inclusive.

L'OI **Prévention et gestion des conflits** sera lié aux objectifs atteints par l'intervention **Projet d'Appui au Renforcement de la Justice pour lutter contre l'Impunité (2021- 2024), 3,8 millions EUR, UE,** mise en œuvre par Enabel. Il a comme objectifs l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale pour mieux répondre à la demande de justice, renforcer le système judiciaire en mettant en œuvre des chantiers prioritaires et renforcer la justice de proximité dans la juridiction de la Cour d'Appel de Ouagadougou.

2.9.2. Projets en cours de formulation ou en discussion

Deux projets en cours de formulation financés par l'UE contribueront au résultat 2, **accès aux services de base (LASSO santé et eau)** et au **résultat 3, prévention et gestion des conflits**. Ils seront misés en œuvre dans la Boucle du Mouhoun qui est une zone stratégique d'intervention en dehors les zones visés par le programme bilatéral de coopération et qui permettra d'étendre l'impact de la coopération bilatérale belge.

Projet d'appui à la résilience des populations vulnérables par le renforcement des services sociaux de base dans le domaine de la santé (2024-2027), 6 millions EUR.

L'action contribuera au renforcement des services de santé et de protection résilients, en particulier pour les femmes, les filles et les personnes déplacées internes (PDI). Elle se concentre sur : l'accès aux services de santé, y compris la santé sexuelle et reproductive et la santé mentale, la disponibilité des services accessibles, intégrés et de qualité, le renforcement du système communautaire résilient pour la protection des populations déplacées et des communautés hôtes, l'amélioration des mécanismes de coordination pour augmenter l'accès aux services sociaux de base, et le renforcement des capacités de monitoring des fragilités et vulnérabilités.

Projet d'appui à la résilience des populations vulnérables par le renforcement des services sociaux de base dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (2024-2027), 5 millions EUR.

L'objectif du projet sera d'améliorer l'accès durable et équitable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement pour les populations en assurant une réponse rapide aux populations déplacées internes et aux groupes vulnérables présents dans la zone d'intervention. L'action se concentre sur l'augmentation des sources de distribution d'eau potable, l'amélioration des services d'assainissement et d'hygiène, et le renforcement des capacités des acteurs locaux dans ces domaines. De plus, le projet inclut la sensibilisation des communautés aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, ainsi que le renforcement de l'intermédiation sociale pour une gestion apaisée et inclusive de l'eau potable. Il vise également à renforcer les capacités de monitoring des fragilités et vulnérabilités.

Annexe : Aperçu des octrois directs de subside et ASC déjà identifiés

Interventions 1 et 2

ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE	OBJET CSUB / ASC	ARGUMENTAIRE
Budget		
Intervention / résultat		
SUBSIDES (octroi direct)		
<p>INERA (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso) R01_01--_02</p> <p style="color: red;">Intervention 1 A0102 150.000 €</p>	<p>Amélioration de la qualité et de la pertinence des services d'accès aux semences par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition de semences de qualité dans les filières prioritaires, - le renforcement de l'autonomie des producteurs de semences par la mise en place de dispositifs de semence communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - institution publique nationale, mandatée pour la formulation, l'exécution et la coordination des recherches environnementales et agricoles au Burkina. - elle assure la production et l'amélioration de l'accès aux semences de qualité. - partenaire déjà du portefeuille 2019-2023 dans la recherche et la mise en place des dispositifs de semence communautaires, en collaboration avec les services techniques déconcentrés
<p>ANESB (Association Nationale des Entreprises Semencières du Burkina) R01_01--_02</p> <p style="color: red;">Intervention 1 A0102 150.000 €</p>	<p>Amélioration de la filière semence par :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de la gestion des entreprises semencières (esprit d'entreprises, gestion comptable et financière) -Mise en place d'une stratégie à la commercialisation des semences 	<ul style="list-style-type: none"> - association d'utilité publique, créée en 2013 et mandatée pour l'approvisionnement en semences certifiées de qualité - elle a pour mandat de relever la promotion et le développement du secteur semencier privé professionnel formel - elle fournit des semences à l'Etat dans le cadre de subventions et aux partenaires de développement
<p>MEBF (Maison de l'Entreprise du Burkina Faso) R01_02--_02</p> <p style="color: red;">Intervention 1 A0201 250.000 €</p>	<p>Amélioration du climat des affaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutien aux guichets uniques "CEFORE", guichets pour la formalisation des entreprises. - mise en place du dispositif de facilitation et d'enregistrement des MPME 	<ul style="list-style-type: none"> - association d'utilité publique, créée en 2002 et mandatée pour la facilitation de l'enregistrement des MPME et l'amélioration du climat des affaires - perçue comme une institution exemplaire en Afrique de l'Ouest et incontournable pour améliorer le climat des affaires. - action faisant suite au portefeuille 2019-2023
<p>TRIAS Budget : R01_02_02</p> <p style="color: red;">Intervention1 A0202</p>	<p>Appui et accompagnement des PME des chaînes de valeur agricole et de</p>	<p>_ ONG belge disposant d'une expertise spécifique et innovante pour l'accès au financement</p>

320.000 €	l'économie verte présentant un potentiel de croissance (notamment via SCM)	- approche déjà développée au Burkina (via programme bilatéral) avec une équipe locale et régionale bien équipée.
CIFEA (centre d'incubation féminin entrepreneuriat agricole) Ro1_02_02 Intervention 1 A0202 120.000€	Incubation d'entrepreneures féminines actives dans les chaines de valeurs agricoles	- Structure liée à la maison d'entreprise - Seul centre d'incubation qui fait un focus sur la transformation agricole et l'appui aux femmes. - Action permettant une consolidation d'un appui du programme 2019-2023
Consortium : CEAS Burkina (Centre écologique Albert Schweitzer) et Wakatlab (un centre d'incubation basé à Ouagadougou) Ro1_02_02 Intervention 1 A0202 250.000€	Soutien au centre d'innovation. Le centre d'innovation est une structure basée à Tenkodogo et construite avec le soutien d'Enabel dans le portefeuille 2019- 2023. Le centre sera développé davantage avec pour objectif de présenter des technologies innovantes et adaptées pour la production agricole ainsi qu'un centre d'excellence pour l'économie verte et circulaire.	Le consortium CEAS-Wakatlab a déjà animé le centre d'innovation avec succès dans le cadre du programme 2019-2023. L'objectif du nouveau programme est d'assurer la continuité de cette action en développant un business model durable, basé sur des solutions de location et de location-bail pour les agriculteurs et les entrepreneurs, et les revenus de cette activité (ainsi que les revenus provenant de la location de ses installations de formation et de ses bureaux) serviront à couvrir les coûts de fonctionnement du centre. La combinaison de CEAS avec un focus sur l'économie verte et circulaire et Wakatlab avec un focus sur l'entrepreneuriat innovante a prouvé son efficacité.
Services techniques du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique > Subside conjoint aux 2 interventions B010101 (Total : 269.715€) Ro2_01_01	Appui à un budget- programme santé et/ou des achats stratégiques dans le domaine de la SDSR avec focus sur les 4 districts sanitaires ciblés	Appui qui s'inscrirait dans une logique concertée avec les autres PTF pour le renforcement du système de santé dans une perspective de développement et nexus, par opposition à une logique de substitution. Détails sur les conditions préalables à remplir dans le DTE en annexe.
Institut Supérieur des Sciences de la Population > Subside conjoint aux 2 interventions B010202 (Total : 24.000€) Ro2_01_02	Recherche sur des stratégies innovantes et adaptées au contexte en matière d'information et de sensibilisation à la SDSR	- Partenaire du portefeuille 2019-2023 ayant donné satisfaction dans son travail de recherche, notamment sur les études CAP genre -Institution locale participant au suivi des problématiques de SDSR aux côtés du MSHP pour le "Countdown to 2030", lequel vise notamment à renforcer les données factuelles et les capacités analytiques pour renseigner les performances du pays sur les questions de SDSR.
ONG Asmade > Subside conjoint aux 2 interventions B010203 (Total : 80.000€) Ro2_01_02	Recrutement et formation de 2 animateurs/trices communautaires parmi les PDI pour l'orientation des PDI vers les services de santé	- L'ONG a collaboré de manière fructueuse avec Enabel et continue de le faire dans le cadre du PF 2019-2023 (code contrat cadre BKF 141) et de l'intervention fragilité -Portée nationale et présence opérationnelle forte dans les zones d'intervention.

<p>Université virtuelle du Burkina Faso (UV BF)</p> <p>> Subside conjoint aux 2 interventions B020202 (Total : 100.000€)</p> <p>R02_02_02</p>	<p>Fourniture de services de SDSR à distance (télé-médecine)</p>	<p>- Collaboration fructueuse dans le cadre du projet PaasPanga et le lancement en 2023 de services de télé-médecine développés par leurs soins et qui font l'objet d'une approbation des autorités.</p> <p>- Seule institution burkinabè publique et autonome avec un mandat pour offrir ce type de service à l'échelle nationale- Appui qui va renforcer les collaborations entre les ministères de l'enseignement supérieur, de la santé, de la transition digitale.</p>
<p>ONEA (CEMEAU)</p> <p>Subside conjoint aux 2 interventions (Total : 154,000€)</p> <p>R02_03_02</p>	<p>Soutien à l'ONEA dont le CEMEAU (Centre des Métiers de l'eau) via un renforcement des capacités techniques</p>	<p>- L'ONEA est un partenaire fiable et professionnel ayant obtenu de nombreux succès ces dernières années dans la gestion de l'eau et l'assainissement dans les centres urbains.</p> <p>- collaboration fructueuse en cours dans le cadre du projet PADAEPA dans la ville de Fada.</p> <p>- seule institution entreprise d'état burkinabè avec un mandat pour offrir ce type de service (eau et assainissement en zone urbaine) à l'échelle nationale.</p> <p>- Un renforcement de ses capacités techniques se répercutera à l'échelle nationale.</p>
<p>ONG locale Tin Tua</p> <p>> Subs conjointe aux 2 interventions (Total = 200.000€)</p> <p>R02_04_01</p>	<p>Alternatives éducatives non-formelles</p>	<p>Collaboration fructueuse et qualitative dans le cadre de l'intervention <i>Fragilité</i>, bons réseaux d'animateurs endogènes dans les zones ciblées, grande connaissance du terrain, modèle alternatif complet et reconnu par le MENAPLN. Il s'agit de l'une des premières organisations locales à avoir initié les démarches alternatives adaptées au contexte du BFA et ils collaborent étroitement dans ce cadre avec le MENAPLN.</p>
<p>Africalia asbl</p> <p>> Subs conjointe aux 2 interventions (Total = 80.000€)</p> <p>R02_04_01</p> <p>Et à coordonner avec R03_03 et R4_03 (en tout 25.000€/ intervention)</p>	<p>Information et sensibilisation sur le droit/bienfaits éducation + genre via culture/médias</p> <p>Sensibilisation à la prévention et médiation des conflits (en particulier par et pour les jeunes via arts et culture)</p>	<p>Collaboration fructueuse et réussie dans le cadre de l'intervention <i>Paas Panga</i> ainsi que d'autres portefeuilles Enabel dans d'autres pays partenaires. Africalia est déjà bien implantée - d'une manière unique - en appui aux organisations faitières et aux acteurs culturels de différents niveaux depuis de nombreuses années au Burkina Faso. Cela représente donc une opportunité unique de renforcer la <i>Team Belgium</i> ainsi que le seul acteur belge qui offre ces services au BFA. Choix marqué d'une CdS plutôt qu'un ASC (dans le cadre de l'ACC existant avec Africalia) car permet de mobiliser des opérateurs culturels locaux via un encadrement de Africalia et non uniquement les compétences de Africalia ainsi que sur base des leçons apprises de l'expérience avec <i>Paas Panga</i>. En outre, la mission d'Africalia s'intègre déjà formellement dans les objectifs de la coopération belge au développement. Collaboration réussie également avec le projet de police de proximité dans le cadre du programme actuel.</p>

ACCORDS DE COOPERATION (ASC)

<p>Université de Liège (ULg) et/ou Institut de médecine tropicale (IMT) > ASC conjoint aux 2 interventions B010202 (Total: 56.000€) R02_01_02</p>	<p>Appui scientifique à la recherche sur des stratégies innovantes et adaptées au contexte en matière d'information et de sensibilisation à la SDSR</p>	<p>ULg a eu une collaboration fructueuse avec Enabel dans le cadre de l'étude CAP genre du portefeuille BFA 2019-2023 Avec l'IMT : expériences de travail similaires avec Enabel dans le domaine de la SDSR en Guinée et au Sénégal</p>
<p>Université de Liège (ULg) et/ou Institut de médecine tropicale (IMT) > ASC B020302 (Total: 50.000€) R02_02_03</p>	<p>Recherche/évaluation réaliste du protocole de prise en charge des VBG développé pour le Centre Mère Enfant de Tenkodogo</p>	<p>ULg a eu une collaboration fructueuse avec Enabel dans le cadre de l'étude CAP genre du portefeuille BFA 2019-2023 Avec l'IMT : expériences de travail avec Enabel dans le domaine des VBG en Guinée et expertise disponible pour former les acteurs/trices sur l'évaluation réaliste</p>
<p>Institut de médecine tropicale (IMT) > ASC B020303 (part du budget à mobiliser à identifier au démarrage) R02_01_01</p>	<p><u>Si des besoins spécifiques sont identifiés au démarrage du portefeuille</u>, et en l'absence de formateurs au niveau national, renforcement de capacités sur des thématiques de la santé reproductive, maternelle et néonatale et la planification familiale</p>	<p>Nombreuses expériences de travail avec Enabel dans ce domaine, récemment en Guinée sur les SONU, et expertise disponible et mobilisable</p>

ⁱ Rapport de l'étude SIGI 2023 en cours au niveau de l'institut national des statistiques et de la démographie (INSD).